



Atlas
de la biodiversité communale
Version 1 - 2017

Ville de Guidel



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Editorial

Mises en avant dans les multiples présentations de GUIDEL faites tout au long de l'année, la richesse de notre environnement naturel et la qualité de notre cadre de vie, perçues par certains comme un atout majeur pour notre ville, sont évoquées par d'autres comme sources de blocage à tout projet.

La réalité n'est évidemment pas aussi tranchée que cela et chacun reconnaît aujourd'hui que notre grand intérêt pour les questions environnementales et leur bonne prise en compte dans nos différentes politiques municipales ne nuit pas au fort développement de notre ville.

Pour donner à chacun, toutefois, la possibilité de s'en faire une idée plus précise, il nous a paru judicieux de regrouper dans un même document, l'ensemble des données sur notre environnement naturel, aujourd'hui disponibles. Cela nous permet de les porter à la connaissance de tous et de nourrir ainsi, toutes les réflexions sur ce sujet.

C'est le sens de la mission confiée à Madame Maëlle DURANTE, intégrée au sein de notre équipe dans le cadre d'un service civique consacré à la réalisation d'un ATLAS de la BIODIVERSITÉ LOCALE. Mené à partir d'une compilation d'écrits déjà existants, de multiples contacts avec divers partenaires et d'observations sur le terrain, son travail a abouti à la réalisation d'un document remarquable, de près de 100 pages, dont plusieurs observateurs ont déjà souligné la grande qualité.

Partant d'informations générales sur la biodiversité et d'une présentation assez détaillée de notre commune, cet ouvrage est essentiellement construit autour de son axe central sur la biodiversité à GUIDEL. Abordée sous ses divers aspects, la question de la biodiversité y est évoquée à partir de différents types d'habitats (habitats littoraux, milieux aquatiques, forêts et espaces boisés, marais et milieux humides etc..) et de diverses espèces végétales, animales – Illustrées de nombreuses photos et d'éléments de cartographie, ces informations sont facilement abordables et mises ainsi à la portée de tous. L'ouvrage se termine enfin, par une synthèse, la présentation de quelques enjeux et surtout une liste détaillée des espèces observées.

Ce document qui ne sera tiré qu'à une dizaine d'exemplaires, sera surtout diffusé en sa version numérique. Mis sur le site de notre ville : www.guidel.com, il pourra y être consulté par tous et téléchargé par ceux qui voudront l'imprimer. Les établissements scolaires y trouveront un très bon support à leurs actions d'éducation à l'environnement, les amoureux de la nature, de bonnes sources d'informations.

Bref, du beau travail pour lequel Maëlle DURANTE doit être félicitée.

Bonne lecture à tous et à toutes.

Le Maire de GUIDEL

Jo. DANIEL

Remerciements

Porté par le service Agenda 21, ce travail a été réalisé avec les participations de :

J.P. PICHARD et S. BASCK (Fédération des chasseurs)

M. MARINGUE (Observatoire du Littoral)

O. DORE (Lorient Agglomération, Natura 2000)

L. PERIGNON (Service des Espaces Naturels Sensibles du Morbihan)

A. PELICHET (DREAL Bretagne)

V. PACAUT (Fonds de Dotation pour la Biodiversité)

G. LE GUIQUET (Syndicat mixte de la vallée du Scorff)

O. NORVEZ (Agence Française pour la Biodiversité)

E. LOZACHMEUR (Conseil départemental du Morbihan)

C. CADIEU, C. PEREZ (Mairie de Guidel)

L'ensemble de cette démarche a été coordonnée par J. DANIEL et mise en œuvre par C. BODIC (Chargée de mission Agenda 21) et M. DURANTE (en service civique à la mairie de Guidel).

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement pour leur contribution.



Sommaire



Partie 1 : "ABC" et biodiversité – Généralités

- p 4 – L'atlas de la biodiversité communale : l'ABC
- p 6 – La biodiversité
- p 12 – Pour aller plus loin



Partie 2 : La ville de Guidel

- p 14 – Présentation de la ville
- p 16 – Etat initial de la zone d'étude
 - Environnement et climat
 - Occupation des sols
 - Zones de connaissances et de protection
 - La Trame Verte et Bleue
 - Zoom sur les étangs du Loc'h



Partie 3 : La biodiversité à Guidel

- p 34 – Milieux littoraux
- p 39 – Milieux humides et aquatiques
- p 46 – Milieux boisés
- p 51 – Milieux bocagers et agricoles
- p 59 – Milieux urbanisés



Partie 4 : Synthèse et enjeux

- p 66 – Synthèse
- p 68 – Enjeux
- p 70 – Conclusion



Annexes

- p 71 – Crédit photos
- p 72 – Glossaire
- p 73 – Bibliographie
- p 74 – Liste complète des espèces observées



The background of the slide is a photograph of a river flowing through a forest. In the foreground, the bare, intricate branches of a tree frame the view. The river reflects the sky and the surrounding greenery. The far bank is covered in dense trees and shrubs. The overall scene is peaceful and natural.

Partie 1

"ABC"

&

biodiversité

Généralités

Le programme

C'est en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, que la communauté internationale a pris conscience de l'importance de la biodiversité pour notre société et des menaces qui pèsent sur elle. La conservation de la biodiversité est alors apparue comme une préoccupation commune de l'humanité et la communauté internationale s'est engagée dans ce sens à travers la Convention sur la Diversité Biologique. Dès lors, la France a mis en place une stratégie nationale pour les années 2011-2020 afin de

réduire l'érosion de la biodiversité sur son territoire. La démarche de l'Atlas de biodiversité dans les communes (ABC), initiée en mai 2010 par Chantal Jouanno, rentre dans cette dynamique nationale afin de sensibiliser et impliquer les élus, les acteurs locaux, socio-économiques et les citoyens aux problématiques et enjeux liés à la biodiversité de leur commune.

Objectifs pour Guidel

L'ABC est une invitation à prendre conscience de la biodiversité qui nous entoure

L'objectif de l'ABC est de permettre une acquisition cherchant l'exhaustivité des connaissances concernant la biodiversité dans les communes. Cela doit permettre d'aboutir à un diagnostic des enjeux liés à cette dernière et des zones à enjeux à l'échelle communale pour mieux les prendre en compte dans les politiques et les projets de la commune. (*Atlas de la Biodiversité dans les Communes, Service du patrimoine naturel, MNHN*)

Dans le cadre de son Agenda 21, Guidel souhaite poursuivre son engagement dans la prise en compte et la préservation de sa biodiversité au quotidien, qu'elle soit remarquable ou ordinaire. Pour cela, la commune a besoin d'en dresser un état des lieux actuel sur son territoire, en s'appuyant sur toutes les études déjà réalisées. En effet, la ville dispose à l'heure actuelle de nombreuses données issues d'études et d'inventaires réalisés conjointement par des experts, des scientifiques, ou des naturalistes amateurs volontaires. Néanmoins, toutes ces données ne sont pas reliées entre elles dans un unique document, l'atlas a donc pour premier objectif de répondre à ce besoin et de faciliter l'accès à l'information sur ce sujet.

Cet atlas se veut de rassembler toutes les connaissances acquises au cours des dernières années en termes d'espèces et d'habitats, mais aussi en termes d'actions, déjà réalisées ou en cours, en faveur de la conservation de la biodiversité.

Du fait de leur fort intérêt patrimonial et de leur statut (zone Natura 2000, ZNIEFF*, ou encore Réserve Naturelle Régionale), les parties littorales et abords de la Laïta sont des zones fortement étudiées où de nombreux inventaires naturalistes ont été menés. Ce sont les sites où l'on retrouve la plupart des espèces remarquables sur Guidel, majoritairement inféodées* au littoral.

Dans un second temps, la ville souhaite utiliser cet atlas comme outil fort de communication sur un sujet qui concerne tous les habitants de Guidel. Il doit être accessible par tous et mettre en lumière les ressources du territoire et de son patrimoine naturel. Il doit permettre à l'ensemble des acteurs de mieux connaître les écosystèmes de notre commune, pour mieux s'approprier la biodiversité guideloise et les enjeux liés au territoire. On ne peut s'intéresser qu'à ce que l'on connaît!



Méthodologie et ressources utilisées

Guidel est un territoire pour lequel des enjeux ont d'ores et déjà été identifiés et de nombreuses mesures de protection et de gestion des espaces naturels mises en place. Le travail bibliographique réalisé pour mener à la création de cet ABC est basé principalement sur la compilation des données existantes (études diverses pour le PLU, projets d'urbanisme, documents liés aux zones protégées, inventaires, bases de données naturalistes ouvertes au public). Les principaux travaux étudiés lors de ce travail bibliographique sont les suivants :

- ✓ Plan Local d'Urbanisme de Guidel de 2012 et études liées à celui-ci (zones humides (2011), cours d'eau, ...);
- ✓ Documents concernant la zone Natura 2000 FR5300059 :
 - Le Document d'objectifs (DOCOB) de 2010 ;
 - Inventaires botaniques du Fort du Loc'h (Claudine Fortune, 2013) et du littoral Guidel-Ploemeur (relevés phytosociologiques, TBM, 2012) ;
 - Cartographie des habitats (TBM, 2014) ;
 - Etude confidentielle sur les chiroptères (2014) ;
 - Etude sur la loutre (Groupe Mammalogique Breton, 2008) ;
- ✓ Documents concernant la Réserve Naturelle Régionale du Loc'h :
 - Plan de gestion 2015-2019 ;
 - Inventaires botaniques (Claudine Fortune, 2015) et faunistiques (GRETIA, 2000-2013) ;
 - Bilans d'activités ;
 - Etudes spécifiques (génétique des grenouilles vertes, ...);
- ✓ Le dossier de demande de dérogation pour la sauvegarde d'espèces protégées, projet de déviation est du bourg de Guidel (Althis, 2015) ;
- ✓ Documents des Espaces Naturels Sensibles du département :
 - Dune du Pouldu (CBNB, 2014) ;
 - Pen er Malo (CBNB, 2013) ;
 - Rocher Royal (CBNC, 2013) ;
 - Vallon du Pouldu (Biotope, 2007) ;
- ✓ Bases de données :
 - Inventaire National du Patrimoine Naturel INPN ;
 - Centre Botanique National de Brest CBNB: e-calluna ;
 - Faune Bretagne ;
 - GIP Bretagne ;



- ✓ Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), 2006 ;
- ✓ Trame Verte et Bleue (TVB) ;
- ✓ Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), 2015 ;
- ✓ Documents disponibles en mairie sur les contrats territoriaux, articles de presse, ...
- ✓ Actions de l'Agenda 21.



Qu'est-ce que c'est?

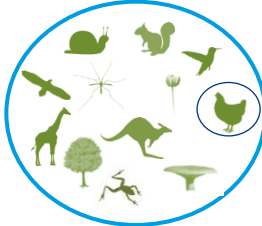
Le terme récent de biodiversité, issu de la contraction de diversité biologique, qualifie l'ensemble du vivant sur Terre, les interactions de ces formes de vie entre elles et avec leur milieu, et se mesure par la variété des espèces différentes vivant dans une même zone.

Elle prend en compte toutes les échelles de taille, d'espace et de temps et se compose de trois niveaux interconnectés qui sont : les écosystèmes, les espèces dans ces écosystèmes, les gènes différents dans ces espèces. Dans l'univers du vivant, tout est relié, tout est interdépendant !

Diversité des écosystèmes



Diversité des espèces



Diversité génétique



" Si l'on situe la biodiversité sur la flèche du temps, son contenu actuel n'est qu'un instantané, une infime partie de la biodiversité totale qui a vécu à la surface de la Terre à un moment ou l'autre de l'histoire de la vie qui s'étend sur quelques trois milliards et demi d'années. "

Jacques Blondel, *La biodiversité à travers des exemples_1*

1. Les écosystèmes

Un écosystème est un système formé par un environnement (le biotope) et par l'ensemble des espèces (la biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Les espèces interagissent entre elles et avec leur environnement chacune à leur manière, créant une multitude d'écosystèmes sur Terre qu'on appelle la biosphère. Il existe différentes échelles d'écosystèmes, toutes imbriquées. Par exemple, une souche d'arbre et son tissu vivant forment à eux seuls un écosystème, celui-ci compris dans l'écosystème plus global de la forêt. Chaque espèce possède des préférences écologiques la conduisant à vivre dans des milieux donnés, adaptés à son mode de vie, d'alimentation, de reproduction. Plus il y a d'habitats diversifiés, supports de la biodiversité, plus la multitude d'espèces différentes est importante ! Les types d'habitats ont été décrits et répertoriés par les scientifiques selon leurs caractères géologique, climatique, hydrologique, phytosociologie, etc. Pour cet atlas, les habitats de la commune ont été regroupés sous les trames suivantes :

- Milieux littoraux ;
- Milieux humides et aquatiques ;
- Milieux boisés ;
- Milieux bocagers et agricoles ;
- Milieux urbanisés.

Les habitats marins de pleine eau n'ont pas été étudiés dans ce cadre.

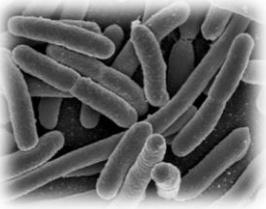
Un écosystème complexe : la laisse de mer

A première vue, c'est une bande de "déchets" plus ou moins large que la mer a formée au gré des marées. Elle est composée en réalité de débris organiques d'origines végétale (algues, bois mort, ...) et animale (os de seiche, mue de crustacé, animaux morts, ...), parfois de déchets d'origine humaine (sac plastique, filet de pêche, ...). Les détritivores, comme la puce de mer, se chargent de dégrader la matière organique en petits éléments nutritifs assimilables par les plantes du haut de l'estran ou par le phytoplancton. Ces détritivores sont eux-mêmes intégrés dans la chaîne alimentaire, mangés par des oiseaux, des crustacés, ... C'est tout un écosystème qui est mis en place ! Les déchets non dégradables d'origine humaine doivent être ramassés, en revanche il est indispensable de laisser le reste de la laisse de mer sur place pour favoriser cet écosystème de la plage. La laisse de mer assure également une fonction de protection de la dune en amortissant les vagues et en diminuant l'érosion.



2. Les espèces

Une espèce est composée d'un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles (*Ernst Mayr, 1942*). Les espèces entre elles sont liées par diverses relations pouvant aller de la symbiose à la compétition, en passant par le parasitisme ou encore le commensalisme. Sur Terre, on distingue quatre grands types d'organismes vivants : les microorganismes, la faune, la flore et la fonge.



Escherichia coli

Les **microorganismes** représentent un réservoir de biodiversité immense et sont indispensables au bon fonctionnement de l'environnement (sol, eaux, symbiose avec des plantes, ...). Ils ne sont pas visibles à l'œil nu, ce sont entre autre les bactéries et les champignons microscopiques (dont les levures). Ils ne figurent pas dans cet atlas.

La **faune**, ou les animaux, représente un ensemble d'espèces très diversifiées tant au niveau de la taille que du mode de vie, de déplacement, ou de reproduction. Dans le cadre de l'ABC, les classes étudiées sont :

- ✓ Les mammifères ;
- ✓ Les oiseaux ;
- ✓ Les poissons ;
- ✓ Les amphibiens ;
- ✓ Les reptiles ;
- ✓ Les invertébrés (insectes, arachnides, gastéropodes, ...)



Mésange charbonnière



Passiflore

La **flore**, ou les végétaux, présente la particularité de réaliser la photosynthèse. Ce processus permet la synthèse de matière organique à partir d'eau, de dioxyde de carbone (CO_2) et d'énergie lumineuse, tout en relâchant dans le milieu externe du dioxygène (O_2), indispensable à la respiration des animaux. Les végétaux étudiés dans cet atlas relèvent des groupes suivants :

- Les plantes à fleurs ;
- Les plantes sans fleur (fougères, mousses, algues).

La **fonge** (champignons et lichens) constitue un groupe varié incapable de réaliser la photosynthèse, et dont le mode de vie est basé sur l'absorption des substances nutritives dans leur milieu de vie. Cette catégorie se compose :

- Des champignons ;
- Des lichens.

Ils ne sont pas répertoriés dans l'atlas de Guidel.



Champignons

Un écosystème est composé de plusieurs types d'espèces formant des réseaux trophiques et chaînes alimentaires :

- Les producteurs : Ce sont les plantes qui fixent le carbone grâce au processus de photosynthèse afin d'élaborer leur matière organique ;
- Les consommateurs : ce sont les espèces incapables de créer leur propre matière organique. Ils se nourrissent donc des producteurs.

On distingue trois catégories :

- Les herbivores qui se nourrissent directement de plantes (consommateurs primaires) ;
- Les carnivores se nourrissant des herbivores (consommateurs secondaires) ;
- Les carnivores se nourrissant de carnivores (consommateurs tertiaires).
- Les décomposeurs : Ils se nourrissent de matières organiques inertes telles que les animaux morts, débris végétaux, liquides organiques, ... Ce sont les bactéries, champignons, invertébrés ou charognards.



Pour nommer les espèces : la taxonomie!

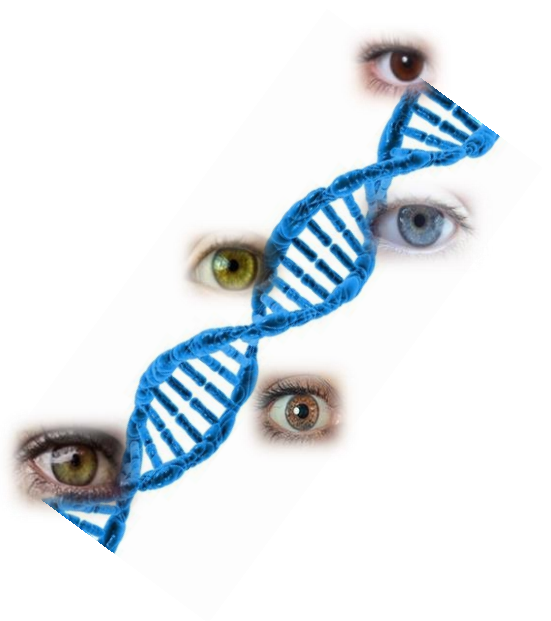
La taxonomie est la science de la description et de la classification des êtres vivants selon leur degré de relation, dans des classes plus ou moins larges :

Règne → Embranchement → Classe → Ordre → Famille → Genre → Espèce.

Par exemple, le phoque gris fait partie du règne Animal, de l'embranchement des Chordés, de la classe des Mammifères, de l'ordre des Carnivores, de la famille des Phocidés, du genre *Halichoerus* et de l'espèce *Grypus*. Il porte donc le nom d'*Halichoerus grypus*.

3. Le niveau génétique

C'est le niveau de la biodiversité à l'origine des différences entre même espèce. Chaque individu, qu'il soit animal ou végétal, renferme dans ses cellules des brins d'ADN (acide désoxyribonucléique), supports de l'information génétique. C'est la diversité des gènes qui explique les différences telles que la forme du nez ou la résistance à une maladie chez les individus d'une même espèce. L'échange de gènes chez ces individus est primordial et entraîne évolution et diversification de l'espèce. La variabilité des individus au sein d'une même espèce permet une meilleure adaptation de celle-ci lors de changements environnementaux. Qui dit adaptation, dit plus de chances de survie de l'espèce!



A quoi sert-elle?

La biodiversité est une ressource d'une immense richesse. On l'utilise dans notre vie quotidienne, à tout moment de la journée, parfois même sans s'en rendre compte! La biodiversité nous nourrit, nous rend service, nous inspire...

Bref, elle est indispensable!



Pour notre santé...

La majorité des molécules actives à l'origine de nos médicaments est issue de plantes!



Pour l'alimentation...

L'agriculture, la pêche et l'élevage constituent la base de notre alimentation. La diversité des espèces s'illustre par les variétés de fruits, légumes, poissons, microorganismes utilisés dans les procédés alimentaires (pour la fermentation, la production de pain, yaourt, fromage, bière, ...).



Pour les matériaux...

La biodiversité nous offre une multitude de matériaux à notre disposition pour construire, nous habiller, nous chauffer, et plus encore. On peut citer entre autre le coton, le bois, la laine, le caoutchouc, le lin...

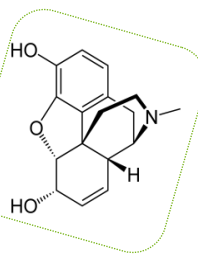
La biodiversité, c'est aussi...



Une aide à la croissance et au développement des végétaux par l'action des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons), des aérateurs (lombrics) et des décomposeurs (bactéries, champignons).



Des services écologiques rendus en rapport avec la qualité de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la fertilisation des sols, la lutte contre l'érosion des sols, la régulation du climat, la régulation des maladies, ...



Un réservoir de gènes et de molécules pouvant être potentiellement à l'origine de futures innovations.



Une source d'inspiration pour les innovations technologiques et philosophiques futures grâce au biomimétisme.



Un rôle esthétique, récréatif, de bien-être.



Une source d'inspiration pour l'art ou les traditions.





Tous ces services rendus par la nature sont ainsi qualifiés de **services écosystémiques**. Aujourd'hui, on tente de chiffrer le coût de ces services et bénéfices tirés de la nature, afin de donner une valeur financière et représentative aux yeux de tous de ce que la nature nous apporte. Toute la difficulté réside dans le fait que la biodiversité n'est pas un marché et qu'elle ne peut être compensée financièrement. Qu'importe leur coût, les services écosystémiques sont nombreux et d'une efficacité remarquable!

Extinctions en cascade

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) attirent l'attention sur les phénomènes de co-extinctions. En effet, une espèce A entretient des relations avec d'autres espèces B, C et D. La disparition de l'espèce A peut entraîner une prolifération de l'espèce B, créant un déséquilibre et une forte diminution de l'espèce C

Ce phénomène met en lumière les relations complexes existant au sein des écosystèmes : la moindre modification peut totalement les déséquilibrer. Il existe des espèces appelées "clé de voûte" dont l'extinction entraîne la disparition de nombreuses espèces. A cela s'ajoute la dimension spatiale : dans le milieu marin, une modification peut engendrer une perturbation visible à des milliers de kilomètres via les courants marins!

Zoom sur un service écosystémique bien connu : la pollinisation!

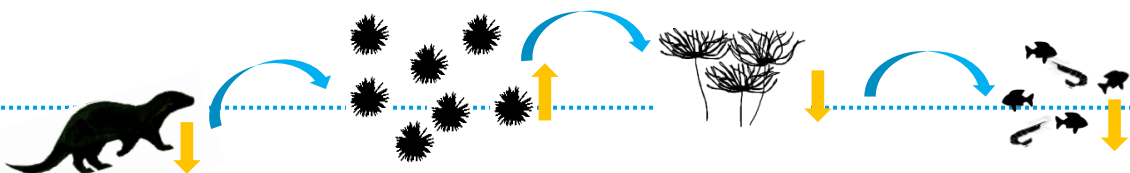
- Le rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire réalisé par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services écosystémiques (IPBES) conclut que 90% à *minima* des plantes sauvages à fleurs dépendent, au moins en partie, du transfert de pollen par les animaux. A l'instar de ces plantes sauvages, 75% de nos cultures vivrières dépendent également dans une certaine mesure de la pollinisation animale pour ce qui est du rendement et/ou de la qualité. A l'échelle mondiale, ce serait 235 à 577 milliards de dollars qui seraient directement attribuables à la pollinisation animale!
- On estime que majoritairement, les espèces pollinisatrices sont sauvages et très diverses : abeilles bien sûr, mais aussi mouches, papillons, guêpes, scarabées, oiseaux, chauves-souris, ...
- Les principales menaces qui pèsent sur les pollinisateurs sont l'agriculture intensive, l'usage des pesticides, la simplification des paysages agricoles, la pollution de l'environnement, les espèces exotiques envahissantes, les changements climatiques, les agents pathogènes.

Un exemple donné par Robert Barbault du Muséum National d'Histoire Naturelle

Sur les côtes ouest de l'Alaska, la loutre de mer voit sa population diminuer malgré son statut protégé.

La cause : La diminution des proies de l'orque (jeunes baleines, phoques) l'aurait conduit à modifier son régime alimentaire et à s'attaquer aux loutres de mer.

La conséquence : La loutre de mer joue un rôle important dans la chaîne alimentaire en se nourrissant d'oursins. Moins il y a de loutres, plus les oursins prolifèrent et broutent les laminaires. La population de ces algues diminuant, les petits poissons et crustacés qui trouvent refuge dans ces "forêts" sous-marines sont donc plus facilement exposés et victimes de leurs prédateurs...



Quelques définitions liées à la biodiversité

Espèce protégée, patrimoniale, d'intérêt communautaire, ...

Autant de notions liées à la biodiversité qu'il convient de définir pour avoir les idées claires! Les définitions ci-dessous sont celles proposées par l'INPN.

Espèce patrimoniale : Notion subjective qui attribue une valeur d'existence forte aux espèces qui sont plus rares que les autres et qui sont bien connues. Par exemple, cette catégorie informelle (non fondée écologiquement) regrouperait les espèces prise en compte au travers de l'inventaire ZNIEFF (déterminantes ZNIEFF), les espèces Natura 2000, beaucoup d'espèces menacées...

Autre sens : Espèce sauvage souvent utile à l'Homme et importante pour lui dans une région donnée. Ex. la truffe dans le Périgord.

Espèce sur liste rouge : Une des espèces évaluées par l'UICN pour ses listes rouges. Elle n'est pas nécessairement menacée.

Espèce déterminante ZNIEFF : Dans le cadre des ZNIEFF, sont qualifiées de déterminantes :

- 1) les espèces en danger, vulnérables, rares ou remarquables répondant aux cotations mises en place par l'UICN ou extraites des livres rouges publiés nationalement ou régionalement ;
- 2) les espèces protégées nationalement, régionalement, ou faisant l'objet de réglementations européennes ou internationales lorsqu'elles présentent un intérêt patrimonial réel au regard du contexte national ou régional ;
- 3) les espèces ne bénéficiant pas d'un statut de protection ou n'étant pas inscrites dans des listes rouges, mais se trouvant dans des conditions écologiques ou biogéographiques particulières, en limite d'aire ou dont la population est particulièrement exceptionnelle (effectifs remarquables, limite d'aire, endémismes...)

Espèce d'intérêt communautaire : Définition juridique. Espèce en danger, vulnérable, rare ou encore endémique énumérée :

- soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation ;
- soit aux annexes IV ou V de la directive "Habitats, faune, flore" et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce Exotique Envahissante (EEE) : Synonyme de "espèce invasive". Espèce allochtone, dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives

Espèce menacée : Espèce qui satisfait aux critères de cotation liste rouge correspondant aux catégories vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger d'extinction (CR). Cela signifie que l'espèce a plus de 10 % de risque d'avoir disparu dans 100 ans.

Espèce protégée : Espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale.

Ordinaire ou remarquable?

A l'image de la faune et de la flore des jardins, parcs, bords de route qui nous entourent au quotidien, la plupart des espèces peuvent être qualifiées de communes. Dans ce cas, on parle de nature dite "ordinaire", caractérisée davantage par la diversité que par la rareté. On l'oppose souvent aux espèces dites "remarquables", plus rares et plus spécifiques



Partie 1

Pour aller
plus loin

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-Atlas-de-la-biodiversite.html>
- <http://www.fdbiodiversite.org/>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-biodiversite,4247-.html>
- <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- La biodiversité, comprendre pour mieux agir :
http://www.lespetitsdebrouillards.org/Media/prods/prod_1/Media/livret.pdf
- http://www.fondation-nicolas-hulot.org/sites/default/files/publications/livret_decouverte_biodiversite.pdf
- <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouvrir>
- Les documents du Ministère de l'Environnement :
La biodiversité s'explique
La biodiversité se raconte
La biodiversité à travers des exemples





Partie 2

La ville

de

Guidel

I.

Présentation de la ville

Situation



Guidel est une commune littorale se situant le plus à l'ouest du département du Morbihan (56), en Bretagne. Elle est séparée du Finistère par le fleuve côtier Laïta, et est localisée à équidistance entre Lorient et Quimperlé (11 km). Guidel jouxte les communes morbihannaises de Pont-Scorff, Gestel, Quéven, Ploemeur, et les communes finistériennes de Rédéné, Quimperlé et Clohars-Carnoët. En 1996, elle a rejoint Lorient Agglomération qui regroupe aujourd'hui 25 communes.

Les paysages guidélois sont formés par trois entités géographiques : paysage agro-naturel, paysage urbain, paysage littoral. Plusieurs éléments structurent le territoire :

La côte Atlantique : elle est constituée d'une longue plage de sable interrompue par quelques roches, et comprend essentiellement un massif dunaire avec ses zones humides, dont les étangs du Loc'h et de Lannénec.

La vallée de la Laïta : vallée étroite et encaissée aux versants parfois très raides et montrant localement des affleurements rocheux (comme au Talhouet ou au Pont Saint-Maurice).

Plusieurs petites vallées affluentes ont creusé le rebord du plateau et contribuent ainsi à créer un relief accidenté. Du Bas-Pouldu, estuaire de la Laïta, jusqu'à Quimperlé, le paysage maritime s'estompe laissant peu à peu place à un paysage rural.

L'intérieur rural : plateau agricole légèrement vallonné entrecoupé de bois et de vallées.

Le bâti : Le paysage urbain de Guidel s'observe dans le centre-ville, à Guidel-plages, et aux Cinq Chemins. Des dizaines de hameaux sont dispersés sur l'ensemble du territoire.



Pays de Lorient, PLU, Lorient Agglomération

Guidel, une ville soumise à la Loi "Littoral"

Cette loi a pour but :

- ✓ La protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sites, des paysages et du patrimoine culturel et naturel du littoral ;
- ✓ La préservation et le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau ;
- ✓ La mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral ;
- ✓ La maîtrise de l'urbanisme : extension en continuité ou en hameau nouveau intégré à l'environnement, mais limitée par la création de coupure d'urbanisation et dans les espaces proches du rivage, non constructibilité dans la zone des 100 m à compter de la limite haute du rivage ;
- ✓ La protection stricte des espaces et des milieux naturels les plus caractéristiques du patrimoine naturel et du patrimoine culturel.



Le SCoT

Guidel fait partie des communes intégrées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Lorient. Le SCoT doit notamment assurer "la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques" (Art. 14 de la loi Grenelle 2 adoptée le 12 juillet 2010). C'est un outil pour planifier et coordonner des actions de sauvegarde de la biodiversité à l'échelle du Pays de Lorient.

Quelques chiffres

- 11 462 habitants ;
- Altitude : 0 - 70m ;
- Superficie : 5229 ha ;
- Façade maritime : 17 kilomètres dont 5 kilomètres de façade océanique ;
- 5 plages ;
- 2 zones agglomérées (Guidel-centre et Guidel-Plages) et près de 100 hameaux et villages ;
- Plus de 40% du territoire protégé ;
- 700 hectares de boisement classé ;
- 1ère fleur Ville Fleurie en 2010, 2ème fleur en 2013, 3ème fleur en 2016.

Sources : INSEE et www.guidel.com



Environnement
et climat

1. La géologie, le relief, les bassins versants

Guidel se situe sur des formations géologiques orientées Ouest-Est parmi lesquelles on distingue :

- Au nord, le massif granitique anatectique, type granites de Guidel;
- Au sud, vers l'étang de Lannénec, du leucogranite à gros grain syntectonique, type leucogranites de Ploemeur;
- Entre ces deux formations, des micaschistes à quartz, type micaschistes du Pouldu.

La partie nord de la ville de Guidel est dominée par une alternance de plateaux et d'espaces vallonnés pouvant culminer à 60 voire 70 mètres d'altitude pour le plus haut. L'intérieur de l'espace communal se caractérise par un plateau agricole légèrement vallonné entrecoupé de bois et de vallées.

La vallée de la Laïta est quant à elle étroite et encaissée, aux versants parfois abrupts et faisant apparaître des affleurements rocheux. Enfin, en se dirigeant vers le sud et la façade atlantique, le relief s'estompe, l'altitude est de 20 à 30 mètres jusqu'à former le cordon dunaire. Les plages de sable sont entrecoupées par des massifs rocheux (comme devant le Sémaphore et à la Crique des Amoureux).



Le territoire communal est divisé en trois bassins versants :

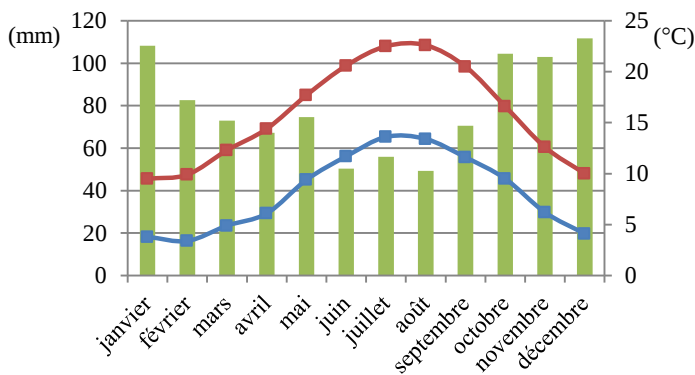
- A l'ouest, le bassin versant de la Laïta;
- Au nord, le bassin versant du Scorff (sous bassin du Scave);
- A l'intérieur et au sud, le bassin versant côtier (des étangs du Loc'h et de Lannénec)

Guidel dépend du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Scorff, et la Laïta de celui du bassin Ellé-Isole-Laïta.

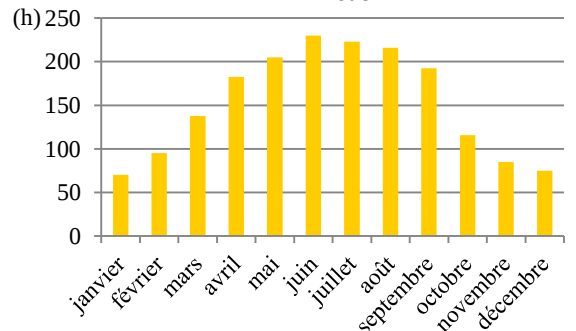
2. Le climat

A Guidel, le climat est océanique et tempéré, aux caractéristiques douces et humides. Selon les normales annuelles de Météo France entre 1881 et 2010 sur la station de Lorient-Lann Bihoué, il pleut 132,4 jours avec un total cumulé de précipitations de 950,9 mm par année. L'ensoleillement quant à lui est de 1827,2 heures par an. Les températures minimale et maximale annuelles moyennées sur trente ans sont respectivement de 8,2°C et 15,8°C.

Normales mensuelles de températures et précipitations entre 1981 et 2010 sur la station météo de Lorient- Lann Bihoué



Normales mensuelles d'ensoleillement entre 1991 et 2010 sur la station météo de Lorient-Lann Bihoué



■ Précipitations (mm) —■ Température minimale (°C) —■ Température maximale (°C)

Occupation des sols

L'occupation des sols sur le territoire de Guidel est répartie selon les cinq catégories de la nomenclature CORINE Land Cover :

Vous avez dit "CORINE Land Cover"?

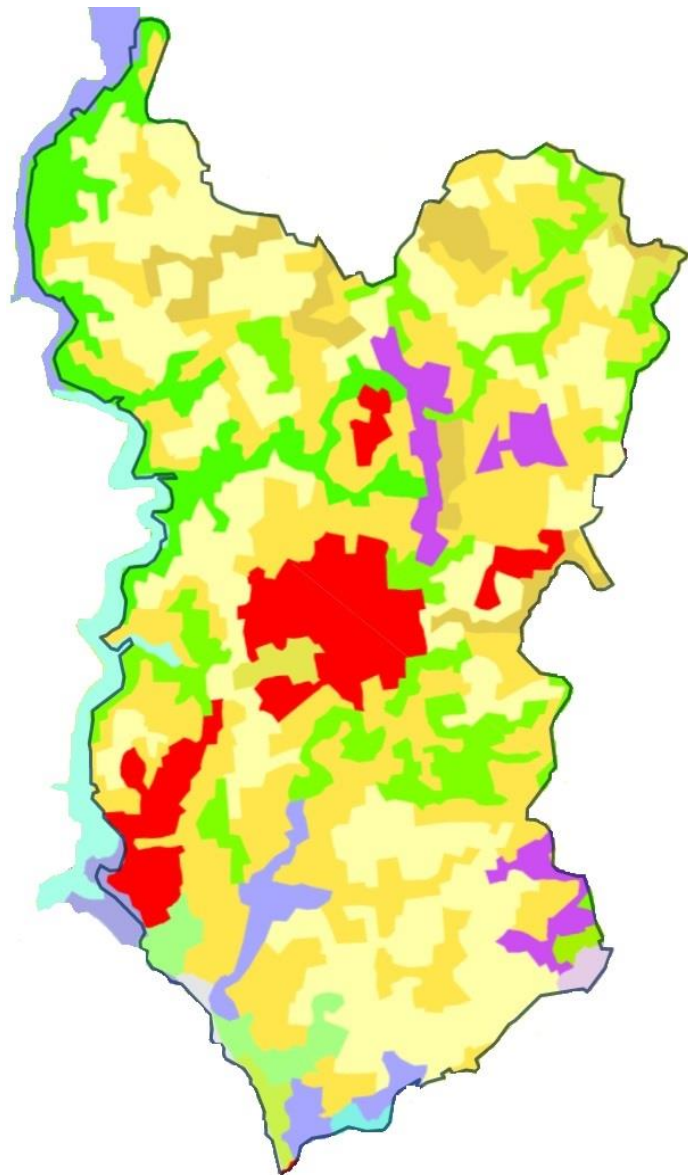
La base CORINE Land Cover est obtenue par photo-interprétation humaine d'images satellites de précision 20 mètres. L'unité spatiale au sens de CORINE Land Cover est une zone dont la couverture peut être considérée comme homogène, ou être perçue comme une combinaison de zones élémentaires qui représente une structure d'occupation. Elle doit présenter une surface significative sur le terrain et se distinguer nettement des unités qui l'entourent. La surface de la plus petite unité cartographiée (seuil de description) est de 25 hectares. L'échelle de travail de 1/100 000 est adaptée au niveau national et européen, mais pas assez fine pour une étude à l'échelle communale. Cependant, la carte présentée ici donne un premier aperçu de l'occupation des sols de notre commune.

Source : Guide d'utilisation, CORINE Land Cover France

- Territoires artificialisés;
- Territoires agricoles;
- Forêts et milieux semi-naturels;
- Zones humides;
- Surfaces en eau.

Légende

■	Tissu urbain discontinu
■	Zones industrielles et commerciales
■	Aéroports
■	Terres arables hors périmètre d'irrigation
■	Prairies
■	Systèmes culturaux et parcellaires complexes
■	Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
■	Forêts de feuillus
■	Pelouses et pâturages naturels
■	Landes et broussailles
■	Forêt et végétation arbustive en mutation
■	Plages, dunes et sable
■	Marais intérieurs
■	Zones intertidales
■	Plans d'eau
■	Estuaires



Occupation des sols sur la ville de Guidel (IGN, géoportail, CORINE Land Cover 2012)

Les territoires artificialisés sont représentés sur Guidel par trois types de zones :

- Le tissu urbain discontinu du centre-ville, de Guidel-Plages, des domaines de Ker Anna et de Kerlého, et la zone de Beg Er Mané, Kerviniou et Villeneuve Piriou ;
- Les zones industrielles et commerciales des Cinq chemins et Pen Mané au nord-est du centre-ville ;
- La zone aéroportuaire de la BAN de Lann-Bihoué au sud-est de Guidel.

Les territoires agricoles sont dispersés sur toute la superficie du territoire communal, et bien répartis.

Parmi eux, on note :

- Les terres arables hors périmètre d'irrigation réparties au sud-est de la commune, au nord et à l'ouest formant une coulée entre la Laïta et le centre-ville ;
- Les prairies, formant une avancée au sud-ouest du centre-ville ;
- Les systèmes culturels et parcellaires complexes répartis sur l'ensemble du territoire ;
- Les surfaces essentiellement agricoles interrompues par des espaces naturels importants, peu présentes, et uniquement au nord de la commune.

Les forêts et milieux semi-naturels forment des coulées vertes principalement le long des cours d'eau à l'image de la Laïta, des ruisseaux de Saint-Michel et de Keryhuel, du Scave et du Saut du Renard. Ces forêts de feuillus sont relativement bien présentes sur le territoire communal. A l'arrière des plages de sable blanc, ce sont les landes, broussailles et pelouses qui créent une bande de verdure littorale.

Les seules zones humides représentées sur la carte d'occupation des sols CORINE Land Cover 2012 sont les marais intérieurs du Loc'h, de Lannénec, la zone humide de Pen Er Malo et la zone intertidale du Bas Pouldu. Une analyse plus fine des zones humides de Guidel a été réalisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme en 2011.

Les surfaces en eau sont représentées par le plan d'eau douce de Lannénec, et l'estuaire de la Laïta.

Zones de
connaissances
et de
protection

Il existe plusieurs types de zones pour la connaissance et/ou la protection de la biodiversité sur le territoire communal. Elles concernent de façon générale l'ouest et le sud de Guidel, correspondant au littoral, abords de la Laïta, zones humides, ... Pour faire un parallèle avec l'échelle internationale, on peut dire que ce sont les "points chauds" de Guidel, ceux où la biodiversité est la plus importante, et où l'on trouve des espèces menacées et à forte valeur patrimoniale. Par ailleurs, la vocation hautement touristique de la zone littorale rend d'autant plus nécessaire une politique de protection, de réhabilitation et de gestion de ce territoire d'intérêt écologique.

1. La ZSC Natura 2000

Le réseau Natura 2000, mis en place par la Commission Européenne, s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau, mis en place en application de la Directive "Oiseaux" datant de 1979 et de la Directive "Habitats" de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Source : INPN

La structuration de ce réseau comprend :

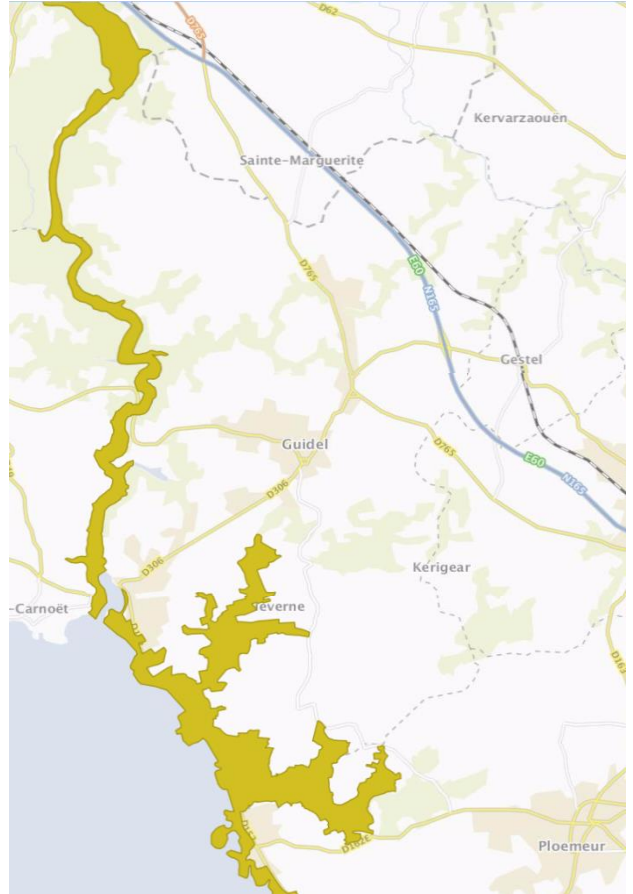
- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Sur Guidel, un site Natura 2000 a été défini comme ZSC sous la dénomination FR5300059 : Rivière Laïta, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec.

Cette désignation est basée sur l'existence d'un important ensemble naturel côtier et estuarien constitué d'une mosaïque de groupements végétaux remarquables à l'échelle européenne, ainsi que de plusieurs espèces végétales et animales d'une grande valeur patrimoniale. Ce site d'intérêt communautaire se situe sur plusieurs communes : Quimperlé, Clohars-carnoët, Ploemeur et Guidel. Une partie importante en termes de superficie se trouve sur la ville de Guidel. Un document d'objectifs (DOCOB) a été validé en 2010 pour l'ensemble du site Natura 2000.

➤ *Aller plus loin*

www.laitaguidelploemeur.n2000.fr/



Partie guidéloise du site Natura 2000 FR5300059 (IGN, Géoportail)

2. Les ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique.

Ce sont des sites particuliers, de taille réduite, qui présentent un très fort enjeu de préservation et/ou de valorisation des milieux. Elles sont définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel.

- Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Ce sont des sites de superficie importante, pouvant inclure des ZNIEFF de type I, qui désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés.

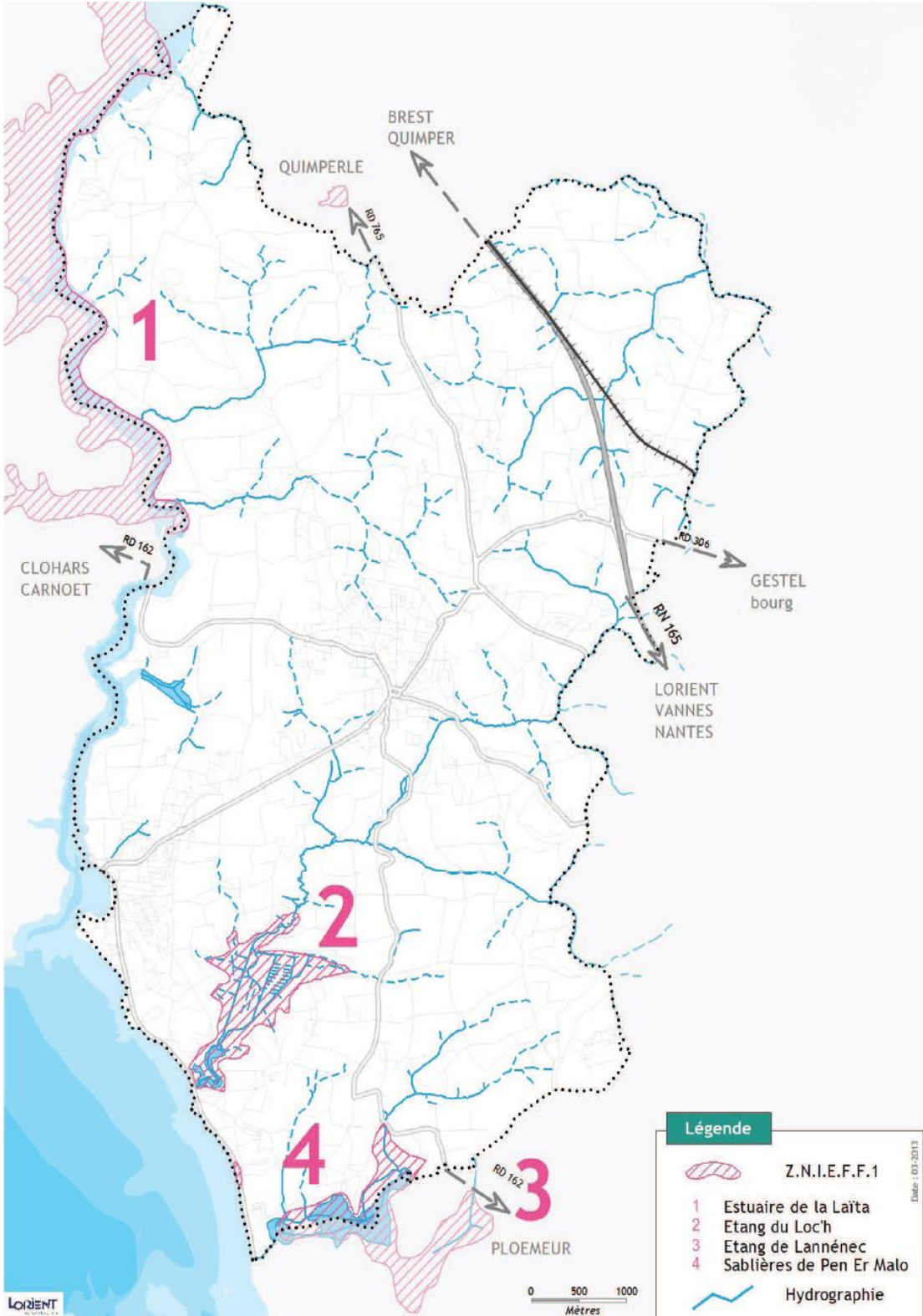
L'existence d'une ZNIEFF ne signifie pas qu'une zone soit protégée réglementairement. Son rôle est de générer, accumuler et localiser l'information sur les espèces et les milieux naturels remarquables, rares ou menacés. C'est le socle de la connaissance pour la conservation et la protection, indiquant la présence sur certains espaces d'un intérêt écologique requérant une attention particulière et des études plus approfondies.

Quatre ZNIEFF de type I sont recensées sur le territoire de Guidel :

- ✓ 530015672 : Estuaire de la Laïta (à cheval sur Guidel, Clohars-Carnoët et Quimperlé)
- ✓ 530015497 : Etang du Loc'h
- ✓ 530007556 : Etang de Lannédec (à cheval sur les villes de Guidel et Ploemeur)
- ✓ 530006828 : Sablières de Fort Bloqué

Elles représentent une superficie de 1444 ha, dont 698,7 ha sur Guidel, et sont toutes incluses dans le périmètre Natura 2000.





ZNIEFF de type 1 présentes sur la ville de Guidel (Source : PLU, Lorient Agglomération)





5. Le zonage établi par le PLU

Défini dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2012, le zonage concernant les zones naturelles, humides et espaces boisés a été complété depuis le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 2002.

Le PLU protège ainsi "de façon exhaustive les espaces remarquables du littoral, englobant les sites Natura 2000 et les ZNIEFF, et en général tous les milieux naturels caractéristiques du littoral tels que les estrans, falaises, plages, cordons littoraux, pelouses littorales, étangs et marais littoraux, milieux estuariens".

De plus, une catégorisation spécifique aux zones humides a été introduite en 2012 pour la préservation de ces dernières. La création des zonages Nzh pour les zones humides en milieux naturels, et Azh pour les zones humides à caractère agricole prédominant assure la conservation stricte de l'ensemble des zones humides répertoriées.

Le PLU protège l'ensemble des boisements significatifs et des éléments bocagers de Guidel. Une des directives du PLU est le recentrage de l'urbanisation sur les zones agglomérées, principalement celle du centre-ville, afin de limiter les pressions liées au bâti sur les milieux naturels. La création d'une couronne verte autour de cette zone agglomérée est une action phare de ce plan.

Plusieurs études pour réduire au mieux les impacts sur la liaison naturelle de la Saudraye et la zone humide du Saut du Renard dans le projet de contournement est du centre-ville ont été menées. Elles préconisaient la mise en place des mesures compensatoires. La ville de Guidel a du rétablir les continuités fonctionnelles pour la faune (St Fiacre), et compensera d'autre part l'impact sur la zone humide par la restauration d'une autre zone humide près de Prat Foën.

Zonage et caractéristiques :

➤ Zones humides

Azh : Au sein des espaces agricoles, cette zone délimite les zones humides où toute construction est interdite.

Nzh : Au sein des espaces naturels, cette zone délimite les zones humides où toute construction est interdite.

Quelle que soit la zone dans laquelle se trouve le cours d'eau, aucun travaux de comblement, affouillement ou exhaussement de terrain n'est autorisé dans les marges de protection de 10 mètres de part et d'autre du lit mineur des cours d'eau recensés et indiqués au plan de zonage du PLU.

➤ Zones naturelles

Na : Cette zone délimite les parties du territoire affectées à la protection stricte des sites, des milieux naturels et des paysages.

Nds : Cette zone délimite les espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentant un intérêt écologique.

Ndam : Cette zone délimite les parties du territoire affectées à la protection, à l'étude et à la mise en valeur des sites archéologiques, et notamment des monuments mégalithiques.

➤ Zones agricoles

Ab : Au sein des espaces agricoles, cette zone s'étend sur 35 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau, où toute construction est interdite.

➤ Espaces Boisés Classés et bocage

EBC : ils sont classés selon une délimitation affinée en excluant les parcelles agricoles cultivées, les landes, les zones humides, ... et selon les possibilités décrites par l'article L 123-1-5 7° du code de l'urbanisme.

Les haies : elles sont intégrées au plan "Paysages et petit patrimoine".

➤ *Aller plus loin*

<http://www.guidel.com/cadre-de-vie/urbanisme/plu/>



La trame verte et bleue

La trame Verte et Bleue (TVB) est un outil visant à enrayer la perte de biodiversité sur le territoire français et agissant sur le maintien des milieux naturels pour permettre aux espèces d'interagir entre elles. La composante Verte fait référence aux milieux naturels terrestres, alors que la Bleue représente le réseau aquatique et humide, et toutes deux forment des continuités écologiques. La fragmentation des milieux naturels et de ces continuités, liée en grande partie à l'urbanisation, est l'une des causes du recul de la biodiversité. La TVB prend alors en compte la biodiversité ordinaire comme remarquable et l'inclut dans les projets d'aménagement de notre territoire afin de recréer des connections entre les espaces naturels. Elle est partie intégrante du PLU à l'échelle de Guidel, et est pilotée par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) aux échelles respectives du pays de Lorient et régionale. La TVB identifiée et préservée par le SCoT a été intégralement protégée par le PLU sous la forme de continuités inconstructibles relevant, en fonction du contexte, d'un zonage de type N (zone Naturelle) ou A (zone Agricole). Le PLU protège également les continuités naturelles présentant un intérêt plus local (zones humides, couronne verte ceinturant le centre-ville). Une nouvelle carte avec les corridors à préserver et à conforter est en cours d'étude par le SCoT et sera disponible fin 2017.

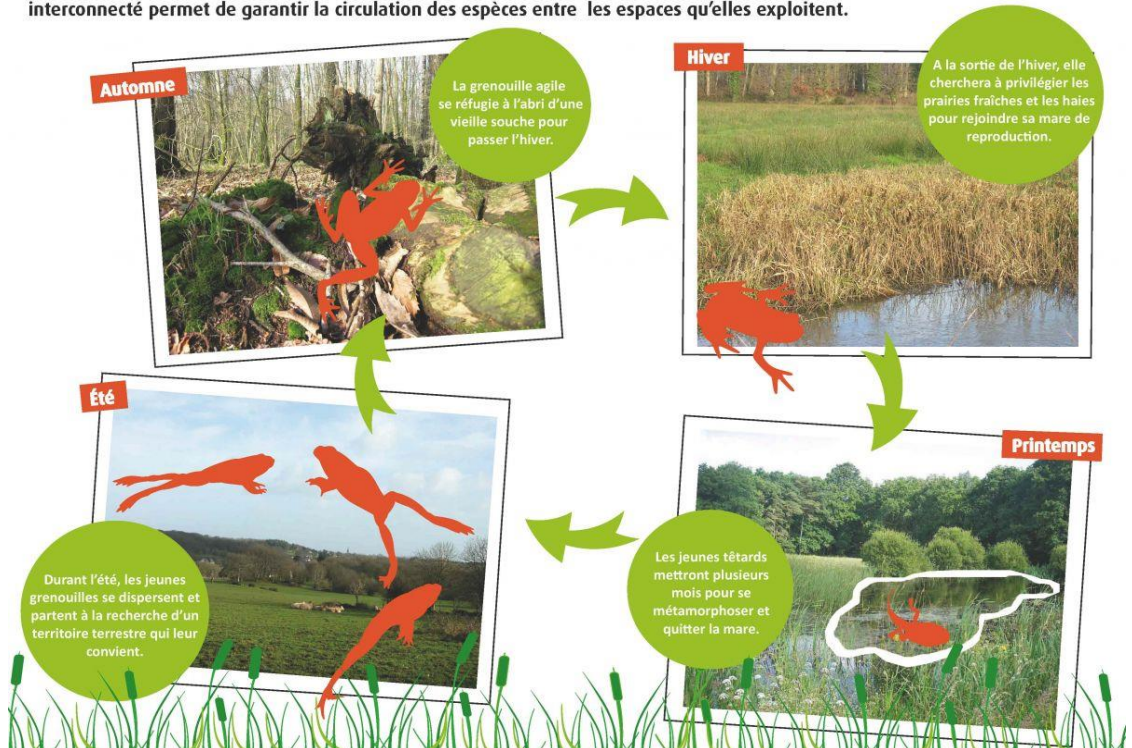
Les continuités écologiques?

C'est l'association de **réservoirs de biodiversité** et de **corridors écologiques**. Elles sont fonctionnelles lorsque non fragmentées, et constituées de milieux naturels diversifiés favorables à la vie et au déplacement des espèces.

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent vivre et à partir desquels elles se dispersent. Ces espaces regroupent les conditions nécessaires pour s'alimenter, se reproduire, se protéger, survivre.

Les corridors écologiques sont les voies de déplacement, dispersion et migration empruntées par les espèces. Ils connectent les réservoirs de biodiversité entre eux assurant ainsi les interactions intra et inter espèces

Les animaux utilisent des milieux différents au cours de leur cycle biologique. Le maintien d'un réseau interconnecté permet de garantir la circulation des espèces entre les espaces qu'elles exploitent.



Fiche pédagogique réalisée par la DREAL Bretagne pour illustrer l'importance des continuités écologiques, RCT - Initiatives durables
(source : <http://www.tvb-bretagne.fr/tvb/trame-verte-bleue-definition>)

Le corridor du St-Michel

Il relie par voie Verte la Laïta à l'Orven, permettant la création d'un corridor circulaire en rejoignant Beg Nenez.

Les sites à protéger pour leur valeur écologique majeure

 Espaces naturels remarquables du littoral (en hachuré sur les milieux humides et aquatiques)

Les sites à préserver

 Sites à enjeu intercommunal de biodiversité

 Liaisons vertes

 Espace maritime et estuarien

 Zones humides (préinventaire SCoT), estrans

 Etangs et cours d'eau

 Bâti

 Routes principales

 Voies ferrées principales

Le corridor du ruisseau du Saut du Renard

Corridor écologique majeur reliant les étangs du Loc'h à la rivière du Scorff (ZSC "Rivière Scorff, forêt de Pont Calleck et rivière Sarre"). Il permet ainsi les échanges intra et interspécifiques entre ces deux sites Natura 2000. Il joue un rôle important pour les espèces à déplacement terrestre et aérien communes aux 2 sites, telles que les grand et petit rhinolophes, la barbastelle d'Europe, le grand murin, ou encore potentiellement la loutre d'Europe.

(Source : étude Althis)

Trame Verte et Bleue éditée par le SCoT du Pays de Lorient, 2006

Le corridor du ruisseau de l'Orven

Il présente un intérêt local. C'est une zone humide en bon état de conservation, pouvant permettre la reproduction des amphibiens et insectes et leur dispersion. En dépit de sa coupure par la RD 306, la trame bleue reste bien conservée. Une buse à faune a également été aménagée.

(Source : étude Althis)

Les étangs du Loc'h et de Lannénec

Ce sont des réservoirs importants de biodiversité sur le territoire guidélois.

En s'appuyant sur la Trame Verte et Bleue, la création et préservation d'une ceinture verte autour du centre-ville prend tout son sens!



Les objectifs de la TVB définis nationalement par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer sont les suivants :

- Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leurs déplacements dans le contexte du changement climatique ;
- Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;
- Préserver les zones humides ;
- Mettre en œuvre les objectifs de qualité et quantité des eaux que fixent les SDAGE* ;
- Prendre en compte la biologie des espèces sauvages ;
- Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ;
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages.

Sur le territoire de Guidel, la trame Verte est très liée à la trame Bleue. Les bois humides forment des ripisylves, bordées de prairies humides, mégaphorbiaies* et magnocariçaies*, constituant des linéaires de boisement abritant des espèces purement forestières. linéaires de lisières sont indispensables à certaines espèces de chiroptères, à l'image du grand rhinolophe. A l'instar des haies, ils les utilisent pour se repérer dans l'espace, se déplacer et chasser. Certaines espèces comme les amphibiens requièrent une continuité des zones humides pour leur dispersion après reproduction.

La restauration des continuités écologiques des cours d'eau

La continuité écologique des cours d'eau, c'est la circulation de l'amont vers l'aval et inversement de tout ce qui est vivant et non vivant. Cela correspond autant au transport de sédiments et d'alluvions qu'à la circulation des poissons et de tout organisme aquatique.

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) fixe comme objectif l'atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau. Or, l'altération de la continuité écologique engendrée par des barrages, des écluses, ou encore des vieux moulins nuit à l'obtention de cet objectif. C'est pourquoi les réglementations françaises et européennes se concentrent désormais sur la restauration des continuités écologiques dans les milieux aquatiques. Les acteurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ont donc pour mission de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la restauration. Pour ce faire, un plan national d'actions pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau (PARCE) a été lancé en 2009, avec cinq directives :

- ✓ Le renforcement de la connaissance sur les seuils et barrages;
- ✓ La définition de priorités d'intervention par bassin versant;
- ✓ La révision des programmes des agences de l'eau et des contrats d'objectifs;
- ✓ La mise en œuvre de la police de l'eau;
- ✓ L'évaluation des bénéfices environnementaux des mesures mises en œuvre.

C'est dans ce cadre que le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Loc'h va être modifié afin de favoriser la continuité écologique pour la migration notamment de civelles (anguilles), de truites de mer, ou encore de lamproies dans la Saudraye.

En bref, agir pour la Trame Verte et Bleue, c'est par exemple

Inventorier et valoriser le patrimoine naturel

Développer la gestion des espaces naturels

Mettre en place des passages à faune

Créer un réseau de mares

Rétablir la continuité écologique des cours d'eau

Développer une agriculture de qualité et diversifiée

Créer/recréer les haies

Développer la gestion différenciée des espaces verts et jardins

... Pour ...

Préserver les services rendus par la biodiversité

Améliorer le cadre de vie

Maintenir les activités

Concilier développement urbain et biodiversité

Conserver l'attractivité du territoire

➤ En savoir plus
www.trameverteetbleue.fr



Zoom sur les étangs du Loc'h

Incontournables du territoire guidéolois, les étangs du Loc'h représentent une entité paysagère et patrimoniale forte pour la ville, emplie d'histoire. Vaste zone humide arrière dunaire de 118 ha, le site du Loc'h est divisé en deux entités distinctes mais reliées entre elles : l'étang arrière dunaire du Petit Loc'h au sud, et l'ensemble de mares et prairies inondables ceinturées de roselières du Grand Loc'h au nord. Cette ancienne ria est une véritable interface entre milieux terrestre et marin, permettant le développement de multiples espèces végétales et animales,

dont certaines protégées et/ou rares. Les prairies subhalophiles, c'est-à-dire légèrement influencées par le sel, sont en partie à l'origine de la spécificité du Loc'h. C'est également un espace naturel humide primordial de la Trame Verte et Bleue sur Guidel.

Depuis 2002, les régions peuvent créer des réserves naturelles régionales. En Bretagne, celles-ci sont intitulées Espaces Remarquables de Bretagne (ERB) et depuis 2008, le Loc'h bénéficie de cette labellisation.



1. Un peu d'histoire

Remodelés au cours de l'histoire par l'activité humaine, les étangs du Petit et Grand Loc'h formaient à l'origine une ria directement sous l'influence des marées. Ce vaste marais littoral appartenant au Domaine Public Maritime (DPM) fût vendu en 1868 à un acteur privé qui, après l'installation de vannes à clapets empêchant la remontée d'eau de mer en 1884, érigeât une digue entre le Petit et le Grand Loc'h. Le Petit Loc'h, étang aux eaux saumâtres, faisant toujours partie du DPM. Le Grand Loc'h fût alors poldérisé, c'est-à-dire transformé en terre cultivée conquise sur la mer par endiguement et assèchement. Après une remise en eau par les Allemands lors de la seconde guerre mondiale pour en faire une piste d'amerrissage pour hydravions, le Grand Loc'h fût drainé grâce à la construction de canaux en 1953, puis cultivé.

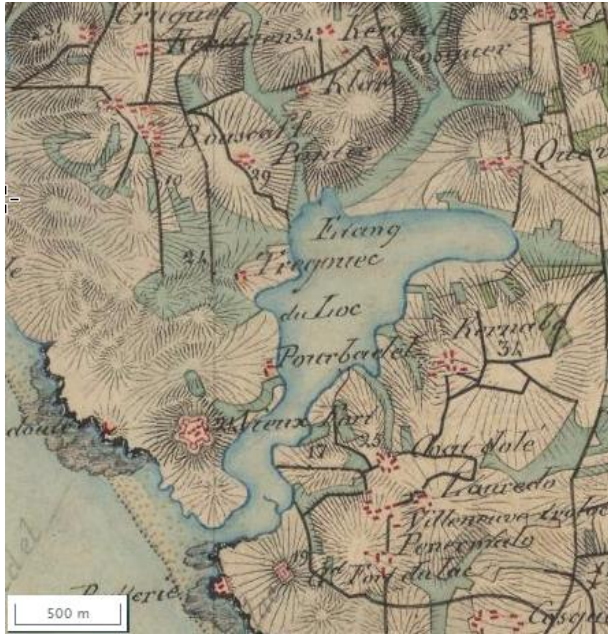
C'est en 1994, après l'arrêt de l'exploitation, que le Grand Loc'h fût acheté en concertation par le Département du Morbihan et la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage afin d'en sauvegarder le patrimoine naturel. Depuis, la réserve des étangs du Petit et Grand Loc'h appartient à différents propriétaires fonciers qui sont le Conseil départemental, la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage (FPHFS), l'Etat via le Domaine Public Maritime, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) et la mairie de Guidel. C'est la Fédération des Chasseurs du Morbihan qui assure la gestion complète de la réserve.



Clapets visibles sur l'ouvrage en mer, plage du Loc'h



La comparaison de cartes et photos des années 1850 à aujourd'hui montre bien l'évolution du site au fil du temps.



Carte de l'état major, 1820-1866 (IGN, Remonter dans le temps)



Scan historique, 1950 (IGN, Remonter dans le temps)

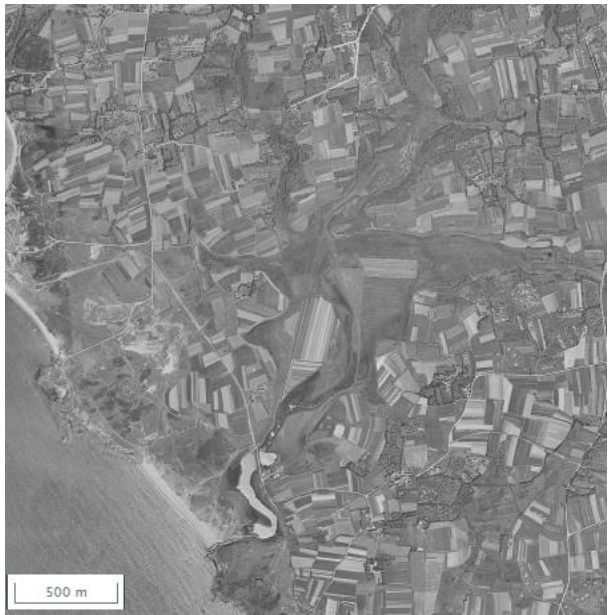


Photo aérienne, 1952 (IGN, Remonter dans le temps)

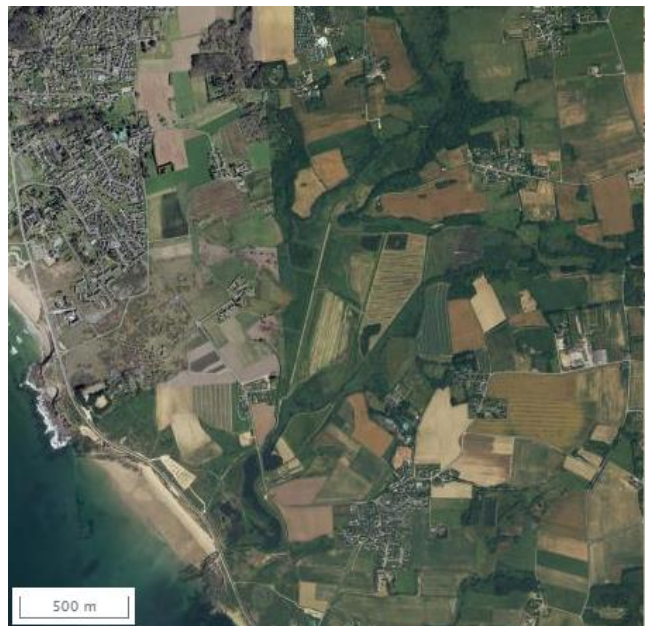


Photo aérienne, 2016 (IGN, Remonter dans le temps)



2. Caractéristiques et objectifs

La réserve du Loc'h, mosaïque complexe de milieux, est un site privilégié pour la protection d'espèces et habitats d'intérêts écologiques. Pour autant, ce n'est pas une zone "mise sous cloche", mais bien un espace géré par l'Homme et utilisé dans le cadre de l'éducation à l'environnement et de la communication envers le public. Le comité consultatif de gestion a approuvé divers objectifs balayant toutes les activités de la réserve: connaissances, protection, gestion, communication, ... La réserve abrite des habitats, espèces faunistiques, floristiques et groupements d'espèces remarquables. C'est pourquoi elle a été répertoriée au titre de plusieurs inventaires et classements qui reconnaissent sa valeur patrimoniale et son intérêt écologique fort. On compte :

- ✓ L'inventaire ZNIEFF de type I d'une surface de 97 ha environ, décrit en 1986 ;
- ✓ La Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 qui englobe la réserve du Loc'h ;
- ✓ Le classement au titre des Espaces Naturels

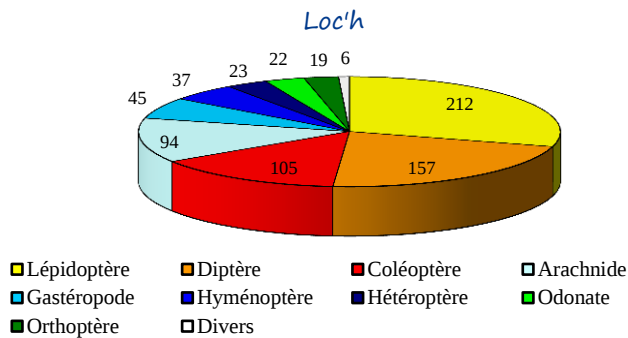
Sensibles du département du Morbihan, sur une surface d'environ 90 ha ;

- ✓ Le classement en zone Nds par le Plan Local d'Urbanisme ;
- ✓ Une protection du Petit Loc'h et de la zone tampon acquise par Lorient Agglomération au titre de l'inscription du Fort du Loc'h comme monument historique.

Depuis 1999, des dispositifs d'acquisition de connaissances (inventaires, études, suivis) ont été mis en place sur la réserve par des professionnels et associations naturalistes. En 2015, les inventaires botaniques avaient montré que 28 espèces d'intérêt patrimonial fort étaient présentes sur la réserve.

Les invertébrés sont très présents sur le site, 720 espèces ont été inventoriées dont une quinzaine présentant un intérêt particulier. Cependant, seul l'agrion de Mercure fait l'objet d'un suivi particulier depuis 2013.

Répartition par groupe taxonomique des invertébrés inventoriés sur la réserve du



La forte attractivité de la réserve pour l'avifaune représente un atout majeur. En effet, ce sont près de 150 espèces d'oiseaux, de type littoraux, continentaux ou inféodés aux zones humides, qui transitent par les étangs du Loc'h. Bon nombre d'espèces observées sont inscrites à la convention de Berne, Bonn ou à la Directive Oiseaux. Les observations depuis 2000 ont mis en évidence un intérêt particulier du site pour l'avifaune en tant que zone

d'hivernage. On retrouve en grand nombre le vanneau huppé, le canard colvert, la sarcelle d'hiver ou encore le foulque macroule. Certaines espèces avicoles ont fait l'objet d'études ou de suivis particuliers, comme la bécassine des marais entre 2000 et 2012, ou le phragmite aquatique dans le cadre du programme national d'action "Phragmite aquatique 2010-2014".



Foulques macroules, canard colvert et sarcelle d'hiver sur la réserve du Loc'h.



Bécassine des marais, gorgebleue à miroir et phragmite des joncs photographiés sur le Loc'h.

Les mammifères n'ont pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Seules quelques espèces sont au cœur des études menées. Il s'agit de la loutre d'Europe, qui n'a pas été observée directement, mais dont la présence sur le site Natura 2000 couplée à la présence d'habitats favorables sur la réserve en font un objet d'étude privilégié. Quelques micromammifères ont été observés : le mulot sylvestre, le campagnol souterrain, la crocisure leucode, ou encore le campagnol amphibie qui est une espèce à fort enjeu de conservation. Enfin, il semble que la réserve abritent des gîtes et soit le terrain de chasse de chiroptères (chauves-souris) à fort enjeu, comme le grand rhinolophe ou plusieurs types de murins. Leur protection passe par la préservation des gîtes potentiels, des zones d'alimentation et des éléments paysagers leur permettant de se repérer et se déplacer (haies, entretien des ripisylves, ...), ou encore par la non utilisation de produits phytosanitaires.

Le ragondin, le rat musqué ou le vison d'Amérique font l'objet d'une attention particulière en tant qu'espèces exotiques envahissantes et sont à l'origine d'opérations de piégeage sur la réserve.

Dix espèces d'amphibiens sont réparties essentiellement sur le Grand Loc'h. En effet, le caractère saumâtre du Petit Loc'h est peu attractif pour cette faune qui nécessite des espaces humides et aquatiques pour son cycle de vie. Ce sont les grenouilles vertes que l'on rencontre le plus régulièrement et le plus facilement sur la réserve. Cependant, la grenouille agile, les crapauds calamite et commun, le pélodyte ponctué, le triton palmé ou la salamandre tachetée fréquentent également le site.

A l'inverse, les reptiles sont mal représentés sur la zone puisque seulement 5 espèces ont été répertoriées : le

lézard vert, le lézard des murailles, la couleuvre à collier, l'orvet et la coronelle lisse. Un suivi de ces espèces est réalisé à partir de plaques de chauffe noires disposées sur un transect*. Les reptiles viennent se chauffer sous ces plaques attirant la chaleur et l'on peut alors les dénombrer aisément.

L'ensemble de ces amphibiens et reptiles est protégé au niveau national.

Une analyse des espèces piscicoles par pêche électrique a mis en évidence une bonne diversité de celles-ci. Espèces d'eaux calmes (gardon, épinoche, rotengle, ...), de cours d'eau (truite, loche franche, vairon, ..) ou espèces migratrices (anguille, flet) cohabitent dans les milieux aquatiques de la réserve. Les espèces migratrices restent tout de même très peu représentées du fait de la présence de l'ouvrage en mer empêchant leur remontée.

En plus des espèces floristiques et faunistiques, les inventaires portent également sur les habitats naturels présents. 30% de la superficie de la réserve est occupée par des habitats d'intérêt communautaire (européen), représentés par les végétations dunaires, les pelouses et prairies salées à saumâtres, les lacs, canaux et fossés eutrophes* des marais naturels et les mégaphorbiaies eutrophes à mésotrophes* des eaux douces. On observe également des prairies humides et mésophiles*, des forêts et boisements, des ptéridaies* et ronciers, ou encore des fourrés présentant un intérêt certain pour une bonne biodiversité sur le site.



Le rat musqué : une espèce invasive, le crapaud calamite et la coronelle lisse photographiés sur site.



La réserve des étangs du Petit et Grand Loc'h vise à satisfaire plusieurs objectifs simultanément, définis selon les enjeux liés au site :

- ✓ Favoriser la diversité biologique ;
- ✓ Garantir les potentialités d'accueil de l'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice ;
- ✓ Restaurer l'hydromorphologie de la Saudraye sur la réserve ;
- ✓ Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et développer un observatoire des changements écologiques ;
- ✓ Faire connaître et comprendre l'intérêt et les enjeux de la réserve ;
- ✓ Valoriser et partager les connaissances acquises sur la réserve ;
- ✓ Promouvoir l'intégration de la réserve dans son environnement ;
- ✓ Assurer la coordination du plan et les suivis administratifs et financiers

(Source : Plan de gestion 2015-2019, volume B)

3. La gestion de la réserve

La totalité de la réserve est gérée par la Fédération des Chasseurs du Morbihan. Dans le but de conserver une hétérogénéité des milieux et de garantir le bon fonctionnement du réseau hydraulique, quatre principales mesures ont été retenues jusqu'à présent : le pâturage, la fauche, l'entretien du réseau hydrographique et la lutte contre les espèces invasives. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans le cadre de cette gestion.



Poney New Forest du troupeau de la réserve du Loc'h

- Le pâturage est un moyen efficace de lutte contre la fermeture des milieux, de régularisation de la hauteur et densité de la végétation, et d'amélioration de la diversité floristique. Certaines espèces ne poussent en effet qu'aux endroits où la pression de pâturage est importante. Un pâturage mixte équin et bovin est donc mis en place toute l'année sur la réserve. Le gestionnaire possède un troupeau de 18 poneys New Forest, résistants et adaptables, et de 5 bœufs de race nantaise. L'utilisation de ces espèces est justifiée par leur complémentarité. Par exemple, la prolifération de la grande glycérie est maîtrisée uniquement grâce au pâturage bovin, le pâturage équin étant totalement inefficace sur cette espèce. En outre, l'arrivée d'un troupeau de génisse Holstein sur le Grand Loc'h une partie de l'année renforce la pression de pâturage exercée sur le site.

Pourquoi laisser préférentiellement un milieu ouvert?

De façon naturelle, une prairie humide correspond à un milieu ouvert et aura tendance à se refermer. En effet, une prairie humide non entretenue va évoluer vers une roselière réduisant ainsi la surface d'eau libre et favorisant l'apparition de saules. Quelques décennies plus tard, les saules recouvriront la surface et formeront un milieu boisé fermé appelé une saulaie. Le milieu fermé sera alors appauvri en espèces floristiques et faunistiques, les espèces spécifiques aux milieux ouverts ayant disparu. Il est tout de même important de diversifier les milieux, ouverts et fermés, car ces derniers sont des abris pour certains mammifères et oiseaux (à l'image des roselières pour les passereaux ou le butor étoilé).

Sur la réserve du Loc'h, certaines parcelles sont volontairement peu entretenues pour participer à la diversité du paysage.



Milieu fermé sur le Grand Loc'h



Milieu ouvert sur le Grand Loc'h



- Des opérations de gyrobroyage sont menées régulièrement pour l'entretien des chemins et la prévention de l'enfrichement sur certaines parcelles. De même, quelques hectares de prairies sont fauchés tardivement avec exportation avant pâturage par les vaches Holstein. Enfin, la colonisation par le roseau phragmite sur le Petit Loc'h est ralentie par des opérations de faucardage. Les résidus de fauche tardive des roselières sont utilisés en paillage par le service des espaces verts de la ville. Une des opérations est également de limiter l'embroussaillage sur les dunes fixées.
- Le réseau hydrographique du Loc'h (canaux, mares, fossés, ...) conditionne en grande partie la biodiversité accueillie sur le site. Afin de pérenniser la fonctionnalité de ce réseau, le curage des canaux est effectué par tronçon et en rotation pour ne pas perturber le milieu et les espèces dépendantes de celui-ci. Les mares, milieux riches en biodiversité (amphibiens, insectes, oiseaux) sont entretenues de manière douce et non intrusive. Enfin, l'ouvrage de débouché en mer de la Saudraye est régulièrement entretenu pour maintenir sa fonctionnalité.
- La lutte contre les espèces invasives, qu'elles soient animales ou végétales, est un volet important de la gestion de la réserve pour un bon développement de la biodiversité. Certaines espèces peuvent effectivement conduire à une diminution de biodiversité et une banalisation des milieux. Pour éviter cette tendance, le gestionnaire procède à la surveillance régulière des espèces ciblées et à leur destruction lorsque cela s'impose. Cela comprend l'arrachage manuel de jeunes plants (*Baccharis halimifolia*, *Yucca*, *Eleagnus*, ...), comme le piégeage de mammifères classés espèces nuisibles, ou encore la limitation de la Bernache du Canada.

Toutes les actions de gestion menées jusqu'à aujourd'hui vont être considérablement modifiées par l'ouverture à la mer des étangs du Petit et Grand Loc'h dans les mois à venir. Une adaptation des pratiques va devoir s'opérer pour la mise en œuvre de la restauration écologique des cours d'eau.

4. Réouverture à la mer

Introduite par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) en 2000, la notion de restauration des continuités écologiques des cours d'eau vise à satisfaire l'objectif d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau. C'est à travers la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) que cet objectif est mis en application en France.

Sur la Réserve Naturelle des étangs du Loc'h, cette directive se traduit par la disparition des clapets empêchant l'eau de mer de remonter naturellement vers le Petit Loc'h. La remontée d'eau de mer, à *minima* dans le Petit Loc'h, mais aussi dans le Grand Loc'h lors de grands coefficients de marée, va entraîner une modification importante du milieu connu actuellement. On peut imaginer une salinité beaucoup plus élevée dans les habitats, couplée à un niveau d'eau plus important sur le site, conduisant à un changement net de l'environnement. Certaines espèces végétales comme animales sensibles au taux en sel seront amenées à s'adapter, se déplacer, voire disparaître potentiellement. En contrepartie, la Saudraye sera de nouveau liée à la mer dans le sens aval-amont, laissant la possibilité aux espèces migratrices telles que l'anguille, le flet ou potentiellement la truite de mer de remonter le

cours d'eau pour se reproduire. En outre, ces modifications du milieu engendreront possiblement la création de nouveaux habitats, propices à certaines espèces.

Les effets encore méconnus de ce changement conduiront à une adaptation de la gestion de la réserve selon les habitats soumis ou non à l'influence marine.

D'autre part, ces modifications impliquent un recadrage des suivis scientifiques réalisés sur la réserve. Un observatoire des changements, dont la mission première est de définir les paramètres clés à suivre pour une bonne identification des modifications du site, va être créé. Pour ce faire, une analyse de "l'état zéro" doit être menée afin de démarrer idéalement le suivi au moment de l'ouverture à la mer.

Concernant le volet communication et découverte de la biodiversité, les animations et la visite libre sur le sentier d'interprétation et les observatoires seront maintenues.



A close-up photograph of a dense cluster of small, bright yellow flowers, likely from a shrub like Genista. The flowers are in various stages of bloom, with some showing their characteristic pea-like shape. The background is dark and out of focus, making the yellow flowers stand out.

Partie 3

La biodiversité

à

Guidel

Chaque espèce végétale, animale ou fongique présente des préférences vis-à-vis d'un milieu. Celles-ci les amènent à vivre dans certains milieux plutôt que d'autres, formant des écosystèmes complexes. La diversité des habitats sur une commune contribue à l'hétérogénéité des conditions de vie proposées, conduisant ainsi à une biodiversité plus importante sur le territoire. Ces milieux de vie ont été décrits à différentes échelles. Les habitats naturels par exemple sont décrits suite à l'étude pointue de la végétation et des conditions environnementales, s'appliquant à une superficie généralement petite pouvant atteindre quelques mètres carrés seulement. Plusieurs typologies sont décrites au niveau national afin d'uniformiser les études d'habitats. Pour la description de la biodiversité sur le territoire guidéolois, cette notion n'est donc pas pertinente au vu de la superficie mise en œuvre et de l'objectif de l'atlas de le rendre accessible à tous. C'est pourquoi le choix s'est porté sur les sous-trames proposées par le SRCE spécifiques aux habitats bretons, auxquelles nous avons ajouté une sous-trame pour le bâti et les milieux urbanisés.

Elles regroupent les unités suivantes :

- ✓ Trame littorale
- ✓ Cours d'eau et zones humides
- ✓ Milieux boisés
- ✓ Milieux bocagers et agricoles
- ✓ Milieux urbanisés

Habitats naturels : typologies

Il existe principalement deux typologies pour décrire les habitats : Corine Biotopes et son successeur EUNIS.

Corine Biotopes subdivise les habitats français en 7 grandes unités qui sont :

- ✓ Habitats littoraux et halophiles ;
- ✓ Milieux aquatiques non marins ;
- ✓ Landes, fruticées et prairies ;
- ✓ Forêts ;
- ✓ Tourbières et marais ;
- ✓ Rochers continentaux, éboulis et sables ;
- ✓ Terres agricoles et paysages artificiels.

EUNIS, plus complète, prend en compte également les habitats marins, et définit 11 unités de premier niveau :

- ✓ Habitats marins ;
- ✓ Habitats côtiers ;
- ✓ Eaux de surface continentales ;
- ✓ Tourbières et bas-marais ;
- ✓ Prairies ; terrains dominés par des espèces non graminéoïdes, des mousses ou des lichens ;
- ✓ Landes, fourrés et toundras ;
- ✓ Bois, forêts et autres habitats boisés ;
- ✓ Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée ;
- ✓ Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés ;
- ✓ Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels ;
- ✓ Complexes d'habitats.



Quels sont-ils?

La situation côtière de Guidel génère un intérêt particulier pour les habitats littoraux et les espèces liées à ces habitats. L'estran, le massif dunaire, les pelouses littorales, la lande, les falaises rocheuses... Autant de paysages et habitats littoraux, souvent riches en sels, soumis aux vents et embruns, qui ont façonné en grande partie l'identité de la ville. C'est un patrimoine précieux qu'il est nécessaire de préserver afin de pérenniser l'identité communale. La trame littorale est représentée au sud de la commune, par

une bande longeant la côte entre Guidel-Plages et Fort-Bloqué. Elle s'insère un peu plus dans les terres aux niveaux des étangs du Loc'h et de Lannénec, étangs arrières-dunaires façonnés par les écoulements d'eau et le mouvement des dunes au cours de l'histoire, ou de façon plus anthropique pour le Loc'h.

Un habitat important : l'estran

C'est la zone de balancement des marées, ou zone intertidale, correspondant à la partie du littoral située entre les niveaux des plus hautes et des plus basses mers. L'alternance des marées fait que cette zone est successivement recouverte puis découverte, constituant un milieu de vie particulier auquel les espèces ont dû s'adapter.



Floristiquement riches, on retrouve sur ces habitats halophiles des espèces végétales qui font l'objet d'une attention particulière telle que le liparis de Loesel qui se développe dans les dunes guideloises et dépressions humides, et qui justifie la désignation d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC). La linéaire des sables des secteurs dunaires, l'oseille des rochers des falaises littorales, ou encore le panicaut de mer sur la dune mobile sont autant d'espèces floristiques présentant un fort intérêt écologique au niveau local, national ou européen. La pérennité du liparis de Loesel et du spiranthe d'été, tous les deux menacés en France et localisés à Pen-er-Malo, dépend d'une intervention humaine pour palier la fermeture des bas-marais dunaires. De même, les travaux de restauration de la dune grise du Fort du Loc'h envahie par les fourrés à ajoncs, prunelliers et ronciers doivent permettre la réappropriation de ce milieu par les espèces spécifiques à forte valeur patrimoniale. La végétation des hauts de plage se compose entre autre d'arroche des sables, de bette maritime et de pourpier de mer.

Les dunes accueillent quant à elles du chiendent, de l'oyat, du rosier pimprenelle et du raisin de mer pour les dunes grises. Les pelouses rases des falaises maritimes abritent la spargulaire des rochers, la frankénie lisse ou encore l'armérie maritime. La bruyère cendrée, les ajoncs d'Europe et maritime forment la lande qui s'enfonce légèrement dans les terres (vers le sémaphore par exemple).

De nombreuses espèces d'invertébrés fréquentent ces espaces, notamment les étangs arrières dunaires humides, mais certaines préfèrent les milieux dunaires secs comme le criquet des dunes ou plusieurs papillons, sauterelles, araignées (dont *Ceratinopsis romana* qui fréquente les dunes d'oyat). C'est le cas également de quelques gastéropodes terrestres comme la caragouille rosée ou l'hélicelle trompette. Toutefois, plus on s'éloigne de la mer, plus la diversité des invertébrés des dunes augmente. On observe également des lapins de garenne qui ont colonisé ces milieux dunaires, comme par exemple entre la galerie marchande et la plage de la falaise.



Où se
situent-ils?



Espèces représentatives de ces habitats sur Guidel

Les récifs d'hermelles (*Sabellaria alveolata*)

Mesurant de 4 à 5 centimètres, ce petit ver marin vit sur l'estran et se construit son habitat à partir de sable et de petits cailloux qu'il colle grâce à ses propres sécrétions. Les tubes de sédiments agglomérés sont ainsi accolés entre eux, chaque ver vivant dans le sien, de façon à former des récifs ressemblant à des gâteaux d'abeille. Pour se nourrir, l'hermelle filtre l'eau et capture ainsi des microalgues grâce à ses filaments tentaculaires. Ses prédateurs naturels sont les poissons et les crabes verts. Les récifs d'hermelles sont le signe d'une bonne qualité de l'eau, et leur présence indique une biodiversité importante. Bien que les récifs résistent entre autre à la marée, ils restent très fragiles et plusieurs menaces pèsent sur eux : les vagues lors de tempêtes, les piétinements des promeneurs, la pollution, ... Peu communs, ces récifs font la particularité de la Crique des Amoureux. Pour les apercevoir, il faut se promener à marée basse, mais attention où l'on pose les pieds !



Le criquet des dunes (*Calephorus compressicornis*)



Il fréquente entre autre les pelouses rases de la dune grise car il apprécie la chaleur, mais recherche tout de même les pelouses à proximité d'étendues d'eau libre douce ou marine. Ce criquet, de l'ordre des orthoptères, se reconnaît à sa tête anguleuse et ses antennes aplaties qui lui ont valu son nom latin. Les femelles sont souvent dans les tons de vert.

La caragouille rosée (*Theba pisana*)



Petit escargot des dunes, la caragouille rosée affectionne particulièrement la chaleur et la sécheresse des habitats dunaires. Lorsque le sable atteint une température trop élevée, elle se perche sur la végétation alentour, oyat, chiendent, et s'enferme dans sa coquille. Elle fabrique un mucus pour fermer l'ouverture de sa coquille afin d'estiver. On peut alors les voir nombreux sur une tige, formant comme des grappes. Gastéropode herbivore, elle se déplace la nuit pour se nourrir de végétaux. Elle cohabite sur les espaces dunaires avec la caragouille globuleuse qui lui ressemble beaucoup.

Le panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*)



Ce chardon à fleurs bleues est bien visible sur les dunes de Guidel où il est protégé pour sa valeur patrimoniale, notamment dans les espaces signalés ENS (Dune du Pouldu par exemple). Sa contribution à la stabilisation des sols, grâce à sa longue racine et ses rhizomes lui permettant d'aller puiser eau et éléments minéraux indispensables à son développement, lui confère un grand intérêt. Il fleurit l'été et sa pollinisation s'effectue grâce à l'action des insectes. La disparition et la fragilisation de son habitat sont dues à l'exploitation du littoral par l'Homme, au piétinement des dunes par les randonneurs ou encore à l'augmentation du niveau de la mer. Il est l'emblème du Conservatoire du littoral.

L'aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Ce petit héron entièrement blanc se distingue par ses quelques plumes ornementales derrière la tête et sur le dos en période de reproduction. L'aigrette garzette fréquente aussi bien des marais doux que salés, lagunes, estuaires, tant que la présence d'eau peu profonde lui permet de se nourrir. Son long bec noir lui permet en effet de capturer petits poissons, amphibiens, crustacés, vers et insectes. Pour se reproduire, elle a besoin d'une végétation boisée telle que des feuillus, conifères ou arbustes, mais peut éventuellement se rabattre sur des roselières. Les étangs arrière-dunaires du Loc'h l'accueillent toute l'année!

La conservation des marais arrière-littoraux atlantiques est une des mesures de gestion pour la conservation de l'espèce.



Paul Veillon

Le Liparis de Loesel (*Liparis Loeselii*)

Petite orchidée vert-jaunâtre, discrète et inféodée aux habitats littoraux, elle est la seule espèce de son genre à vivre en Europe. En France, où elle est protégée, elle a fait l'objet d'un plan national d'actions sur la période 2010-2014. Elle se développe en compagnie du jonc de Gérard ou du jonc maritime dans les habitats subhalophiles, ou encore du spiranthe d'été dans les végétations dunaires comme c'est le cas à Pen er Malo. La floraison s'observe en été, puis des milliers de graines seront produites dans les capsules (fruits) après fécondation des fleurs. Une fois les capsules matures, les graines peuvent s'échapper et germer grâce à leur rencontre avec un champignon symbiotique. Menacée en Bretagne et en France, la population de liparis de Loesel décline à cause de la fermeture du milieu, mais aussi de l'aménagement du littoral, de l'utilisation de pesticides ou encore de la colonisation par des espèces envahissantes comme l'herbe de la pampa ou le séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)



La patelle (*Patella* sp.)

La patelle porte de multiples noms : bernique, chapeau chinois, lappes, bernacle, ...

Mâle au début de sa vie puis femelle ensuite, la patelle peut vivre entre 5 et 15 ans. Ce mollusque marin est fixé sur les rochers de l'estran, et vit donc alternativement de façon immergée ou émergée. A marée haute, la patelle broute les microalgues présentes sur les rochers, puis retourne digérer à l'endroit exact où elle se trouvait. En effet, les contours de sa coquille épousent parfaitement un endroit précis du rocher sur lequel elle vit, lui assurant ainsi une étanchéité optimale! Lorsque la mer se retire, la patelle garde de l'eau sous sa coquille qui lui évite le dessèchement et lui apporte l'oxygène dont elle a besoin pour respirer. Une étude a révélé que les dents de patelles étaient en fait constituées du biomatériau le plus résistant au monde, loin devant le fil d'araignée ! C'est en se promenant sur l'estran le long du littoral qu'on peut les repérer aisément sur les massifs rocheux.



Le goéland argenté (*Larus argentatus*)



Très commun et protégé en France, on retrouve le goéland argenté toute l'année le long du littoral qu'il a colonisé au fil des décennies, grâce notamment à l'industrialisation de la pêche. Son plumage évolue au cours de sa croissance, passant du brun tacheté à une couleur plus claire. Adulte, son bec jaune est orné d'une tache rouge sur la face inférieure, tache sur laquelle les poussins tapent lorsqu'ils ont faim provoquant la régurgitation de nourriture! Ses ailes grises à l'exception des extrémités qui, elles, sont noires, contrastent avec sa tête et sa poitrine blanches. Il niche sur les falaises littorales, îles, dans les landes humides, sur les plages et les dunes. Très bruyant, cet oiseau de la famille des laridés peut peser jusqu'à 1,2 kilogrammes et mesurer jusqu'à 1,40 mètres!

D'une couleur proche de la salade, cette algue verte translucide vit en eaux peu profondes (dans les dix premiers mètres), accrochée sur les rochers. On peut la voir sur les récifs lors des marées basses. Ses pigments verts lui permettent de réaliser la photosynthèse en absorbant principalement les longueurs d'ondes rouges. Le rouge étant la première couleur à disparaître lorsque l'on plonge, cela explique qu'on retrouve cette algue dans les faibles profondeurs! Fraîchement ramassée, elle se déguste crue en salade. Elle est riche en vitamines A et C, protéines, fer, calcium et magnésium. Les ulves sont capables de vivre dans des milieux eutrophes et spécialement riches en nitrates, elles sont pour cette raison en grande partie à l'origine des marées vertes.



L'ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Cette orchidée haute de 20 à 50 centimètres pousse sur les pelouses dunaires de Guidel. Protégée en Bretagne, ne la cueillez pas si vous la rencontrez! Ce n'est pas une espèce menacée à court terme, néanmoins elle redoute la fermeture des milieux. On la reconnaît à la couleur rose des sépales et l'aspect caractéristique du labelle ressemblant à un abdomen d'abeille. Cette forme est en fait une stratégie de reproduction puisqu'elle a pour but d'attirer l'insecte pollinisateur!



L'oyat (*Ammophila arenaria*)

Cette graminée typique des arrières-plages et dunes est bien représentative du milieu littoral. Présente en abondance à Guidel, l'oyat est aussi appelé chiendent marin ou roseau des sables. Comme c'est le cas pour d'autres plantes dunaires, ses racines s'enfoncent dans le sable, piégeant ainsi les grains les empêchant d'être soufflés par les vents et contribue de ce fait à stabiliser la dune. En revanche, elle ne s'installe pas sur des substrats rocheux. Plante vivace, elle organise ses feuilles en touffes. Ses fleurs sont en forme d'épillets et la pollinisation est assurée entièrement pas le vent.



La criste marine (*Crithmum maritimum*)



Egalement appelée fenouil marin, cassepierre ou perce-pierre, la criste marine pousse sur des substrats rocaillieux, sableux, salés et secs où elle est la seule à vivre. On la trouve sur les falaises littorales de Guidel où elle reçoit les embruns sans gêne. Cette plante était connue des marins qui l'utilisaient pour se protéger du scorbut, étant en effet très riche en vitamine C. La criste marine est aujourd'hui très utilisée en phytothérapie pour ses apports en sels minéraux, vitamine C, et son effet diurétique. Sa consommation alimentaire a été remise au goût du jour. Elle se déguste crue en salade, cuite ou même en condiment lorsqu'elle est marinée dans du vinaigre.



Quels sont-ils?



➤ Les cours d'eau

Au fil de leur parcours, les cours d'eau façonnent les paysages, créent des espaces où la biodiversité est élevée, apportent fraîcheur et bien-être. Omniprésents sur le territoire, ils sont en grande partie à l'origine des frontières de Guidel. Ils apportent un intérêt pour les randonneurs, les observateurs de nature, sont utilisés par l'Homme pour diverses activités depuis des décennies (moulin, pêche, approvisionnement d'eau, ...).

Ils sont bien répartis sur la commune, qu'ils soient permanents ou intermittents. Un inventaire a été réalisé en 2010 par un groupe communal d'élus, d'agriculteurs, de membres de la société de chasse locale et de représentants d'associations environnementales, et approuvé en 2012 par le conseil municipal.

On peut en citer quelques-uns des plus importants :

- ✓ La Laïta, fleuve côtier et frontière avec le département du Finistère long de 17 km. Elle est issue de la confluence de l'Ellé et de l'Isole à Quimperlé et se jette en mer à l'Anse du Pouldu ;
- ✓ La Saudraye, arrivant de Ploemeur à l'est, canalisée sur le Grand Loc'h puis se jetant en mer au niveau de l'ouvrage hydraulique plage du Loc'h ;
- ✓ Le ruisseau du Saut du Renard, affluent de la Saudraye ;
- ✓ Le Scave au nord-est de la commune, affluent du Scorff ;
- ✓ L'Orven, dit également ruisseau du Billérit, autre affluent de la Saudraye.

Relativement peu anthropisés, les cours d'eau sont propices à l'expression d'une végétation caractéristique, la ripisylve. Elle forme un véritable ruban vert autour de cette trame bleue.

Milieux aquatiques d'eau douce ou saumâtre (la limite de salure de la Laïta se situe à Cost er Lann à 7 km de l'embouchure), les cours d'eau forment des réservoirs de biodiversité importants pour la faune et la flore. Ce sont des milieux naturels complexes, offrant lieux de vie et de reproduction pour les espèces aquatiques. Du fait de leur mouvement permanent, les cours d'eau sont des lieux d'échanges et de dispersion.

La ripisylve

Du latin *ripa*, "rive", et *silva*, "forêt", la ripisylve désigne la végétation qui borde les milieux aquatiques. Elle peut être étroite ou large selon les lieux, et est constituée d'arbres et d'arbustes qui s'enracinent en profondeur. Cela leur permet d'être stables, mais aussi de fixer les berges et de limiter l'érosion. Elle participe au bon fonctionnement des cours d'eau. Source de nourriture et de refuge, elle est une ressource pour de nombreuses espèces.

Les cours d'eau, comme les zones humides, sont particulièrement sujets aux pollutions. Qu'il s'agisse de pollutions urbaine, industrielle ou d'origine agricole, toutes continuent leur course vers les milieux aquatiques. On retrouve ces molécules organiques en proportions inégales, parfois même en très faibles quantités (micropolluants) mais leurs effets sont quasiment toujours néfastes pour les espèces vivantes, l'Homme inclus, et les milieux naturels. Une étude réalisée par l'IFREMER* a même démontré l'impact des résidus de pesticides dans les zones côtières sur les microorganismes planctoniques

marins. En Bretagne particulièrement, les pollutions diffuses d'origine agricole sont le point de départ de phénomènes d'eutrophisation, c'est-à-dire d'enrichissement en éléments azotés et phosphorés des milieux aquatiques. Ils conduisent alors à un dysfonctionnement de l'écosystème, certaines espèces étant favorisées par ces apports alors que d'autres y sont sensibles. Le développement excessif d'un type d'organismes entraîne plusieurs conséquences, dont l'appauvrissement du milieu en oxygène.



➤ Les zones humides

Les zones humides sont des milieux complexes et hétérogènes à l'interface des milieux aquatiques et des milieux terrestres naturellement drainés. Sur le territoire communal, le maillage est moyennement dense puisqu'il occupe 623,83 ha, soit 12% de la superficie totale. Les zones humides sont dispersées sur l'ensemble du territoire, les surfaces les plus importantes se situant au nord-est avec la zone du Scave et de Kerdalhué, et au sud avec les étangs du Loc'h et de Lannénec. Les zones humides constituent une identité paysagère forte et jouent un rôle important en termes d'hydrologie, d'épuration et de biodiversité. Ce sont des espaces multifonctionnels présentant un intérêt écologique conséquent.

Mais au fait, c'est quoi exactement une zone humide?

Ce sont des milieux caractérisés par la présence permanente ou temporaire d'eau disponible douce, saumâtre ou salée. Cette eau peut être retrouvée en surface ou à faible profondeur dans le sol, les sols de ces zones sont dits hydromorphes* et la végétation est composée de plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Ces zones abritent de façon continue ou non des espèces animales pour qui la présence d'eau et d'humidité est indispensable. Certains trouvent dans les zones humides de quoi se nourrir, d'autres de quoi se cacher, ou encore se reproduire.

En termes d'habitats, les zones humides regroupent les marais, marécages, roselières, tourbières, prairies humides, landes et bois maércageux, forêts alluviales, ripisylves, étangs, lagunes, prés salés, rizières, mangroves, mares,

On les retrouve en lisière de ruisseaux, de fleuves, de lacs, d'estuaires, en bordure de mer, de baies, de sources, de deltas, dans les zones de suintement, dans les dépressions de vallées.

Les zones humides ont différentes fonctions. Hydrauliquement d'abord, ce sont des zones tampons qui permettent la régularisation des débits.

Lors d'épisodes pluvieux, elles ont une capacité de rétention importante. A l'inverse, elles restituent l'eau lors de période plus sèches. Elles permettent ainsi l'atténuation des crues et le soutien à l'étiage.

Biologiquement, ces zones ont des capacités épuratrices du fait d'une part du temps de séjour qui permet la décantation des matières en suspension, et d'autre part de la végétation et des microorganismes présents qui assimilent les nutriments pour se développer ou les stockent. Bien qu'on observe des phénomènes de dénitrification et de déphosphatation dans ces milieux, les zones humides sont tout de même sensibles aux excès de pollution car leurs capacités épuratrices naturelles sont limitées. Comme toujours, l'équilibre de l'écosystème est primordial pour un bon fonctionnement.

Les zones humides assurent également une fonction écologique importante puisqu'elles abritent une biodiversité floristique et faunistique importante. Elles servent à la fois de réservoir de biodiversité et de corridor écologique.

Enfin, elles jouent un rôle culturel, éducatif, récréatif et patrimonial.

Pour toutes ces fonctions, elles occupent une place importante dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

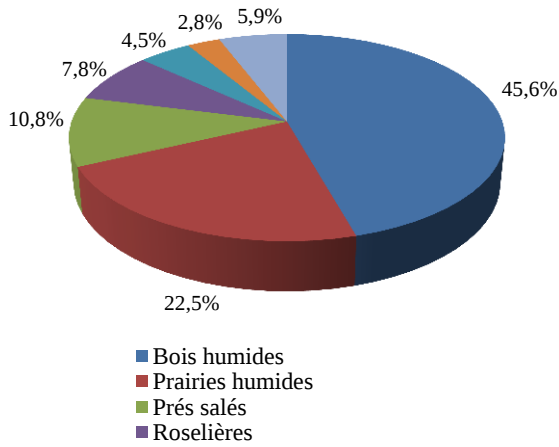
Selon leurs caractéristiques, les zones humides sont classées par typologie. Sur Guidel, leur répartition est la suivante :

Typologie	Superficie (ha)
Bois humides	284,41
Prairies humides	140,39
Prés salés	67,37
Roselières	48,87
Mégaphorbiaies	28,38
Etangs et bordures humides	17,75
Divers	36,66
TOTAL	623,83



Bois humide à carex près de St Michel

Répartition des zones humides selon leur superficie



- Les bois humides constituent de loin la typologie la plus importante en terme de superficie sur le territoire communal puisqu'ils représentent quasiment la moitié des zones humides. Ils sont composés de saulaies, de bois alluviaux et de berges, de peupleraies, associés le plus souvent à des magnocariçaies et mégaphorbiaies.
- Les prairies humides sont le plus souvent représentées par les grands joncs et joncs acutiflores.
- La végétation des prés salés est notamment marquée par la présence de salicorne vivace.

Les zones humides sont des milieux dont la durée de vie dépend de la fermeture du milieu et du comblement naturel. Des actions d'entretien, de rajeunissement ou de restauration sont nécessaires pour conserver ces milieux à long terme, elles sont menées dans le cadre du Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques (CTMA) sur Guidel, notamment sur la Saudraye. Des chantiers natures sont régulièrement organisés pour l'entretien des cours d'eau, avec des associations et bénévoles.

Lannénec

L'étang de Lannénec est considéré comme une des zones humides majeures de l'ouest du Morbihan et représente la plus grande zone humide d'eau douce de la région Lorientaise avec son plan d'eau de plus d'une cinquantaine d'hectares. Situé à 200 m en arrière de la plage du Fort-Bloqué, il se prolonge sur 2 km à l'intérieur des terres. La superficie du plan d'eau douce et des marais limitrophes atteint les 82 ha dont 24 ha sur la ville de Guidel. Le site de Lannénec présente une entité écologique et paysagère demeurée relativement préservée de l'urbanisation dispersée.



Les milieux humides abritent de nombreuses espèces pour lesquelles la présence d'eau est nécessaire et indispensable. Les poissons bien sûr, recensés au nombre de 31 sur le territoire communal, mais aussi les amphibiens, certains mammifères, oiseaux et invertébrés.

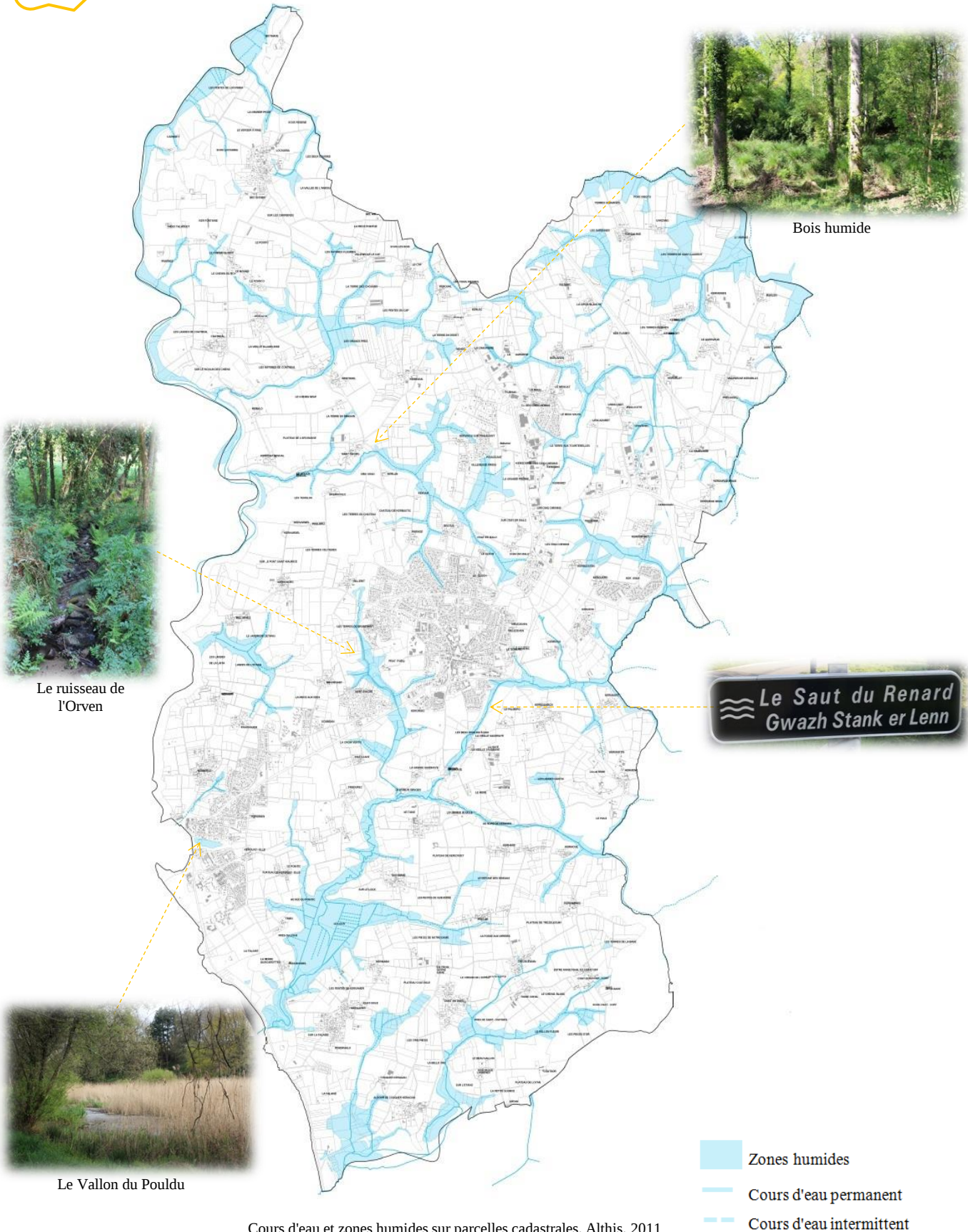
Dépendants des milieux aquatiques pour leur reproduction et les premiers stades de leur vie, les amphibiens sont souvent dépeints comme un groupe taxonomique particulièrement sensible aux modifications de leur environnement. Leur capacité de dispersion relativement faible, leur fidélité aux sites de reproduction et leur physiologie les placent en première ligne des vertébrés menacés. On rencontre au total 14 espèces d'amphibiens

sur le territoire communal, tous protégés au niveau national. Parmi eux, on distingue les urodèles des anoures. Les urodèles, présents au nombre de 4, correspondent aux tritons et salamandre. Ce sont les amphibiens qui gardent leur queue après métamorphose. A l'inverse, chez les anoures, la queue disparaît au cours du cycle de vie. Ce sont les grenouilles, crapauds, pélodyte, recensés au nombre de 10 sur Guidel. Le Vallon du Saut du Renard est riche en amphibiens divers grâce à la présence de bois de feuillus humides et non humides, de mégaphorbiaies, de prairies humides ou non. Cette variété de milieux permet l'accomplissement du cycle biologique complet de ces espèces.



Où se
situent-ils?

La première approche par l'étude de l'occupation des sols de CORINE Land Cover révélait un territoire assez pauvre en zones humides. Or l'inventaire précis a démontré que la ville en était pourtant bien pourvue!



Espèces
représentatives de
ces habitats sur
Guidel

Le roseau commun (*Phragmites australis*)

Les roselières (ou phragmitaies) forment des abris naturels pour de nombreux oiseaux. Elles sont nombreuses sur la réserve du Loc'h par exemple. Les roselières à roseau commun (*Phragmites australis*) traduisent le plus souvent une phase avancée de l'atterrissement des zones humides. Cet habitat présente une dynamique assez faible.

Le roseau commun est utilisé pour la fabrication de toits de chaume, mais est principalement connu dans le domaine de la phytoépuration. Ses rhizomes ont plusieurs fonctionnalités : ils permettent de structurer les berges d'une part, et servent de supports aux microorganismes qui dégradent la matière organique d'autre part. Grâce à l'action mécanique du vent qui fait bouger la partie aérienne dès la base, le roseau évite le colmatage et facilite l'infiltration de l'eau dans le sol. Mesurant plusieurs mètres de haut, il aime les sols argileux et riches en matières organiques et prolifère très rapidement en milieu humide.



La roselière du Vallon du Pouldu en début de printemps

L'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

L'agrion de mercure est un odonate, et plus particulièrement une demoiselle. Son développement s'effectue donc en deux phases : l'une à l'état de larve en milieu aquatique, l'autre aérienne à l'âge adulte. Sa vie aérienne est beaucoup plus rapide que sa vie aquatique, ayant pour unique but de se reproduire. L'agrion de Mercure mâle est reconnaissable à son abdomen bleu ciel parsemé de taches noires. Il mesure de 30 à 35 millimètres de long et habite les milieux aquatiques ensoleillés tels que les ruisseaux, les sources ou encore les petites rivières. Il n'aime que les cours d'eau continus, très végétalisés, mais non fermés. Il se déplace très peu et passe sa vie dans la même zone. Après la reproduction, la femelle qui se distingue par un abdomen noir et bronze, pond les œufs directement dans les plantes. Une fois les œufs éclos, les larves se développeront pendant les 20 mois suivants, subiront 12 à 13 mues avant de parvenir à l'âge adulte qui leur permettra de voler entre mai et août. Pour se nourrir, l'agrion de mercure est capable de capturer en plein vol des petits insectes. On peut le retrouver par exemple le long du Ruisseau de l'Orven, dans la zone de Saint-Fiacre.



Le vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)



Blanc et noir, avec des reflets verts et violacés, on le distingue surtout grâce à sa longue huppe caractéristique. Cet oiseau attiré par les milieux ouverts et humides vit en groupe dans les prés salés, les prairies ou aux bords des étangs. Il se nourrit principalement de vers et d'insectes facilement visibles présents sur le sol et dans la végétation. Il peut lui arriver également de manger des graines. Le déclin de cette espèce est principalement dû à la modification de ses habitats par l'assèchement des zones humides et l'intensification agricole. On peut l'apercevoir en grand nombre sur la réserve du Loc'h en hiver.



L'anguille européenne (*Anguilla anguilla*)

Ce poisson, dont la forme du corps s'apparente à celle d'un serpent, est un migrateur amphihalin. Il doit en effet se déplacer entre eau salée et eau douce pour réaliser son cycle biologique. L'anguille naît en mer des Sargasses, elle n'est alors qu'une larve qui entame un long périple (4000 à 7000 km !), entraînée par le Gulf Stream, pour arriver sur les côtes européennes. Civelée en fin de migration, elle va alors s'installer dans les eaux saumâtres, se pigmenter en brun-vert, puis remonter les fleuves et rivières. En fin de croissance, le dos de l'anguille va devenir noir et son ventre argenté. Elle sera alors prête à effectuer la migration inverse pour se reproduire et, probablement, y mourir. Les facteurs externes qui ont grandement contribué au déclin de l'espèce sont la dégradation des milieux naturels et la pêche. La durée du cycle biologique et sa complexité sont des facteurs intrinsèques de disparition. Aujourd'hui sur liste rouge à l'état de "danger critique", elle est l'objet de plusieurs stratégies nationales et plans d'actions. Localement, la ré-estuarisation du Loc'h devrait pouvoir lui permettre d'assurer son cycle de vie.



La loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Autrefois appelée *ki dour* (chien d'eau), *khaz mor* (chat de mer) ou *ki mor* (chien de mer), on sait que la loutre fréquente les berges de la Laïta, et potentiellement des étangs du Loc'h et de Lannénec. Mammifère semi-aquatique très discret et difficile à observer directement, ce sont les indices laissés tels que les épreintes (excréments), empruntes ou restes de repas qui prouvent sa présence. Ses pattes palmées, son pelage imperméable et ses yeux adaptés à la vision immergée lui permettent de se déplacer aisément dans les cours d'eau. Cependant, la loutre est également très habile sur la terre ferme et peut parcourir de grandes distances. Autrefois très présente sur le territoire français, la population de loutres a considérablement diminué au cours du XXème siècle en raison du piégeage pour sa fourrure et de la dégradation des milieux aquatiques. Protégée en France, on observe de nouveau depuis les années 1990 une recolonisation des habitats par ce mammifère, bien que le nombre d'individus reste peu important.



La Laïche paniculée (*Carex paniculata*)



Espèce commune de nos zones humides, elle forme aussi bien des magnocariçaies en bord d'étangs ou cours d'eau que dans la strate inférieure de bois marécageux, saulaies ou peupleraies. De la famille des poales, on la reconnaît facilement aux touffes vertes qu'elle forme, particulièrement imposantes. Les mottes sont en fait formées par les parties anciennes de la plante et grandissent au cours du temps, pouvant atteindre plus d'un mètre de haut ! Elle préfère les sols argileux assez riches, et nécessite un taux d'humidité élevé. Vous l'apercevrez par exemple sur le Tro Kreiz Ker le long du ruisseau de l'Orven.

Le triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



C'est le triton le plus commun. Il apprécie aussi bien les fossés, les étangs, les mares, que les rivières et petits ruisseaux lents, et globalement tout plan d'eau bien fourni en végétation aquatique et situé à proximité de zones boisées terrestres. En hiver, il fréquente les haies et les lisières de boisements. A l'instar de bon nombre d'amphibiens, il vit principalement la nuit. La reproduction de cette espèce a lieu en phase aquatique, et les femelles cachent leurs œufs dans la végétation. Le triton palmé est carnivore, il se nourrit d'invertébrés aquatiques, et peut même consommer des œufs d'autres amphibiens ou des têtards de grenouille.



Ce mammifère originaire d'Amérique du Sud a été introduit en Europe au XIX^{ème} siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Dans les années 1930, en raison de la situation économique, les éleveurs en faillite ont relâché les ragondins dans le milieu naturel. Dépourvus en France de prédateurs naturels, cet animal colonise désormais les milieux humides et contribue à l'érosion des berges et à la fragilisation d'ouvrages hydrauliques en creusant des galeries. Egalement porteurs de nombreux parasites, il est reconnu dans le Morbihan comme une espèce animale invasive. Le ragondin, aussi appelé myocastor, est un rongeur d'environ 7 kilogrammes qui se nourrit de végétaux aquatiques, de racines, d'herbe. Ses pattes arrières palmées font de lui un excellent nageur. On peut le reconnaître facilement à sa longue queue ronde dénuée de poils et à ses incisives oranges !



Le saule à feuilles d'olivier (*Salix atrocinerea*)



Communément appelé saule roux, il forme des saulaies que l'on retrouve dans la majorité des zones humides du territoire guidélois. Elles ne nécessitent en général pas d'entretien particulier. En revanche, sur les espaces comme la réserve du Loc'h, le pâturage extensif limite leur développement afin de conserver le milieu ouvert. Ce petit arbre ne dépasse guère les 5 mètres de haut et fleurit en mars-avril.

Le phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)



Ce petit passereau insectivore d'environ 13 centimètres fréquente essentiellement les zones humides. Afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette espèce en migration et mieux protéger les zones de halte migratoire, un plan national d'action « Phragmite aquatique 2010-2014 » piloté par la DREAL Bretagne a été mis en place. Il a permis le bagage de plus d'une dizaine de Phragmites aquatiques sur la réserve du Loc'h en 2012. Cette zone est en effet un site important pour la migration de l'espèce. L'oiseau peut y trouver des roselières et des prairies à laîches et à joncs favorables à sa conservation.

La grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*)

Parmi les 5 grenouilles vertes retrouvées en France, 3 sont présentes sur Guidel : la grenouille de Lessona, la grenouille rieuse, et la grenouille verte issue du croisement des deux premières. La grenouille de Lessona est la plus petite et la seule grenouille verte indigène de l'ouest. Elle fréquente les milieux humides et la végétation alentour. Au printemps, elle entame sa période d'activité et de reproduction. La femelle peut pondre jusqu'à 3000 œufs sur les plantes aquatiques ! Les têtards qui naissent se développent en quelques mois. Une étude de la biodiversité de ces grenouilles vertes a été menée sur la réserve du Loc'h en 2008.



➤ *Pour en savoir plus* sur les oiseaux de la zone humide du Loc'h, un observatoire muni de panneaux explicatifs est ouvert à tous sur le sentier du Loc'h, au lieu dit de Quéverne



Quels sont-ils?



Les espaces boisés représentent une composante paysagère relativement peu diversifiée sur le territoire communal. Ils structurent les paysages à l'ouest de Guidel et sur les deux tiers nord de la ville, au-delà d'une ligne Kerhop/Kerihoue, mais sont peu présents au sud. Les forêts suivent les principaux cours d'eau, formant une véritable coulée verte le long de la Laïta, et peuvent constituer de vastes espaces comme vers la Vieille Saudraye, Kerhoat Bénoal, Kerdudal, ou encore au nord des Cinq Chemins. Cependant, on remarque que la commune ne dispose pas de grand massif forestier d'un seul tenant (à l'image de la forêt domaniale de Carnoët sur l'autre rive de la Laïta), mais plutôt de milieux boisés dispersés, imbriqués au cœur du bocage guidélois.

Forêts essentiellement composées de feuillus (chênes pédonculés, châtaigniers, hêtres), on observe néanmoins également la présence de pins, et en lisière de cours d'eau de saules, aulnes et frênes. Le lierre, les fougères et les ronces forment la strate basse forestière. En application du code de l'urbanisme, le PLU permet de classer les massifs boisés, forêts, bosquets, parcs, arbres isolés, haies et plantations d'alignement comme espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer (Espace Boisé Classé EBC). A ce titre, 740 ha sont répertoriés comme EBC, soit 14,2% du territoire. Depuis 1952, les secteurs boisés n'ont que très peu évolués en raison des espaces agricoles bien présents sur Guidel.

Les linéaires de boisement créés par ces milieux permettent aux espèces purement forestières de se déplacer d'un secteur à un autre. C'est le cas pour les oiseaux de la famille des picidés : pic mar, pic épeiche, pic noir, pic épeichette ou par exemple pour la mésange charbonnière qui habite également le milieu forestier.

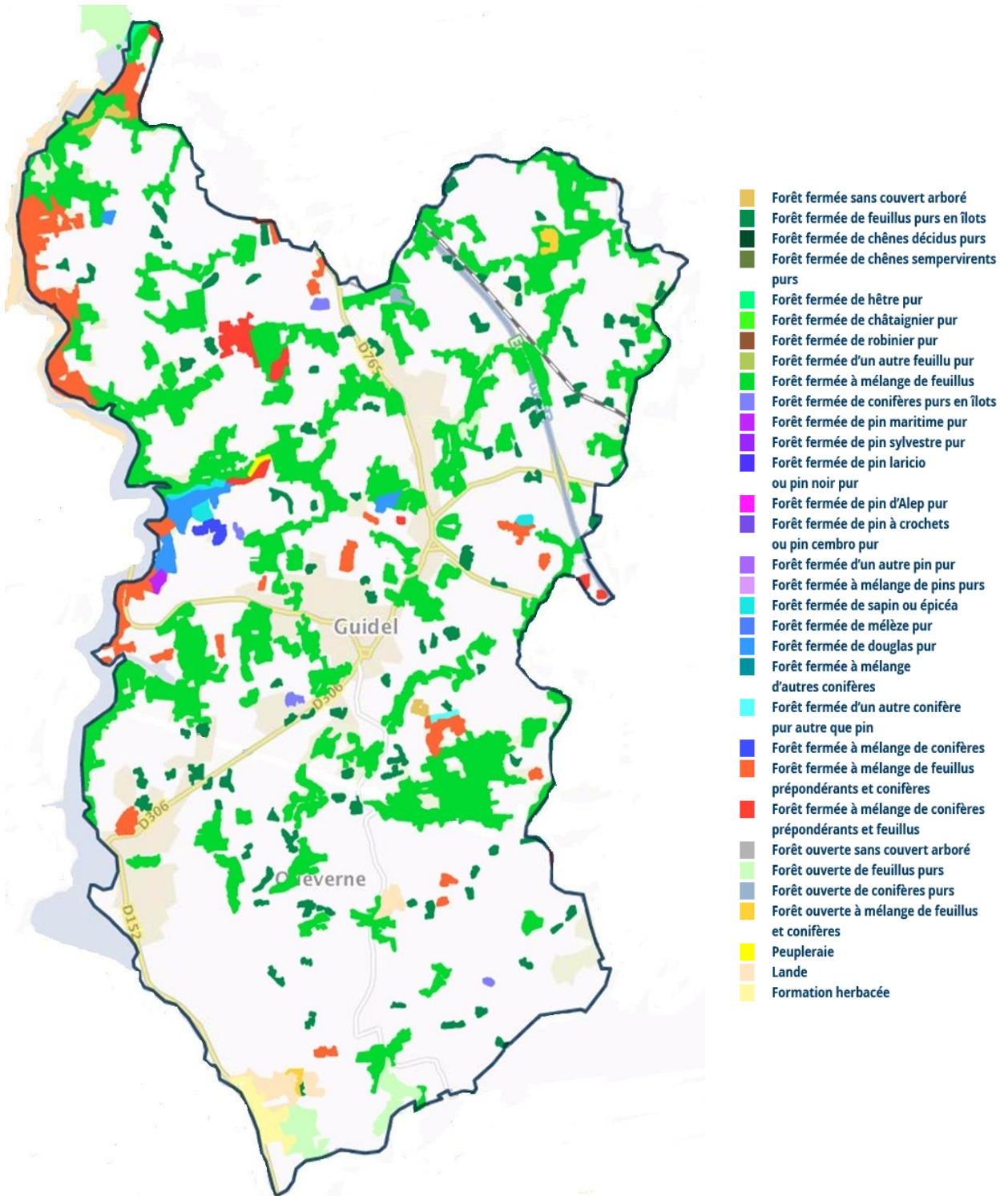
Plusieurs amphibiens passent la majorité de leur cycle biologique dans les milieux boisés, c'est le cas de la salamandre tachetée ou du crapaud commun.

Les forêts forment un habitat pour de nombreux mammifères, du petit rongeur au mammifère de taille conséquente. Parmi les espèces observées sur Guidel, on peut citer le campagnol souterrain, la martre d'Europe, l'écureuil roux, le chevreuil, le sanglier, et quelques chauves-souris (Pipistrelle de Nathusius, Noctule commune, Barbastelle d'Europe).

De même, les milieux boisés regorgent d'invertébrés divers, de l'arachnide au coléoptère, en passant par les gastéropodes. Quelques-uns de ces invertébrés présentent un intérêt communautaire : c'est le cas du lucane cerf-volant, ou de l'escargot de Quimper.



Où se
situent-ils?



Carte des milieux boisés (IGN, Géoportail, carte forestière v2 réalisée depuis 2006)



Espèces
représentatives
de ces habitats
sur Guidel

Le geai des chênes
(*Garrulus glandarius*)



Cet oiseau au plumage châtain pour le corps, noir pour la queue et bleu strié de blanc et noir pour les ailes aime vivre dans les forêts de feuillus et forêts mixtes. On peut également le retrouver dans les jardins, pour peu qu'il y ait des arbres ! Omnivore, il consomme à la fois des graines, des baies, des invertébrés, et même des poussins. A l'automne, il fait ses réserves de glands pour l'hiver en les enfouissant sous la mousse ou les feuilles mortes. Mais comme il oublie le plus souvent ses cachettes, il participe de cette façon à la dissémination des chênes et à l'expansion des chênaies ! Le nombre de glands qu'un geai peut annuellement disperser est estimé à plus de 2000.

Le chêne pédonculé (*Quercus robur*)

D'une longévité de 700 ans environ, le chêne pédonculé est l'un des feuillus les plus représentés sur la ville de Guidel. Ses feuilles sont portées en groupes, ce qui permet de créer un feuillage ajouré permettant le passage de la lumière. Il tire son nom des longs pédoncules qui portent les fruits, les glands. Ces derniers sont fortement appréciés du sanglier et du geai des chênes !



Le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Ce coléoptère est le plus grand d'Europe, sa taille pouvant atteindre 5 centimètres pour les femelles et 8,5 centimètres pour les mâles ! C'est à ses mandibules rappelant des bois de cerf qu'il doit son nom. Le cycle entier de développement du lucane cerf-volant s'effectue dans les milieux boisés. Au stade larvaire, il se nourrit de bois mort et habite ainsi le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants, particulièrement les feuillus tels que les chênes, châtaigniers ou frênes, et plus rarement des conifères. Ces habitats sont indispensables à son cycle de vie. Il s'active à la tombée de la nuit et son vol est assez bruyant !



Le pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Si vous entendez tambouriner en vous promenant en zone boisée, c'est peut-être que vous avez croisé la route d'un pic épeiche lors des parades territoriales au printemps ! En effet, ce petit picidé délimite son territoire par des tambourinages fréquents en utilisant les arbres et poteaux comme caisses de résonance. Il loge dans les troncs d'arbres ou branches où il pond ses œufs d'avril à juin. Il se nourrit d'insectes et de larves qu'il trouve dans le bois, comme de graines et de lichens lorsque la nourriture se fait plus rare.



Le chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Le chevreuil appartient à la famille des cervidés, il en est le plus petit représentant en Europe avec une hauteur au garrot d'environ 70 centimètres seulement. On peut le croiser autant dans les boisements des versants de la Laïta, que dans ceux du Grand Loc'h ou encore dans les lisères du paysage bocager. On l'observe toute l'année, de préférence au crépuscule. On distingue le mâle, appelé brocard, de la femelle grâce aux bois qu'il arbore sur la tête, pouvant atteindre une trentaine de centimètres. Ces derniers poussent en hiver, puis tombent à l'automne. Le chevreuil se nourrit de feuilles de végétaux, de lierre, de ronce, de graines et peu de plantes herbacées. En milieu agricole, il consomme certaines céréales comme le colza.



La barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)



Petite chauve-souris d'une dizaine de grammes, la barbastelle d'Europe se reconnaît à son pelage noir et ses oreilles soudées à la base. Elle vit en moyenne entre 5 et 6 ans. La barbastelle affectionne les forêts dans lesquelles les strates arbustive et buissonnante sont développées. Elle se nourrit exclusivement de petits papillons qu'elle chasse la nuit. On peut la retrouver également dans des bâtiments lors des mises bas. Plusieurs menaces pèsent directement sur elle comme la destruction des boisements linéaires, le développement des éclairages publics, les traitements phytosanitaires ou la circulation routière qui tous les trois perturbent ou détruisent ses proies. A Guidel, le bois du vallon du Saut du Renard est propice aux chiroptères forestiers.

L'escargot de Quimper (*Elona quimperiana*)



On retrouve cet escargot à la coquille translucide dans les milieux forestiers humides et ombragés, notamment sur les rives de la Laïta. Il porte sa coquille de travers du fait que celle-ci est aplatie et constituée de spires s'enroulant sur un seul côté. C'est l'un des plus grands escargots français puisque le diamètre de sa coquille peut faire 3 centimètres ! Ce gastéropode peut autant brouter des champignons sur le bois mort que manger des feuilles mortes de chênes et de hêtres, ou s'attaquer à des cadavres d'animaux. Ses prédateurs sont entre autre le crapaud commun, le hérisson et la grive musicienne. La disparition progressive des espaces boisés tend à diminuer sa population. Le maintien de bois mort et feuilles mortes est primordial pour la pérennité de l'espèce.

Le crapaud commun (*Bufo bufo*)

Un corps trapu, une peau épaisse et verruqueuse, une pupille horizontale entourée d'une iris cuivrée... pas de doute, vous êtes face à un crapaud commun ! Cet anoure imposant peut mesurer jusqu'à 15 centimètres pour les femelles. Il vit préférentiellement en forêt, et ne rejoint un plan d'eau que pour une courte période de reproduction qui dure de un à deux mois. Les plans d'eau en lisière de forêt sont d'ailleurs ses préférés ! La ponte se présente sous la forme de deux longs cordons de plusieurs milliers d'œufs noirs, cordons longs de quelques mètres. Le têtard quitte la marre une fois que ses pattes ont poussé et que ses poumons prennent le relais des branchies pour respirer hors de l'eau. Les prédateurs du crapaud commun sont variés : oiseaux, couleuvres, quelques mammifères comme le blaireau...



La chouette hulotte (*Strix aluco*)

Spécifique au milieu forestier, la chouette hulotte se plaît dans les grands massifs boisés comme les petits bois. Elle se caractérise par une tête ronde, de grands yeux marron foncé, et un cou flexible qui lui permet de tourner complètement la tête! C'est un rapace nocturne et un chasseur redoutable dans la nuit noire. On l'entend plus qu'on ne la voit, spécialement juste après le coucher du soleil ou avant. Elle s'attaque en premier aux petits rongeurs comme les campagnols ou les mulots, dont on retrouve d'ailleurs les restes dans ses pelotes de réjection. Après une nuit active qu'elle passe à l'affût perchée sur une branche, la chouette hulotte reste au fond de sa cavité la journée, discrète. C'est un oiseau qui ne migre pas, et qui est très fidèle à son site de nidification. Dans la plupart des cas, le mâle et la femelle resteront fidèles toute leur vie.



La salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Amphibien de la famille des urodèles, comme les tritons, la salamandre tachetée tient sa spécificité dans son mode de reproduction. A l'inverse des autres amphibiens, elle s'accouple en milieu terrestre, puis met bas de quelques dizaines de larves munies de branchies qu'elle dépose dans l'eau après gestation. Elle recherche les zones boisées de feuillus ou forêts mixtes pour s'abriter sous les souches, racines et pierres en journée. Elle sort la nuit pour se nourrir d'invertébrés qu'elle trouve au sol : chenille, vers de terre, araignée, gastéropode, ... Sa couleur jaune vif lui a longtemps valu d'être au cœur de légendes, dans lesquelles elle pouvait vivre dans le feu!



La primevère acaule (*Primula vulgaris*)

Très connue des jardins, cette plante vivace pousse pourtant naturellement dans les sous-bois et aux pieds des arbres. On la reconnaît à ses feuilles ovales assez grandes, et ses petites fleurs jaune pâle à cinq pétales et au cœur plus vif. Elle tire son nom du latin *Primus* qui signifie "premier" car elle est dans les premières du printemps à fleurir.

En mars-avril, on peut par exemple la voir lors d'une balade au Vallon du Pouldu.



Châtaignier commun (*Castanea sativa*)



"Gardien de la porte de l'hiver", le châtaignier était considéré par les Celtes comme le gardien des hommes et des bêtes jusqu'à l'année nouvelle. Feuillu bien représenté sur la commune, le châtaignier est un arbre commun de notre région. Présent à l'état naturel, il se contente de sols pauvres, légèrement acides ou sableux. Le châtaignier fleurit au début de l'été et ses fruits, les châtaignes, se ramassent à l'automne. Les longues feuilles à dents pointues jaunissent également en automne puis deviennent marrons. Elles restent une partie de l'hiver accrochées aux branches, desséchées, puis tombent lorsque les nouvelles feuilles repoussent.



IV.

Milieux bocagers et agricoles

Quels sont-ils ?



Le bocage est défini par le Larousse comme un "assemblage de parcelles (champs ou prairies) de formes irrégulières et de dimensions inégales, limitées et closes par les haies vives bordant des chemins creux". Ce paysage agro-naturel se retrouve sur la majorité du territoire de Guidel. Cependant, la trame bocagère a fortement diminué ces dernières décennies, laissant place à de grandes parcelles de moins en moins entrecoupées de haies.

On doit ce changement de paysage au remembrement des années 1950, consistant à regrouper des parcelles et redistribuer les terres entre les propriétaires. En 1950, Guidel est encore très nettement marquée par le paysage bocager à l'image de :

- ✓ Petites parcelles toutes travaillées ou utilisées et séparées par des talus plantés (excepté dans le secteur littoral) ;

- ✓ L'existence de nombreux vergers ;
- ✓ Des hameaux isolés au cœur de la campagne.

Après la Seconde guerre mondiale, pendant la période de reconstruction de la France, le bocage apparaît comme un frein économique. Les structures foncières ne sont pas adaptées aux nouvelles pratiques agricoles, tout droit venues des Etats-Unis. Pour faciliter le passage des engins agricoles et produire des quantités supérieures, on agrandit les parcelles et l'on supprime les haies et talus qui gênent la progression des tracteurs. Le remembrement est réalisé à Guidel entre 1953 et 1958. Le paysage en est fortement modifié. Désormais, il se compose de grandes parcelles, les talus et les haies ont disparus pour la plupart, et des voiries adaptées desservent les villages et hameaux.



Comparaison du bocage entre les années 1950 et les années 2010 à Guidel (IGN, remonter le temps)

La comparaison des deux photos aériennes prises à environ 50 ans d'écart montre bien l'évolution des paysages :

- ✓ Ouverture des espaces ;
- ✓ Elimination des haies et du maillage rural ;
- ✓ Développement des surfaces boisées ;
- ✓ Simplification du paysage qui ne se compose plus que de trois composantes : bâti, boisement, champs ;
- ✓ Développement du bâti.



La trame bocagère quasiment disparue, de nouvelles orientations de développement apparaissent sur la commune à la fin des années 1970 :

- ✓ L'espace rural est entamé en direction des Cinq chemins et du pont St Maurice, ainsi qu'en bordure de la RN 165 par la création de la zone d'activités des Cinq chemins ;
- ✓ La voie express constitue une coupure dans l'espace agro-naturel ;
- ✓ Les formations boisées existantes en 1952 se confirment.

En 1999, les grandes lignes directrices du développement de l'urbanisation esquissées en 1978 sont confirmées. Le grignotage de secteurs à vocation agricole se poursuit sur le secteur nord-ouest et nord-est de l'agglomération :

- ✓ Le vallon de Kerio-Billérit en direction du Pont Saint Maurice constitue une coupure d'urbanisation naturelle ;
- ✓ Les terres agricoles comprises entre la voie express RN

165 et la RD 765, entre l'échangeur et les Cinq chemins sont peu à peu absorbées par le développement des zones d'activités, notamment au nord de la RD 306.

Dans les années 2000, des programmes de restauration du bocage breton apparaissent. Dès 2003, Guidel s'engage dans le programme Harmonie, puis Breizh Bocage par la suite afin de réaménager son paysage bocager. Sur Guidel, ces programmes régionaux sont pilotés par le Syndicat Mixte du Bassin du Scorff. Ils ont pour objectif de reconstituer le maillage bocager par la restauration ou plantation de haies à plat et de haies sur talus (partie surélevée et plantée en limite de parcelle). Dans un paysage agricole important, le bocage offre de nombreux avantages : limiter le ruissellement, réduire l'érosion des sols, piéger les polluants et donc améliorer la qualité des eaux, ...

A quoi ça sert une haie ?

Une haie, c'est bien plus qu'une rangée d'arbres! C'est avant tout :

- ✓ Un corridor écologique ;
- ✓ Un habitat pour de nombreuses espèces ;
- ✓ Un brise-vent ;
- ✓ Un rôle d'infiltration et une retenue des eaux de ruissellement (prévention des inondations et de l'érosion) ;
- ✓ Un piège pour les polluants de l'eau ;
- ✓ Une réserve de carbone ;
- ✓ Une valeur esthétique et paysagère ;
- ✓ Une production de petits fruits ;
- ✓ Une ressource en bois ;
- ✓ Un abri pour le bétail ;
- ✓ Un outil pour améliorer la qualité du sol

Une haie est composée de cinq strates, ayant chacune leur rôle dans l'écosystème formé et abritant une biodiversité différente :

- ✓ Strate arborée ;
- ✓ Strate arbustive ;
- ✓ Strate buissonnante ;
- ✓ Strate herbacée ;
- ✓ Strate au ras du sol (mousses)



La trame bocagère et agricole, ce sont aussi les parcelles agricoles et les prairies qui sont des lieux de vie pour de nombreux animaux : mammifères, reptiles, invertébrés... Cette biodiversité peut parfois être qualifiée d'ordinaire car bien ancrée dans notre patrimoine. Elle n'en est pas moins appréciée pour son intérêt paysager et reposant, et constitue un habitat pour bon nombre d'insectes pollinisateurs dont le rôle est majeur.

L'agriculture joue plusieurs rôles envers la biodiversité. Elle y contribue en structurant le paysage, en constituant des habitats pour la faune, en fournissant des essences pour les pollinisateurs. Certaines espèces de plantes préfèrent pousser là où la terre a été travaillée, comme le coquelicot ou le laiteron des champs. La perdrix grise et le

corbeau freux se nourrissent d'insectes et de semences dans les champs, tandis que l'alouette des champs apprécie les cultures de céréales. Les espaces agricoles sont ouverts, ils sont favorables aux rapaces comme les faucons émerillon et crécerelle que l'on aperçoit aisément, perchés sur des pieux de clôtures, en bordure de champs.

D'un autre côté, les terres agricoles sont paradoxalement une menace pour la biodiversité. Les monocultures et l'utilisation de pesticides banalisée par l'agriculture intensive portent atteinte à la diversité floristique et faunistique. Les microorganismes et la microfaune du sol sont mis à rude épreuve et bien souvent ne peuvent plus assurer leurs rôles d'aérateur et de décomposeur. Les sols ressortent appauvris par l'excès de l'utilisation de produits phytosanitaires et par le manque de diversité des cultures.



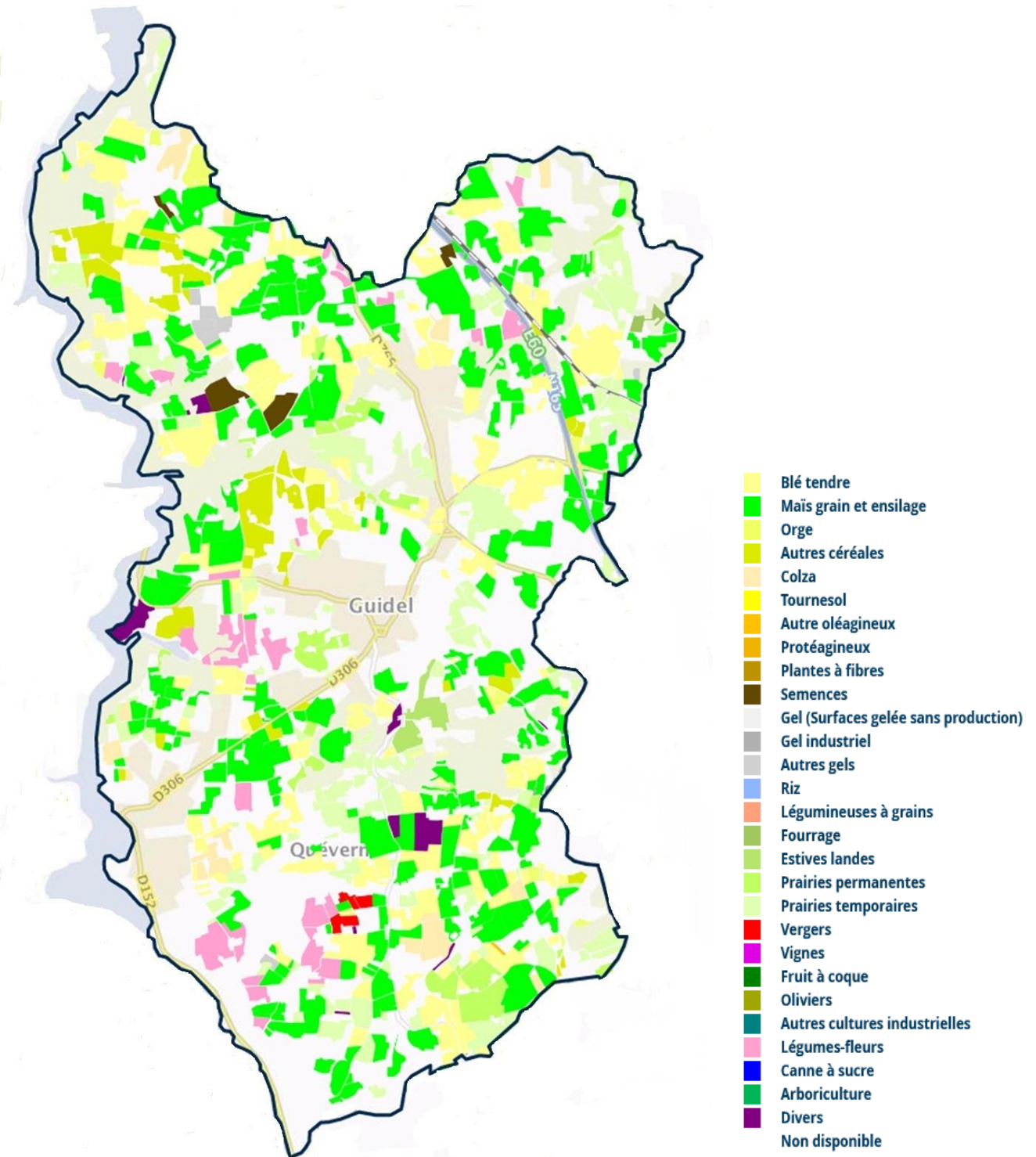
Où se
situent-ils?

Les paysages bocagers sont nombreux et dispersés sur l'ensemble du territoire rural de la commune. Ils sont interconnectés aux paysages agricoles.



Carte du bocage en 2015 (Sources : SBS, Scan 25 et orthophotos depuis GeoBretagne, Syndicat mixte de la vallée du Scorff)





Carte des terres agricoles (IGN, Géoportail, registre parcellaire graphique RPG de 2013)



Espèces
représentatives
de ces habitats
sur Guidel

Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

Un museau pointu, le corps rond recouvert de piquants bruns, ce petit mammifère bien connu se roule en boule à la moindre menace! Actif dès la tombée de la nuit, il se nourrit principalement d'insectes, d'escargots, de lombrics et de limaces. Il habite les haies, broussailles, bois de feuillus, mais il est courant de le rencontrer dans les jardins et parcs. On l'observe du printemps à l'automne. D'octobre à avril, il entre en phase léthargique en ralentissant sa respiration, son rythme cardiaque et abaissant sa température corporelle. Il se réveille tout de même au moins une fois dans l'hiver pour changer de nid !



Le paon-du-jour (*Aglais io*)



Papillon populaire grâce à ses couleurs flamboyantes, le paon-du-jour est pourtant très commun. D'un rouge-brun assez vif, chaque aile possède un œil - appelé ocelle - jaune et bleu, qui le rend facilement identifiable lorsque ses ailes sont ouvertes. Il visite de nombreuses plantes nectarifères au cours de sa journée, dont le fameux buddleja, dit "arbre aux papillons"! Avoir un plant d'ortie dans son jardin permettrait de l'attirer, puisque c'est sur ses feuilles qu'il dépose ses œufs. Le paon-du-jour fréquente divers habitats : prairies, terrains vagues, lisières, jachères, parcs et jardins. Amateurs de photos, vous pouvez envoyer vos clichés au SPIOLL pour le suivi photographique des insectes pollinisateurs!

Les ronces (*Rubus sp.*)



Très fréquentes sur l'ensemble du territoire, on retrouve les ronces dans les fourrés, dans les haies, dans les landes où elles poussent à leur guise. Elles se contentent de sols peu humides, acides et pauvres, et sont bien connues pour leurs épines. Malgré cette défense, elles peuvent abriter une faune intéressante : invertébrés, oiseaux, ... Il existe des dizaines d'espèces de ronces difficiles à identifier entre elles. La plus connue est la ronce commune, *Rubus fruticosus*, qui produit des fruits comestibles : les mûres. Ramassées à la fin de l'été, elles sont appréciées fraîches comme en confiture!



Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Ce chiroptère, plus communément appelé chauve-souris, est un mammifère dont le poids ne dépasse pas 35 grammes. On le reconnaît à son nez caractéristique en forme de fer à cheval et à son envergure pouvant aller jusqu'à 40 centimètres! L'hiver, il se suspend à une paroi dans une cavité naturelle ou artificielle et s'enveloppe dans ses ailes pour hiberner. Animal nocturne, il chasse durant l'été autour de son gîte et repère les obstacles et les proies par un système d'écholocation basé sur une émission d'ultrasons. Son régime alimentaire se compose d'insectes volants nocturnes, et principalement de coléoptères et lépidoptères. Pour se déplacer ou chasser, il suit les corridors boisés : alignements d'arbres, haies, lisières de forêts, et évite donc les milieux ouverts. La femelle met bas l'été dans des gîtes chauds (granges, greniers, toitures, ...) et donne naissance à un seul petit par an. Cette espèce protégée en France est menacée par l'ouverture importante des paysages (agriculture intensive, disparition des haies, déboisement, ...), par l'utilisation de pesticides, et bien sûr par le dérangement par l'Homme lorsqu'il est dans son gîte!



Le blaireau européen (*Meles meles*)



Sa tête allongée, blanche avec deux bandes noires des oreilles au museau et recouvrant les yeux le distingue facilement des autres mammifères de sa famille. Assez massif, il peut peser jusqu'à 20 kilogrammes pour une longueur de 90 centimètres. Nocturne, ce sont plutôt ses terriers que l'on peut repérer à l'abri des boisements. Sous nos pieds, ils sont reliés entre eux par tout un réseau de galeries! Il y passe ses journées avant de s'activer dès le coucher du soleil. De nature très propre, le blaireau commence par se toiletter et nettoyer son terrier avant même de partir en quête de nourriture! Son repas préféré est le ver de terre, mais il se nourrit aussi de fruits et céréales comme d'amphibiens, d'insectes ou de petits mammifères.

Le prunellier (*Prunus spinosa*)

Egalement appelé épine noire, cet arbuste atteignant 2 mètres de haut environ se contemple couramment dans les haies, aussi bien en milieu rural que plus littoral. Ses épines lui servent de défense contre certains animaux. Il est toutefois très apprécié par les lépidoptères comme site d'accueil! Au tout début du printemps, on le repère de loin grâce à ses fleurs blanches qui apparaissent avant les feuilles. Ses petits fruits, appelés prunelles, sont ronds et noirs. Ils sont mûrs en septembre et très appréciés des oiseaux. Ils sont quelquefois ramassés par l'Homme pour en faire notamment une liqueur.



L'escargot des haies (*Cepaea nemoralis*)



C'est bien connu, quand il pleut les escargots sont de sortie! L'escargot des haies parcourt alors à son rythme (6 centimètres par minute...) la végétation humide en laissant une trace baveuse sur son parcours. Ce mucus a plusieurs fonctionnalités dont celle de l'aider à glisser pour se déplacer, ou de le protéger contre des maladies. Ce petit gastéropode très commun n'est pourtant pas si facile à identifier tant il ressemble à ses cousins. Sa coquille, souvent dans les tons jaunes, peut en effet afficher une multitude de variations! Malgré son caractère ordinaire, l'escargot des haies est pourtant en régression. La cause? Les produits phytosanitaires dans les champs et dans nos jardins, qui empoisonnent également les prédateurs de l'escargot : grive, hérisson, reptiles, ...



Le bruant jaune (*Emberiza citrinella*)

Petit passereau typique du milieu bocager, il est protégé en France et inscrit à l'annexe II de la convention de Berne. Sa tête et gorge jaunes chez le mâle contrastent avec ses ailes plus brunes. La femelle quant à elle affiche des couleurs plus ternes et se repèrent moins facilement. Dès que les températures sont clémentes, le mâle se perche en hauteur sur un arbre ou arbuste pour chanter. Assez sociable, le bruant jaune passe l'hiver en compagnie d'autres bruants, de pipits et de moineaux dans les buissons. Bien représenté sur la France entière, son effectif est important. La reconstruction de haies sur la commune lui est favorable.



L'orvet fragile (*Anguis fragilis*)



Pris souvent pour un serpent, l'orvet appartient en fait à la famille des lézards! Ses paupières mobiles lui permettent de fermer les yeux, contrairement aux serpents. De couleur plutôt marronnée, il dépasse rarement les 50 centimètres de long. Actif la journée, on l'observe quand les températures s'adoucissent à partir de mars, et jusqu'en octobre. Comme ses congénères, il apprécie les endroits chauds qui l'aident à réguler la température de son corps. Il aime les habitats qui lui permettent de se dissimuler : prairies, milieux boisés, landes et même des milieux plus humides comme les tourbières. Il passe une grande partie de son temps sous terre, il fait partie des animaux dits "fouisseurs". Il se nourrit au sol de petits invertébrés, avec une nette préférence pour les vers de terre et les limaces!

L'urbanisation et les ruptures dans les continuités écologiques lui sont fatales. De même que l'assimilation par ses proies de pesticides.

Le trèfle blanc (*Trifolium repens*)

Plante vivace de prairies, champs cultivés, pelouses fraîches, lieux piétinés, ... Le trèfle blanc, ou trèfle rampant est assez opportuniste et pousse facilement dans toute la France. Il fait partie de la famille des légumineuses et a créé une association symbiotique avec des bactéries capables de fixer l'azote atmosphérique. Il a donc une réelle valeur ajoutée pour le sol en agissant comme un "engrais" azoté naturel. Le trèfle blanc est aussi utilisé comme fourrage pour les animaux d'élevage.



L'écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)



C'est entre fin juin et fin août que l'on peut observer ce lépidoptère butiner de l'angélique sauvage, des cirses ou encore des centaurees, assurant également le rôle de pollinisateur. Très reconnaissable par ses ailes antérieures noires zébrées de jaune et ses ailes postérieures rouge à points noirs, ce papillon vit de jour comme de nuit lorsqu'il est adulte. Son développement se fait sur une année. La ponte s'effectue entre juillet et août, les œufs éclosent deux semaines plus tard. Les chenilles diminuent leur activité métabolique et s'enferme dans un cocon jusqu'au printemps. En juin, la chrysalide se développe durant quatre à six semaines pour devenir adulte.



Quels sont-ils?

Les milieux urbanisés peuvent être variés et accueillir une faune et une flore ordinaire, mais qu'il est important de conserver au même titre que les espèces remarquables. Faire rentrer la nature en ville, ou vivre en ville au milieu de la nature, nécessite d'abord de connaître les espèces qui nous entourent pour mieux les apprécier et vivre avec elles. Une nature bien intégrée contribue à la qualité de vie des Guidelois. Certains espaces urbanisés sont assurément plus propices à accueillir une biodiversité, c'est le cas des haies, des parcs, des friches, des jardins individuels, mais aussi des vieux murs en pierre, des granges, des fermes qui attirent les insectes et donc leurs prédateurs.. Les voiries, les maisons, les milieux denses, bruyants et pollués paraissent au premier abord dénués de diversité spontanée. Or il arrive que certaines espèces apprécient justement ces milieux anthropiques et font de notre maison un peu la leur également...

Le bâti de Guidel-centre a fortement augmenté entre les années 1950 où le bourg se concentrait autour de l'église, ne dépassant globalement pas le cimetière au nord et l'école primaire Notre-Dame-des-Victoires au sud. Le paysage rural était parsemé de petits hameaux, dont faisait partie Guidel-Plages!

En 2016, l'urbanisation a bien évolué, et trois grandes zones se sont dessinées :

- toujours autour de l'église, le centre de Guidel s'est agrandi, ceinturé par le paysage agro-naturel ;
- Guidel-Plages et sa station se sont étendus en direction du centre-ville au nord et du Loc'h au sud ;
- La zone commerciale des Cinq chemins est apparue au nord du centre-ville.

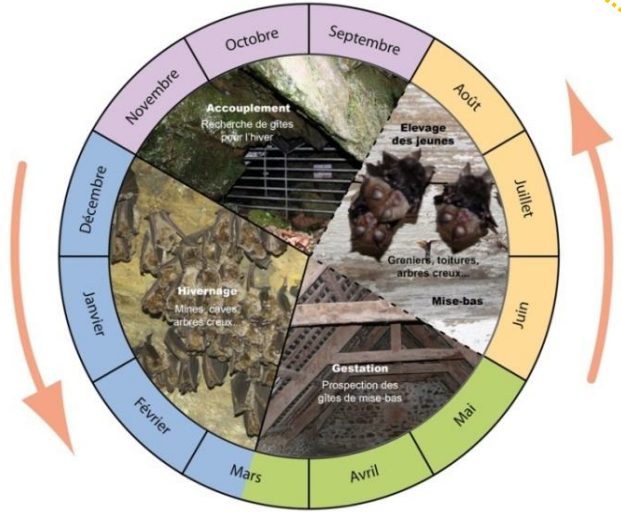


Développement du bâti à Guidel-centre entre les années 1950 et les années 2010 (IGN, remonter le temps)



Au milieu des habitations, des parcs et espaces verts ont été conservés ou ont vu le jour. Ils ne sont cependant pas toujours reliés à des corridors écologiques nécessaires à la circulation des espèces. Les plantations et les massifs au cœur du tissu urbain attirent les invertébrés dont les pollinisateurs : abeilles, bourdons, papillons, ... La trame urbaine est également riche en avifaune, certains des oiseaux urbains sont bien connus : pigeon, corbeau, moineau, mésange, rougegorge. Il habitent nos jardins et leurs chants annoncent les beaux jours!

Les chiroptères, autrement dit les chauves-souris, sont des mammifères qui bénéficient à tort d'une mauvaise réputation aux yeux des habitants. Ils font partie de cette faune attirée par les milieux anthropiques, spécialement les endroits où ils peuvent hiberner et mettre bas. Strictement insectivores, nos espèces européennes sont très souvent protégées sur le territoire français, et une attention particulière est portée sur les gîtes potentiels. Les chauves-souris sont nocturnes, certaines craignent les éclairages publics alors que d'autres tirent profit de l'attraction des insectes pour cette lumière. Une diminution de ces éclairages profite à la majorité des espèces nocturnes et recrée une trame sombre favorable au cycle biologique de ces espèces.



Cycle biologique des chiroptères (Source : Groupe Mammalogique Breton GMB, <http://gmb.bzh/une-biologie-originale/>)

Pour impulser une augmentation de la biodiversité par une meilleure prise en compte des habitats, la ville de Guidel a mis en place la gestion différenciée de ses espaces verts. Elle consiste à gérer les espaces verts des milieux urbains de différentes façons : par exemple pour les prairies, certaines sont tondues par nécessité et donc appauvries en biodiversité, d'autres sont fauchées tardivement, ou laissées en libre évolution pour laisser place à l'installation d'une grande variété d'espèces. Cette gestion intègre les espaces verts comme des réservoirs potentiels de biodiversité. De plus depuis une dizaine d'années, la ville s'est engagée à diminuer fortement sa consommation de produits phytosanitaires. Désormais depuis janvier 2017, la loi interdit l'usage de ces produits par les collectivités locales.

Les espèces exotiques envahissantes

Les milieux urbanisés hébergent souvent de nombreuses espèces étrangères apportées dans les jardins à des fins ornementales. Disséminées dans les milieux naturels, elles peuvent rentrer en compétition avec la flore locale, et parfois même coloniser un milieu au détriment des plantes indigènes lorsque les conditions sont favorables à son développement. Sur Guidel, les principales espèces envahissantes sont les herbes de la pampa, le séneçon en arbre, le myriophylle aquatique et la lentille d'eau pour les milieux aquatiques.



Plan d'eau du Vallon de la Pitié envahi par le myriophylle aquatique

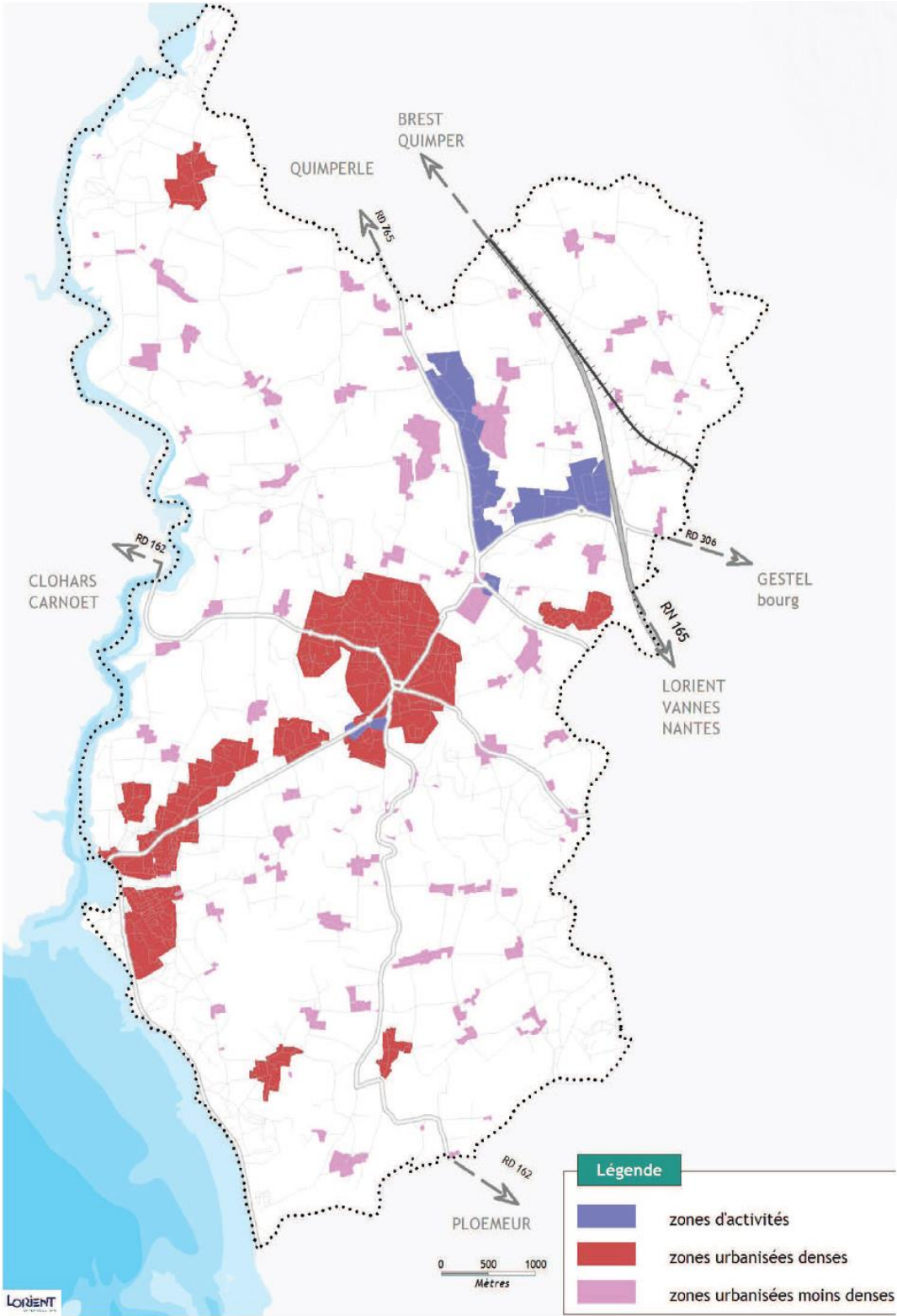


L'herbe de la pampa

- Un exemple de biodiversité spontanée sur les vieux murs : mousses, fougères, lierre profitent pleinement de cet habitat à leur disposition!



Où se situent-ils?



Carte du bâti à Guidel (Source : PLU 2012, Lorient Agglomération)



Espèces
représentatives
de ces habitats
sur Guidel

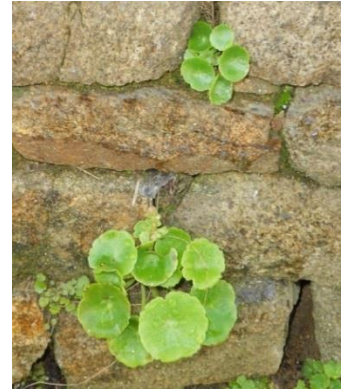
Le rougegorge (*Erithacus rubecula*)



Petit passereau commun facilement reconnaissable à sa poitrine rouge orangée, il fréquente régulièrement les jardins et n'hésite pas à s'approcher des habitations, spécialement en hiver. Il se nourrit aussi bien d'insectes, de vers, que de graines ou de fruits. Ne vous fiez pas à sa petite taille et son aspect fragile, il n'en est pas moins agressif avec tout intrus de son espèce qui s'aventurerait sur son territoire ! Cela conduit à de violents affrontements à coups de griffes et de becs, pouvant mener à la mort d'un des combattants. D'une façon générale, sa population est en augmentation. On peut supposer que le réchauffement climatique et les hivers doux contribuent à cette tendance.

Le nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*)

Petite plante vivace qui pousse autant sur de vieux murs ombragés que sur des rochers et falaises, on la reconnaît à ses feuilles arrondies, creusées au centre par une dépression en forme de nombril, d'où son nom ! Cette plante de la famille des crassulacées est constituée de feuilles épaisses riches en eau et de fleurs blanches à vertes pâles en forme de clochette se répartissant le long d'une haute tige. La floraison s'effectue du printemps à l'été. Ses feuilles sont comestibles crues, et en application sur des plaies et brûlures elles auraient des propriétés cicatrisantes. Vous la trouverez par exemple en vous baladant sur le Tro Kreiz Ker ou sur de vieux murs du centre-ville.



Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

Sur les murs, les tas de cailloux et même les voies ferrées, ce petit reptile d'une vingtaine de centimètres aime s'exposer au soleil, ce qui le rend très facile à observer l'été. Ce comportement s'explique par le fait que le lézard des murailles est un animal poïkilotherme (communément appelé à « sang froid »), c'est-à-dire que la température de son corps varie avec celle du milieu extérieur. Pour tempérer son corps, il se réfugiera à l'ombre. Il est également connu pour l'autotomie de sa queue. Attrapée par un prédateur, celle-ci se casse et permet au lézard de s'échapper, puis se régénère par la suite. Pour se nourrir, il s'attaque principalement aux insectes et araignées.



Le citron (*Gonepteryx rhamni*)

Quand on le croise, on comprend aisément d'où il tire son nom! Les ailes découpées du mâle sont jaune citron, alors que celles de la femelle sont plus claires. Elles sont unies, à l'exception d'un petit point rouge-brun qui orne leur milieu. Ce lépidoptère fréquente les jardins et les milieux bocagers où il papillonne de fleurs en fleurs. Posé, il garde toujours ses ailes fermées. Quand arrive l'hiver, il s'abrite sous quelques feuilles de lierre ou dans un buisson, puis secrète un "antigel" naturel qui protège son corps du froid pendant son hibernation. Avec une espérance de vie supérieure à un an, il fait partie des papillons dont la longévité est la plus longue! Autant de spécificités qui font de ce papillon pourtant commun un insecte étonnant!



La pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)



La pipistrelle est la plus petite chauve-souris européenne. Elle est de couleur brun-roux, ses oreilles et son museau sont noirs, et ses petites ailes facilitent son vol entre les feuilles d'arbres. Elle est active après le coucher du soleil où elle chasse tout type d'insectes volants qu'elle trouve dans les jardins, les parcs, les milieux boisés, les zones humides, et même autour des lampadaires qui attirent ses proies! Lorsque l'hiver arrive, elle choisit des endroits confinés du milieu urbain comme les greniers, les églises, les bunker ou plus naturels comme des cavités d'arbres ou des fissures pour hiberner. Ses gîtes de mise-bas sont quant à eux essentiellement anthropiques : maison, grange, garage, elle apprécie nos lieux de vie!

Le merle noir (*Turdus merula*)

A l'origine forestier, le merle noir est désormais familier de nos parcs et jardins où il a su s'adapter. Son bec jaune orangé contraste avec son plumage entièrement noir pour les mâles, celui des femelles est de couleur brun tacheté. Cet oiseau cherche sa nourriture au sol, en fouillant avec son bec, il se nourrit ainsi de vers de terre et autres invertébrés des pelouses. On le voit également consommer des fruits sauvages ou dans les vergers. Bien que très courant dans nos régions, le merle noir est tout de même inscrit sur les listes rouges de l'UICN avec le statut de préoccupation mineure, et d'intérêt communautaire par son inscription à la directive Oiseaux.



Le moineau domestique (*Passer domesticus*)



Si le moineau domestique porte ce nom, ce n'est pas au hasard! Relativement dépendant de l'Homme, il vit aussi bien à proximité des habitations de ville que de celles en campagne. On dit qu'il est anthropophile. On le voit facilement au sol, dans les arbres et arbustes de nos jardins, comme sur le rebord de notre fenêtre où il peut faire preuve de curiosité. Ce petit moineau mange de tout! Graines, insectes, fruits, bourgeons constituent son repas. Le mâle se distingue par sa bavette noire, une tache rousse sur la nuque et un bec noir. Le plumage de la femelle est plus pâle, entièrement grisâtre et son bec est plus clair.

Le lierre grimpant (*Hedera helix*)

Seule araliacée sauvage d'Europe, le lierre grimpant est une liane qui s'accroche aussi bien aux arbres, aux murs ou aux clôtures qu'il ne rampe sur le sol des sous-bois grâce à ses crampons. Sa facilité à coloniser les supports verticaux et sa résistance lui valent bien souvent la réputation injustifiée de plante parasite. Bien que familier, le lierre joue un rôle important pour la biodiversité en terme de refuge et de nourriture, notamment pour les insectes et les oiseaux. Le citron y passe l'hiver, tandis que les abeilles butinent ses fleurs à l'automne pour faire leurs réserves alimentaires. En effet, le cycle de vie du lierre est inversé par rapport à la majorité des plantes : il fleurit à l'automne et ses baies sont mûres au début du printemps, assurant une nourriture pour les oiseaux en sortie d'hiver. Outre ses capacités dépolluantes (vis-à-vis du benzène par exemple), le lierre contient des saponines qui agissent comme le savon.



Le vulcain (*Vanessa atalanta*)



Assez simple à reconnaître par ses bandes orangées sur fond noir, le vulcain s'observe couramment lors d'une belle après-midi ensoleillée. Lépidoptère diurne, il aime les environnements urbains mais se plaît également dans les milieux plus ruraux. Comme pour son cousin le paon-du-jour, l'ortie est sa plante-hôte, c'est-à-dire l'espèce végétale sur laquelle il dépose ses œufs et qui sera le lieu de croissance de ses larves. Les orties du fond de votre jardin ne seront bientôt plus traitées comme des "mauvaises herbes" mais comme un observatoire à papillons!



Partie 4

Synthèse

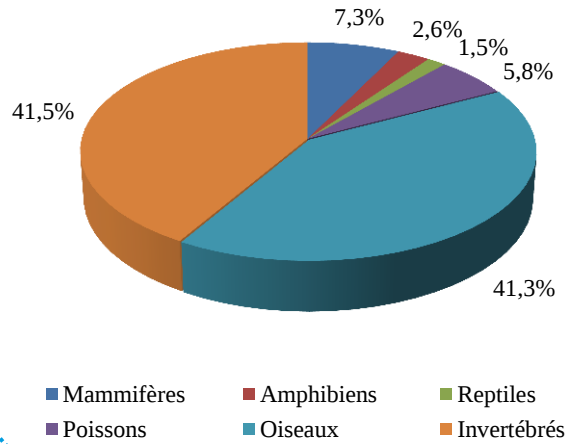
et

enjeux

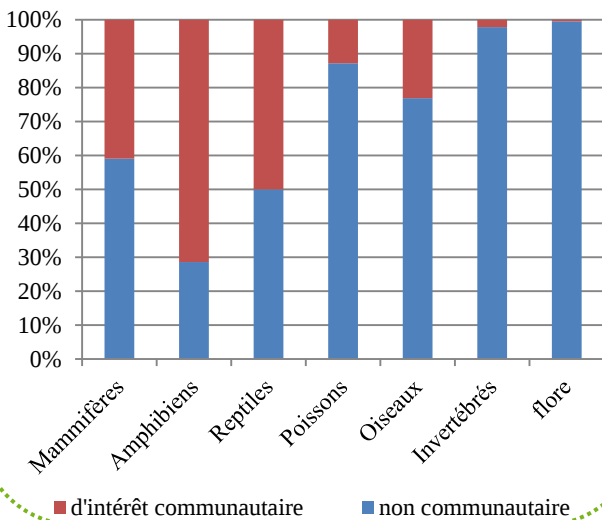
Synthèse du travail réalisé

La compilation des nombreuses données d'observation recueillies durant ce travail a permis de dresser un bilan global de la biodiversité guidéloise. Ce sont au total plus de 1500 espèces qui ont été identifiées lors des diverses études menées ces dernières années! Certaines présentent un fort intérêt patrimonial et communautaire, et sont situées dans les zones bénéficiant d'un statut spécifique de conservation du patrimoine naturel.

Répartition des données faunistiques recueillies



Répartition des espèces d'intérêt communautaire



Parmi les 988 espèces floristiques identifiées, on constate que :

- ✓ 5 sont d'intérêt communautaire. Il s'agit du liparis de Loesel, de l'oseille des rochers, du spiranthe d'été, du petit houx et du poirier à feuilles en cœur ;
- ✓ 9 espèces sont protégées au niveau national et 13 au niveau régional ;
- ✓ 58 sont déterminantes pour les ZNIEFF en Bretagne ;
- ✓ 27 figurent sur au moins une liste rouge (mondiale, européenne, française ou bretonne) en tant qu'espèce menacée de disparition.

Parmi les 533 espèces animales recensées sur Guidel :

- ✓ 90 sont d'intérêt communautaire ;
- ✓ 213 sont protégées au niveau national, dont 163 espèces d'oiseaux ;
- ✓ 125 sont déterminantes pour les ZNIEFF en Bretagne, dont 93 espèces d'oiseaux ;
- ✓ 92 figurent sur au moins une liste rouge (mondiale, européenne, française ou bretonne) en tant qu'espèce menacée de disparition, dont 79 espèces d'oiseaux.



Actions mises en place

Comme le montre cet atlas, le territoire guidéolois est riche en biodiversité en termes d'habitats et d'espèces. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en place pour la protection du patrimoine naturel sur le territoire, par la municipalité en partie à travers l'Agenda 21, et par les organismes spécifiques à la conservation de ce patrimoine naturel (Lorient Agglomération, Natura 2000, le département, le syndicat du Scorff, la fédération des chasseurs, ...). On peut citer :

- ✓ Le PLU à travers plusieurs points :
 - Le zonage pour la protection des espaces naturels remarquables, zones humides, espaces boisés, TVB ;
 - La préservation des coupures d'urbanisation (couronne verte) ;
 - La réhabilitation dunaire ;
- ✓ La gestion différenciée des espaces verts, la diminution depuis plusieurs années de l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- ✓ L'opération "un enfant, un arbre" pour favoriser la plantation ;
- ✓ Le programme Breizh Bocage pour la reconstitution de talus et de haies ;
- ✓ Le CTMA ;
- ✓ Les actions d'éducation à l'environnement :
 - Après-midi de découverte de l'estran et de la Crique des amoureux ;
 - Ramassage des déchets sur la plage ;
 - Semaine alternatives aux pesticides ;
- ✓ Programme éco-école ;
- ✓ Labellisation des étangs du Loc'h en Réserve Naturelle Régionale ;
- ✓ Protections du littoral avec Natura 2000 et le département :
 - Création de la piste piéton/cycle le long du littoral ;
 - Reconstitution du cordon dunaire ;
 - Création d'aires de stationnement

Les travaux réalisés par Natura 2000 pour la restauration du littoral

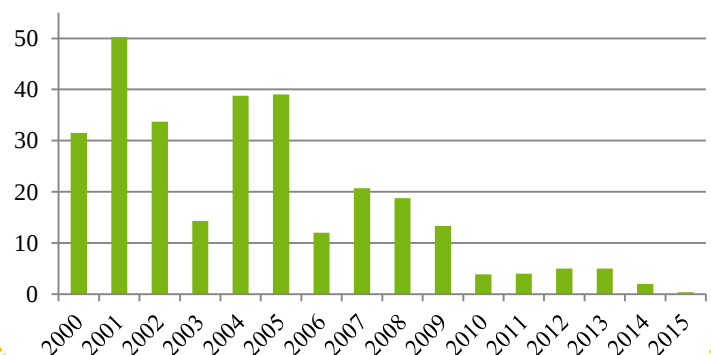


Comparaison avant et après travaux de la voie piéton/vélo le long du littoral (source : DOCOB du site FR5300059, 2010)

Pour le bocage ...

Le programme Harmonie entre 2004 et 2006 a permis la plantation de plus de 12 kilomètres de haies, la création de 730 mètres de talus et 0,2 hectares de bosquets.

Consommation de produits phytosanitaires depuis 2000 en kg de matières actives



II.

Enjeux

Les associations naturalistes et les organismes experts dans la gestion et la protection du patrimoine naturel ont mis en évidence le potentiel du territoire de Guidel. Les enjeux identifiés parmi ce potentiel peuvent être spécifiques à Guidel comme ils peuvent être plus généraux et découler des enjeux liés au territoire français.

Enjeux	Initiatives possibles
Préserver les zones humides	- Signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes : myriophylle aquatique et lentille d'eau minuscule ; - Conserver les bois humides et alluviaux en bon état de conservation ; - Peupleraies dégradées : éviter toute nouvelle plantation de peupliers et restaurer les prairies humides après coupe de ces derniers ; - Maintien du stade prairial des prairies humides par fauche et exportation ou par pâturage extensif ; - Entretenir les roselières par fauche avec exportation ; - Favoriser une diversification des ceintures de végétation des bordures d'étangs et vérifier le bon fonctionnement hydraulique des étangs ; - Restaurer certaines mares par nettoyage des bordures ; - Recréer des zones humides lorsque cela est possible permettra entre autre d'augmenter la biodiversité sur le territoire.
Restaurer le maillage bocager	- Participer au programme Breizh Bocage 2015-2020 ; - Initier des chantiers natures pour la plantation de haies.
Forêts	- Conserver les vieux arbres et arbres morts favorables à la biodiversité (et particulièrement à certains insectes).
Favoriser l'écosystème de l'estran	- Limiter au maximum les nettoyages mécaniques ; - Communiquer sur l'enjeu de la laisse de mer ; - Encourager les initiatives de ramassage des déchets sur les plages ; - Organiser des sorties de découverte de l'estran (Marcel Maringue, Graines d'océan, ...) ; - Réaliser l'inventaire de l'estran.
Restaurer les continuités écologiques	- Restaurer la continuité de la Saudraye en ouvrant à la mer.
Trame noire favorable aux espèces nocturnes	- Diminuer les pollutions lumineuses afin de favoriser les espèces nocturnes.
Préserver les gîtes à chiroptères	- Se rapprocher de Natura 2000 (gîtes sur le périmètre) ; - Sensibiliser les habitants à la cohabitation avec les chiroptères.
Gérer les espèces exotiques envahissantes	- Communiquer sur le sujet pour que les habitants soient conscients de ces espèces ; - Répondre à l'enquête régionale : https://cms.geobretagne.fr/content/especes-exotiques-envahissantes-enquete-regionale
Favoriser les habitats attractifs pour les pollinisateurs	- Privilégier la flore indigène ; - Favoriser la tonte et fauche tardive ; - Diversifier les espèces de plantes et les périodes de floraison ; - Construire des hôtels à insectes en zones urbaines (étude Urbanbees : http://urbanbees.eu/pageressources/outils-programme).

Enjeux	Initiatives possibles
Impliquer le service des espaces verts	- Sciences participatives : Programmes PROPAGE et FLORILEGES (ex : vidéo de BiodiVert : http://www.nn-chicomendes.org/nos-actions/la-mission-gestion-differenciee/gestion-differenciee-et-biodiversite) ; - Rejoindre le pôle métier Biodiversité de GéoBretagne (contact DREAL : Aude Pelichet).
Biodiversité ordinaire	- Inciter les particuliers à limiter l'utilisation de produits phytosanitaires ; - Communiquer sur l'intérêt de la faune locale plutôt qu'exotique.
Communiquer avec les Guidélois sur la biodiversité	- Continuer le concours des jardins fleuris ; - Organiser un concours photos sur la biodiversité guidéloise avec possible exposition (en partenariat avec Sensibilité Photos?) ; - Encourager les sciences participatives (et pourquoi pas en partenariat avec l'association Guidel rando) ; - Organiser une journée "Les 24h de la biodiversité" avec l'aide de l'AFB, des associations naturalistes locales, d'experts ; - Profiter des événements (Littorale 56, ramassage des déchets) pour faire connaître les enjeux liés à la biodiversité ; - Sensibiliser à la flore spontanée ; - Impulser la création de jardins écologiques partagés ; - Organiser un troc aux plantes axé sur la flore et semences indigènes ; - Organiser des ateliers "sport et biodiversité" sous la forme de course d'orientation pour découvrir la faune, la flore, les habitats - Continuer d'organiser des sorties de découverte de la biodiversité (Loc'h, estran)

Les programmes de sciences participatives accessibles à tous : quelques exemples

- ✓ Phenomer : programme lancé par l'IFREMER pour signaler les phénomènes d'eaux colorées par les prolifération de microalgues
- ✓ Capoera : programme lancé par l'APECS pour le signalement et l'identification des œufs de raies
- ✓ Les programmes de Vigie Nature :
 - Opération papillons ;
 - Opération escargots ;
 - Observatoire des bourdons ;
 - Sauvages de ma rue ;
 - Spipoll : suivi photographique des insectes pollinisateurs ;
 - Oiseaux des jardins ;
 - Biolit : observatoire du littoral ;
 - Birdlab : Observatoire aux mangeoires.

Retrouvez tous les programme de sciences participatives sur :
<http://www.naturefrance.fr/sciences-participatives>



Conclusion

La démarche de ce travail a été de rassembler le maximum d'informations acquises sur la biodiversité de Guidel pour la faire découvrir à tous : élus, enfants, habitants, passionnés, novices, ...



En tout, ce sont plus de 1500 espèces qui ont été répertoriées sur le territoire, à travers toutes les études menées. Les points chauds de la biodiversité en lien avec le littoral sont bien identifiés et des actions pour la préservation de ce patrimoine sont désormais bien engagées (par les créations de la ZSC Natura 2000 et de la réserve des étangs du Loc'h, ENS, communication de la ville,...). Pour que ce patrimoine naturel soit transmis aux générations futures, la municipalité, accompagnée de tous les acteurs impliqués, se doit de préserver les habitats qui abritent les espèces remarquables comme ordinaires.



Les actions déjà mises en place en faveur de la biodiversité, comme la gestion différenciée des espaces verts ou les chantiers de restauration des zones humides, doivent se perpétuer pour que le potentiel d'accueil de la biodiversité à Guidel soit préservé, voire amélioré.



L'atlas de la biodiversité est un état des lieux à un moment donné, il n'a pas pour vocation à rester figé. Les milieux évoluent en permanence, de façon naturelle ou plus anthropique comme c'est le cas pour les étangs du Loc'h. Des suivis de l'évolution devraient pouvoir permettre de quantifier les changements et leurs effets sur la biodiversité.



Ce document s'inscrit dans la continuité de vouloir communiquer sur l'intérêt d'une biodiversité locale, afin que chacun prenne pleinement conscience de ce qui l'entoure et des enjeux liés. Il propose également des initiatives possibles à plusieurs échelles, pour la connaissance et la protection. L'Homme fait partie de l'écosystème, il doit intégrer les espèces et les habitats dans ses pratiques quotidiennes comme dans ses projets d'urbanisme et de développement. Chacun à son niveau peut intégrer la biodiversité à ses pratiques s'il le souhaite : au jardin, dans sa consommation, lors de ses déplacements, dans ses loisirs, ...



Enjeu important des prochaines années au niveau mondial, la biodiversité est l'affaire de tous!



Annexes

Crédit photo

Abdrone (Guidel):

Vue aérienne de l'estuaire et Guidel-Plages : couverture

Catherine Bodic (Guidel) :

Chevreuil à Kerbastic : p 49

Champs en été : p 51

M. De Baets :

Goéland argenté : p 37

Jean-Yves Doussal (sur la RNR du Loc'h) :

Phragmite des joncs, rat musqué : p 29

Vanneau huppé : p 43

Pic épeiche : p 48

Geai des chênes : p 48

Rougegorge : p 62

Orlane Doré (site Natura 2000) :

Liparis de Loesel : p 37

Grand rhinolophe : p 57

Maëlle Durante (Guidel) :

Photos du sommaire : p 2

Vue sur la Laïta : p 3

Mésange charbonnière, passiflore, champignons : p 7

Bourdon, Petit Loc'h, roselière, sculpture de St Fiacre : p 9

Pissenlits : p 11

Ajoncs, diptère, lépidoptère, littoral, aigrette garzette, flore, petit Loc'h, faune de l'estran : p 12

Vue aérienne de Guidel : p 13

Blockhaus devant le sémaphore : p 14

Vue aérienne de Guidel-centre : p 15

Falaises du sémaphore : p 16

Mares du Grand Loc'h, clapets : p 26

Poney New Forest, Milieux fermés et ouverts : p 30

Ajoncs : p 32

Cours d'eau de l'Orven, bois de Mélézeven, parking de la piscine, bocage à Kerrouarch, estuaire de la Laïta : p 33

Vue aérienne sur la plage de Loc'h : p 34

Milieux littoraux : p 35

Caragouille rosée, récif d'hermelles, panicaud des dunes : p 36

Patelles : p 37

Laitue de mer, oyat, criste marine : p 38

Vue aérienne sur la Laïta : p 39

Carex : p 40

Vue aérienne sur les étangs de Lannénec : p 41

Milieux humides et aquatiques : p 42

Roselière : p 43

Triton palmé, laïche paniculée : p 44

Saule à feuilles d'olivier : p 45

Bois à Mélézeven, lierre : p 46

Chêne pédonculé : p 48

Primevère acaule, châtaignier commun : p 50

Haie sur le Tro Kreiz Ker : p 52

Champs et bocage : p 53

Hérisson (hors Guidel), ronces : p 56

Prunellier, escargot des haies : p 57

Trèfle blanc : p 58

Plan d'eau du vallon de la pitié, vieux mur en centre-ville : p 60

Nombril de vénus : p 62

Citron, merle noir : p 63

Vulcain, lierre : p 64

L'Orven : p 65

Lépidoptère, odonate, flore, Laïta, lierre : p 70

Flickr :

Tomates (INRA, Jean Weber) : p 9

Escargot de Quimper (Gilles San Martin) : p 49

Jean-Philippe Gruson (sur la RNR du Loc'h) :

Sarcelle d'hiver : p 28

Bécassine des marais : p 29

Jean-Pierre Pichard (sur la RNR du Loc'h) :

Coronelle lisse, gorgebleue à miroir : p 29

Ophrys apifera : p 38

Grenouille verte : p 45

Lucane cerf-volant : p 48

Crapaud commun : p 49

Lézard des murailles : p 62

Pixabay :

ADN et yeux : p 8

Fleur d'arnica (Silberfuchs), fleur de coton (Mahdiya Tatjana), patte de gecko (skitterphoto) : p 9

Salamandre tachetée (PavlaD) : p 50

Paon-du-jour (Couleur) : p 56

Moineau domestique (Sipa) : p 64

Olivier Primas (sur la RNR du Loc'h) :

Crapaud calamite : p 29

Agrion de Mercure : p 43

Public domain pictures :

Phragmite aquatique : p 45

Paul Veillon (sur la RNR du Loc'h) :

Canard colvert : p 28

Aigrette garzette : p 37

Ragondin : p 45

Wikipédia :

Escherichia coli (Rocky Mountain Laboratories) : p 7

Morphine (Benjah-bmm27) : p 9

Criquet des dunes (Gilles San Martin) : p 36

Anguille européenne (GérardM), loutre d'Europe (Fabrice Capber) : p 44

Barbastelle d'Europe (Jean Roulin) : p 49

Chouette hulotte (Michael Gäbler) : p 50

Grande sauterelle (Richard Bartz) : p 56

Blaireau (Peter Frimming) : p 57

Bruant jaune (Andreas Trepte), orvet (F. Lamiot), écaille chinée (Jean-Pol Grandmont) : p 58

Herbe de la pampa (www.biolib.de) : p 60

Pipistrelle commune (Gilles San Martin) : p 63

Claude Yvon (sur la RNR du Loc'h) :

Martin pêcheur : couverture

Foulque macroule : p 28



Glossaire

Eutrophe : C'est un milieu enrichi en matières nutritives, menant à un déséquilibre de l'écosystème par le développement favorisé de certaines espèces.

Hydromorphe : se dit d'un sol régulièrement saturé en eau

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER.

Inféodé : Une espèce inféodée à un milieu signifie qu'elle est très fortement liée à ce milieu, voire complètement dépendante, et peut difficilement vivre en dehors de celui-ci.

Magnocariçaie : milieu dominé par les laîches (Carex).

Mégaphorbiaie : Prairie de hautes herbes (entre 1 et 3 mètres) située sur sol humide.

Mésophile : en botanique, relatif à une plante qui a besoin d'un milieu moyennement humide pour se développer.

Mésotrophe : Milieu dont la teneur en éléments minéraux est moyenne. C'est un milieu naturellement fertile.

Ptéridaie : Milieu dominé par les fougères.

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Transect : C'est un dispositif d'observation de terrain le long d'un tracé linéaire.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



Bibliographie

Documents :

- Atlas de la biodiversité communale, S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, Humanité et Biodiversité, France Nature Environnement et Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2014 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Atlas%20de%20la%20biodiversit%C3%A9%20communale%20-%20S%E2%80%99appropri%C3%A9%20et%20prot%C3%A9ger%20la%20biodiversit%C3%A9%20de%20son%20territoire%2C%20guide%20ABC.pdf>
- Guide de gestion écologique pour favoriser les abeilles sauvages et la nature en ville, Urbanbees, 2014 : http://www.urbanbees.eu/sites/default/files/ressources/guide_gestion_ecologique.pdf
- Guide de la biodiversité à l'usage des maires, Les éco maires, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2010 : <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Agir-pour-la-biodiversite/Ressources-du-parcours-3/Guide-biodiversite-a-l-usage-des-maires>
- La trame verte et bleue, Un outil pour maintenir la biodiversité dans nos territoires et lutter contre le changement climatique, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2016 : http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/la_trame_verte_et_bleue_un_outil_pour_maintenir_la_biodiversite_dans_nos_territoires_et_lutter_contre_le_changement_climatique.pdf
- La trame verte et bleue régionale : approches et méthodologies retenues, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, 2015 : http://www.tvb-bretagne.fr/sites/default/files/SRCE_BRETAGNE_RAPPORT2.pdf
- Les valeurs de la biodiversité, Reflet des relations multiples des Hommes à la nature, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, 2013 : <http://www.fondationbiodiversite.fr/images/stories/telechargement/fiche%20cles%20valeurs.pdf>
- Plan d'actions France terre de pollinisateurs, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2016 : <http://www2.developpement-durable.gouv.fr/Un-plan-national-d-actions-France,46193.html>
- Rapport de présentation, Etat initial de l'environnement, Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lorient, 2006 : http://scot.caplorient.fr/fileadmin/user_upload/SCOT/documents/Scot_approuve/3_etat_initial.pdf
- Rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire, Résumé à l'intention des décideurs, IPBES, 2016 : http://www.fondationbiodiversite.fr/images/decisionspubliques/IPBES/resumes_ipbes_2016/rapport_V_longue_BD.pdf
- Schéma départemental des espaces naturels sensibles, La conciliation réussie de la préservation du patrimoine naturel et du développement durable des territoires, Conseil départemental du Morbihan, 2013 : http://www.morbihan.fr/fileadmin/Les_services/Environnement/Les_espaces_naturels_sensibles/Les_espaces_naturels_du_Morbihan/Morbihan_Schema_Dpt_ENS_2013_2022.pdf
- Trame verte et bleue, Un outil d'aménagement du territoire pour la préservation de la biodiversité, Centre de ressources Trame verte et bleue, 2014 : http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/communication/kits/fichiers/diaporama_tvb_1.pdf

Sites internet :

- Base de données du Conservatoire Botanique National de Brest : <http://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>
- Conseil scientifique de l'environnement du Morbihan : <http://csem.morbihan.fr/atlas.php>
- DORIS : <http://doris.ffessm.fr/>
- DUNE de Lorient Agglomération : <http://dune.lorient-agglo.fr/>
- Faune Bretagne : www.faune-bretagne.org
- Inventaire National du Patrimoine Naturel : www.inpn.mnhn.fr
- Ma commune, mon environnement : <http://communes.bretagne-environnement.org/>
- Natura 2000 Laïta Guidel Ploemeur : <http://laitaguidelploemeur.n2000.fr>
- Patrimoine naturel de Bretagne : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/Nature_Paysage.map
- Trame verte et bleue Bretagne : www.tvb-bretagne.fr

Vidéo :

- Plancton marin et pesticides, quel lien? Geneviève Arzul et Françoise Quiniou, 2015 : https://www.canal-u.tv/video/maisondelamer/plancton_marin_et_pesticides_quels_liens.18076



Liste
complète des
espèces
observées

Les données ont été recueillies dans les documents suivants :

- Natura 2000 : DOCOB, inventaires (botaniques : Fort du Loc'h, Littoral Guidel-Ploemeur)
- RNR des étangs du Loc'h : inventaires (botaniques, invertébrés, vertébrés), plan de gestion, bilan d'activité
- Espaces Naturels Sensibles du département du Morbihan
- INPN : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- Centre Botanique National de Brest : <http://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>
- Faune Bretagne : Données issues du site www.faune-bretagne.org, extraction de données entre le 01/12/2016 et le 30/03/2017

Faune-bretagne.org est un projet porté et développé par Bretagne Vivante (association gestionnaire), en partenariat avec le GRECIA (groupe d'étude des invertébrés armoricains), le GEOCA (groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor), le GMB (groupe mammalogique breton), la LPO 35 (ligue pour la protection des oiseaux en Ile-et-Vilaine) et VivArmor Nature.

➤ Entrées du tableau

Nom : scientifique et vernaculaire s'il existe

Protection : internationale, nationale, régionale

Espèces déterminantes ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : Bretagne

Listes rouges : Bretagne, France, Europe, Monde

➤ Entrées spécifiques aux oiseaux

Statuts :

Population nicheuse : population se reproduisant en métropole.

Population hivernante : population ne se reproduisant pas en métropole mais qui y séjourne une partie de l'année en hiver.

Population de passage : population ne se reproduisant pas en métropole et n'y séjournant pas en hiver, mais qui traverse le pays lors de sa migration.

Parmi les oiseaux recensés sur le territoire métropolitain, certaines espèces peuvent présenter des populations distinctes correspondant à deux de ces statuts ou aux trois statuts.

➤ Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces disparues :

EX : Eteinte au niveau mondial

EW : Eteinte à l'état sauvage

RE : Disparue au niveau régional

Espèces menacées de disparition :

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche de seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

➤ Espèce exotique envahissante (d'après e-calluna du CBNB pour la flore, Conseil Scientifique de l'Environnement du Morbihan pour la faune)

* : avérée

** : potentielle



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Mammifères											
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre							LC	LC	LC	LC
<i>Arvicola sapidus</i> (Miller, 1908)	Campagnol amphibie					X	X	NT	NT	VU	VU
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	II, IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	NT	LC	VU	NT
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil		III					LC	LC	LC	LC
<i>Crocidura leucodon</i> (Hermann, 1780)	Crocitude leucode		III				X	VU	LC	LC	LC
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	IV	II	II		X		LC	LC	LC	LC
<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Hérisson d'Europe		III			X		LC	LC	LC	LC
<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778)	Lièvre d'Europe						X	LC	LC	LC	LC
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	II, IV	II		CITES A	X	X	LC	LC	NT	NT
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine		III					LC	LC	LC	LC
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	V	III					LC	LC	LC	LC
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen		III					LC	LC	LC	LC
<i>Mustela erminea</i> (Linnaeus, 1758)	Hermine		III				X	DD	LC	LC	LC
<i>Mustela nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	Belette d'Europe		III					LC	LC	LC	LC
<i>Mustela putorius</i> (Linnaeus, 1758)	Putois d'Europe	V	III				X	DD	LC	LC	LC
<i>Mustela vison</i> (Schreber, 1777) *	Vison d'amérique								NA		LC
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782) *	Ragondin								NA		LC
<i>Myotis daubentoni</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	IV	II	II, EUROBATS 1		X		LC	LC	LC	LC
<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	II, IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	NT	LC	LC	LC
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	II, IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	NT	LC	LC	LC
<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches	IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	LC	LC	LC	LC
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	NT	LC	LC	LC
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossopse aquatique, Musaraigne aquatique		III			X	X	DD	LC	LC	LC
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	NT	NT	LC	LC
<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766) *	Rat musqué								NA		LC
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne							NT	NT	NT	NT
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	IV	II	II, EUROBATS 1		X		LC	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus nathusi</i> (Keyserling and Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	IV	II	II, EUROBATS 1		X		NT	NT	LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	IV	III	II, EUROBATS 1		X		LC	LC	LC	LC
<i>Microtus subterraneus</i> (de Sélvs-Longchamps, 1836)	Campagnol souterrain							LC	LC	LC	LC
<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	LC	LC	LC	LC
<i>Plecotus</i> sp											
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769) *	Rat surmulot, Surmulot, Rat d'égout								NA		LC
<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	Rat noir, Rat commun							DD	LC	LC	LC
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	II, IV	II	II, EUROBATS 1		X	X	EN	NT	NT	LC
<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil roux		III			X	X	LC	LC	LC	LC
<i>Sus scrofa</i> (Linnaeus, 1758)	Sanglier							LC	LC	LC	LC
<i>Talpa europaea</i> (Linnaeus, 1758)	Taupe d'Europe							LC	LC	LC	LC
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux							LC	LC	LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Amphibiens											
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	IV	II			X	X	NT	LC	LC	LC
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun		III			X			LC	LC	LC
<i>Bufo calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite	IV	II, III			X			LC	LC	LC
<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	IV	II			X	X	LC	NT	LC	LC
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé		III			X		LC	LC	LC	LC
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1802)	Pélodyte ponctué		III			X	X	NT	LC	LC	LC
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte	V	III			X		DD	NT	LC	LC
<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882)	Grenouille de Lessona	IV	III			X	X	DD	NT	LC	LC
<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771) *	Grenouille rieuse	V	III			X			LC	LC	LC
<i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)	Grenouille agile	IV	II			X		LC	LC	LC	LC
<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille rousse	V	III			X		NT	LC	LC	LC
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée		III			X		LC	LC	LC	LC
<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté	II, IV	II			X	X	VU	NT	LC	LC
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	IV	III			X	X	LC	NT	LC	LC
Reptiles											
<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758)	Orvet fragile		III			X		LC	LC	LC	
<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Coronelle lisse	IV	II			X	X	DD	LC	LC	
<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802)	Lézard vert occidental	IV	III			X		LC	LC	LC	LC
<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre à collier		III			X		LC	LC	LC	
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	IV	II			X	X	DD	LC	LC	LC
<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère péliade		III			X	X	EN	VU	LC	
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape	IV	II			X	X	VU	LC	LC	LC
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare		III			X		NT	LC	LC	LC
Poissons											
<i>Abramis brama</i> (Linnaeus, 1758)	Brème commune							LC	LC	LC	LC
<i>Achirus achirus</i> (Linnaeus, 1758)	Sole, Sole sombre										LC
<i>Alburnus alburnus</i> (Linnaeus, 1758)	Ablette							LC	LC	LC	LC
<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe				OSPAR V, Barcelone III		X	CR	CR	CR	CR
<i>Balistes caprisus</i> (Gmelin, 1789)	Baliste cabri									DD	VU
<i>Barbatula barbatula</i> (Linnaeus, 1758)	Loche franche							LC	LC	LC	LC
<i>Carassius carassius</i> (Linnaeus, 1758) *	Carassin commun								NA	LC	LC
<i>Cottus perifretum</i> (Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005)	Bavard, Chabot, Chabot celtique, Chabot fluviatile, Têtard	II						LC	DD	LC	LC
<i>Cyprinus carpio</i> (Linnaeus, 1758)	Carpe commune, Carpat, Carpeau, Escarpo, Kerpaille							LC	LC	VU	VU
<i>Dicentrarchus labrax</i> (Linnaeus, 1758)	Bar commun									LC	LC
<i>Esox lucius</i> (Linnaeus, 1758)	Brochet					X	X	NT	VU	LC	LC
<i>Gambusia holbrooki</i> (Girard, 1859) *	Gambusie								NA		LC
<i>Gasterosteus aculeatus</i> (Linnaeus, 1758)	Épinoche							LC		LC	LC
<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne	II	III			X	X		LC	LC	LC
<i>Leuciscus burdigalensis</i> (Valenciennes, 1844)	Vandoise rostrée							DD	DD	LC	LC
<i>Perca fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Perche							LC	LC	LC	LC
<i>Petromyzon marinus</i> (Linnaeus, 1758)	Lamproie marine	II	III		OSPAR V, Barcelone III	X	X	LC	NT	LC	LC
<i>Phoxinus phoxinus</i> (Linnaeus, 1758)	Vairon							LC	DD	LC	LC
<i>Platichthys flesus</i> (Linnaeus, 1758)	Flet							DD	DD	LC	LC
<i>Pleuronectes platessa</i> (Linnaeus, 1758)	Plie									LC	LC
<i>Pungitius laevis</i> (Cuvier, 1829)	Epinochette							LC	LC	LC	LC
<i>Rutilus rutilus</i> (Linnaeus, 1758)	Gardon							LC	LC	LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Salmo salar</i> (Linnaeus, 1758)	Saumon atlantique	II, V	III		OSPAR V	X	X	NT	VU	VU	LC
<i>Salmo trutta</i> (Linnaeus, 1758)	Truite commune, Truite d'Europe					X		LC	LC	LC	LC
<i>Salmo trutta fario</i> (Linnaeus, 1758)	Truite fario, Truite de rivière					X	X				
<i>Salmo trutta trutta</i> (Linnaeus, 1758)	Truite de mer					X					
<i>Sander lucioperca</i> (Linnaeus, 1758) *	Sandre, Perche-brochet								NA	LC	LC
<i>Scardinius erythrophthalmus</i> (Linnaeus, 1758)	Rotengle							LC	LC	LC	LC
<i>Scophthalmus maximus</i> (Linnaeus, 1758)	Turbot									VU	
<i>Spondyllosoma cantharus</i> (Linnaeus, 1758)	Dorade grise									LC	LC
<i>Tinca tinca</i> (Linnaeus, 1758)	Tanche							DD	LC	LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge						
		Directive Oiseaux	Berne	Bonn	Autres	France		Bretagne	Bretagne		France			Europe
							Nicheur		Migrateur	Nicheur	Hivernant	De passage		
Oiseaux														
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes			II	CITES A	X	X	EN		LC	NA	NA	LC	LC
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe			II	CITES A	X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Acrocephalus paludicola</i> (Vieillot, 1817)	Phragmite aquatique	I	II	I, Protocole d'accord Aquatic Warbler		X	X		VU			VU	VU	VU
<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle		II			X		EN		LC		NA	LC	LC
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs		II			X	X	LC	DD	LC		DD	LC	LC
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte		II			X	X	LC	DD	LC		NA	LC	LC
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette		II	II, AEWA		X	X			NT	NA	DD	LC	LC
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue		III			X		LC	DD	LC		NA	LC	LC
<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette des champs	II/2	III					LC	DD	NT	LC	NA	LC	LC
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	I	II			X		LC		VU	NA		VU	LC
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	II/1, III/1	III					DD		LC			LC	LC
<i>Alle alle</i> (Linnaeus, 1758)	Mergule nain		III			X					NA		LC	LC
<i>Anas acuta</i> (Linnaeus, 1758)	Canard pilet	II/1, III/2	III	II, AEWA	CITES C		X		VU	NA	LC	NA	LC	LC
<i>Anas crecca</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'hiver	II/1, III/2	III	II, AEWA	CITES C		X	CR	LC	VU	LC	NA	LC	LC
<i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	Canard colvert	II/1, III/1	III	II, AEWA				LC	LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)	Oie rieuse	II/2	III	II, AEWA							NA		LC	LC
<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	II/1, III/2	III	II, AEWA			X			VU	LC	NA	LC	LC
<i>Anser brachyrhynchus</i> (Baillon, 1833)	Oie à bec court	II/2	III	II, AEWA		X					NA	NA	LC	LC
<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)	Pipit maritime		II			X		LC	DD	NT	NA	NA	LC	LC
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse		II			X		VU	DD	VU	DD	NA	NT	NT
<i>Anthus richardi</i> (Vieillot, 1818)	Pipit de Richard		II			X						NA		LC
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle		II			X			LC	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres		II			X		LC	DD	LC		DD	LC	LC
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir		III			X		LC	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Ardea alba</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aigrette	I	II	II, AEWA	CITES A	X			EN	NT	LC		LC	LC
<i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	Héron cendré		III	AEWA		X	X	LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Ardea purpurea</i> (Linnaeus, 1766)	Héron pourpré	I	II	II, AEWA		X	X			LC			LC	LC
<i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)	Héron crabier, Crabier chevelu	I	II	AEWA		X				LC			LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge						
		Directive Oiseaux	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne		France			Europe	Monde
								Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	De passage		
<i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)	Tournepipe à collier		II	II, AEWa		X	X		LC		LC	NA	LC	LC
<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais	I	II		CITES A	X	X			VU	NA	NA	LC	LC
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc		II		CITES A	X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna		II		CITES A	X	X	VU		LC			LC	LC
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	II/1, III/2	III	II, AEWa			X	CR	EN	VU	LC	NA	VU	VU
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	II/1, III/2	III	II, AEWa			X	CR	LC	LC	NT		LC	LC
<i>Aythya marila</i> (Linnaeus, 1761)	Fuligule milouinan	II/2, III/2	III	II, AEWa			X		EN		NT		VU	LC
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	I	II	II, AEWa			X	RE		VU	NA	NA	LC	LC
<i>Branta bernicla</i> (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant	II/2	III	II, AEWa		X	X		LC		LC		LC	LC
<i>Branta canadensis</i> (Linnaeus, 1758) *	Bernache du Canada	II/1	III	II						NA	NA		LC	LC
<i>Branta leucopsis</i> (Bechstein, 1803)	Bernache nonnette	I	II	II, AEWa		X					NA	NA	LC	LC
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs		III	AEWa	CITES A	X		EN	NT	LC	NA		LC	LC
<i>Bucephala clangula</i> (Linnaeus, 1758)	Garrot à oeil d'or	II/2	III	II, AEWa			X		EN	NA	NA		LC	LC
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable			II	CITES A	X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling		II	II, AEWa		X	X		LC		LC	NA	LC	LC
<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable		II	II, AEWa		X	X		NT		LC	NA	LC	LC
<i>Calidris maritima</i> (Brünnich, 1764)	Bécasseau violet		II	II, AEWa		X	X		DD		NA	NA	LC	LC
<i>Calidris melanotos</i> (Vieillot, 1819)	Bécasseau tacheté, Bécasseau à poitrine cendrée		II, III	II		X						NA		LC
<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)	Bécasseau minute		II	II, AEWa		X					NA	LC	LC	LC
<i>Calidris pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Combattant varié	I, II/2	II, III	II, AEWa						NA	NA	NT		LC
<i>Caprimulgus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Engoulevent d'Europe	I	II			X	X	LC		LC		NA	LC	LC
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		II			X		LC	DD	VU	NA	NA	LC	LC
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant		II			X		LC	DD	VU	NA	NA	LC	LC
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe		II			X		LC	DD	VU	NA	NA	LC	LC
<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes		II			X			DD	LC	DD	NA	LC	LC
<i>Certhia brachydactyla</i> (C.L. Brehm, 1820)	Grimpereau des jardins		III			X		LC		LC			LC	LC
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti		II			X		LC		NT			LC	LC
<i>Charadrius alexandrinus</i> (Linnaeus, 1758)	Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent	I	II	II, AEWa		X	X	VU	DD	VU	NA	NA	LC	LC
<i>Charadrius dubius</i> (Scopoli, 1786)	Petit Gravelot		II	II, AEWa		X		EN		LC		NA	LC	LC
<i>Charadrius hiaticula</i> (Linnaeus, 1758)	Grand gravelot		II	II, AEWa		X	X			VU	LC	NA	LC	LC
<i>Chlidonias hybrida</i> (Pallas, 1811)	Guifette moustac	I	II	AEWa		X				VU		NA	LC	LC
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	I	II	II, AEWa		X	X		EN		DD		LC	LC
<i>Chroicocephalus philadelphia</i> (Ord, 1815)	Mouette de Bonaparte		III			X						NA		LC
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	II/2	III	AEWa		X	X		LC	NT	LC	NA	LC	LC
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	I	II	II, AEWa		X	X			LC	NA	NA	LC	LC
<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	I	II	II, AEWa	CITES A	X				EN	NA	VU	LC	LC
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	I		II	CITES A	X	X	EN	DD	NT	NA	NA	LC	LC
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard Saint-Martin	I		II	CITES A	X	X	EN	DD	LC	NA	NA	NT	LC
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	I		II	CITES A	X	X	CR		NT		NA	LC	LC
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs		III			X		LC		VU			LC	LC
<i>Clangula hyemalis</i> (Linnaeus, 1758)	Harelde de Miquelon, Harelde boréale	II/2	III	II, AEWa							NA	NA	VU	VU
<i>Columba livia</i> (Gmelin, 1789)	Pigeon biset	II/1	III		CITES A			DD		DD				
<i>Columba oenas</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon colombin	II/2	III					LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier	II/1, III/1						LC	DD	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Corvus corax</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Corbeau		III			X	X	EN		LC			LC	LC
<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Corneille noire	II/2	III					LC		LC	NA		LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge						
		Directive Oiseaux	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne		France			Europe	Monde
								Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	De passage		
<i>Corvus frugilegus</i> (Linnaeus, 1758)	Corbeau freux	II/2					X	LC	LC	LC	LC		LC	LC
<i>Corvus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	Choucas des tours	II/2				X		LC	LC	LC	NA		LC	LC
<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	Râle des genêts	I	II	II, AEWa		X				EN		NA	LC	LC
<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou gris		III			X		LC	DD	LC		DD	LC	LC
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		II, III			X		LC	LC	LC	NA		LC	LC
<i>Cygnus atratus</i> (Latham, 1790)	Cygne noir			II										LC
<i>Cygnus columbianus</i> (Ord, 1815)	Cygne de Bewick		III	II, AEWa							EN		EN	LC
<i>Cygnus cygnus</i> (Linnaeus, 1758)	Cygne chanteur	I	II	II, AEWa		X				NA	NA	NA	LC	LC
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803) *	Cygne tuberculé	II/2	III	II, AEWa		X				LC	NA		LC	LC
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre		II			X		LC	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche		II			X		LC		LC	NA		LC	LC
<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic mar	I	II			X	X	LC		LC				LC
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette		II			X		LC		VU				LC
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	I	II			X	X	LC		LC			LC	LC
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	I	II	AEWa	CITES A	X	X	NT	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Emberiza calandra</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant proyer		III			X	X	EN	DD	LC			LC	LC
<i>Emberiza cirius</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant zizi		II			X		LC		LC		NA	LC	LC
<i>Emberiza citrinella</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant jaune		II			X		NT		VU	NA		LC	LC
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux		II			X		VU	DD	EN		NA	LC	LC
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier		II			X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Falco columbarius</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon émerillon	I	II	II	CITES A	X	X		DD		DD	NA	LC	LC
<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	Faucon pèlerin	I	II	II	CITES A, SPAW 2	X	X	EN	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon hobereau		II	II	CITES A	X	X	NT		LC		NA	LC	LC
<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle		II	II	CITES A	X		LC		NT	NA	NA	LC	LC
<i>Falconiformes sp.</i>	Rapace indéterminé													
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir		II	II		X				VU		DD	LC	LC
<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres		III			X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Fringilla montifringilla</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson du nord, Pinson des Ardennes		III			X			DD		DD	NA	LC	LC
<i>Fulica atra</i> (Linnaeus, 1758)	Foulque macroule	II/1, III/2	III	II, AEWa			X	LC	LC	LC	NA	NA	NT	LC
<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	II/1, III/2	II, III	II, AEWa			X	RE	DD	CR	DD	NA	LC	LC
<i>Gallinago media</i> (Latham, 1787)	Bécassine double	I	II	II, AEWa		X						NA	LC	NT
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	II/2	III	AEWa				LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	II/2						LC		LC	NA		LC	LC
<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin	I	II	II, AEWa		X	X		VU		VU		VU	LC
<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	I	II	II, AEWa	CITES A	X			CR	CR	NT	NA	LC	LC
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Échasse blanche	I	II	II, AEWa		X	X	EN		LC			LC	LC
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant		II			X		LC		LC		NA	LC	LC
<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminées		II			X		LC	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)	Mouette pygmée	I	II	AEWa		X	X		DD	NA	LC	NA	NT	LC
<i>Ichthyaeus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	I	II	II, AEWa		X	X		DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nain	I	II	II, AEWa		X	X			EN		NA	LC	LC
<i>Jynx torquilla</i> (Linnaeus, 1758)	Torcol fourmilier		II			X	X	RE		LC	NA	NA	LC	LC
<i>Lanius senator</i> (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse		II			X		RE		VU		NA	LC	LC
<i>Larus argentatus</i> (Pontoppidan, 1763)	Goéland argenté	II/2		AEWa		X	X	VU		NT	NA		NT	LC
<i>Larus canus</i> (Linnaeus, 1758)	Goéland cendré	II/2	III	AEWa		X	X		LC	EN	LC		LC	LC
<i>Larus fuscus</i> (Linnaeus, 1758)	Goéland brun	II/2		AEWa		X	X	LC	LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Larus marinus</i> (Linnaeus, 1758)	Goéland marin	II/2		AEWa		X	X	LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Larus michahellis</i> (Naumann, 1840)	Goéland leucophée		III			X				LC	NA	NA	LC	LC
<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	I, II/2	II, III	II, AEWa			X		LC		LC	NA	NT	NT
<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	II/2	II, III	II, AEWa			X	RE	NT	VU	NT	VU	VU	NT

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge						
		Directive Oiseaux	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne		France			Europe	Monde
								Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	De passage		
<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	Locustelle luscinioidé		II			X	X	EN	DD	EN		NA	LC	LC
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée		II			X	X	LC	DD	NT		NA	LC	LC
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée		II, III			X		LC		LC			LC	LC
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	I	III			X	X	LC	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	I	II			X	X	VU	DD	LC		NA	LC	LC
<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	II/1, III/2	II, III	II, AEWa					DD		DD	NA	LC	LC
<i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur	II/1, III/2	III	II, AEWa	CITES C				LC	NA	LC	NA	LC	LC
<i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau	II/1	III	II, AEWa				CR	LC	LC	LC	NA		LC
<i>Melanitta nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	II/2, III/2	III	II, AEWa			X		LC	LC	NA	LC	LC	LC
<i>Mergellus albellus</i> (Linnaeus, 1758)	Harle piette	I	II	II, AEWa		X					VU		LC	LC
<i>Mergus merganser</i> (Linnaeus, 1758)	Harle bièvre	II/2	III	II, AEWa		X				NT	LC		LC	LC
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	I		II	CITES A	X	X	EN		LC		NA	LC	LC
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	I		II	CITES A	X		NT	NT	VU	VU	NA		
<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan		III			X		NT	DD	NT		NA	LC	LC
<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette grise		II			X		LC	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Motacilla alba yarrellii</i> (Gould, 1837)	Bergeronnette de Yarrell		II			X								
<i>Motacilla cinerea</i> (Tunstall, 1771)	Bergeronnette des ruisseaux		II			X		LC	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Motacilla flava</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette printanière		II			X	X	NT	DD	LC			LC	LC
<i>Motacilla flava flavissima</i> (Blyth, 1834)	Bergeronnette flavéole		II			X		EN	DD					
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris		II	II		X		LC	DD	NT	DD		LC	LC
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	II/2	II	II, AEWa			X	EN	LC	VU	LC	NA	VU	NT
<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	II/2	II	II, AEWa					DD		NA	VU	LC	LC
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	I	II	AEWa		X	X			NT	NA		LC	LC
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux		II	II		X	X	EN	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Oenanthe oenanthe leucorhoa</i> (Gmelin, 1789)	Traquet du Groenland		II	II		X								
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	I		II	CITES A, Barcelone II	X	X		DD	VU	NA	LC	LC	LC
<i>Panurus biarmicus</i> (Linnaeus, 1758)	Panure à moustaches, Mésange à moustaches		II			X	X	VU		LC			LC	LC
<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière		II			X		LC		LC	NA	NA	LC	LC
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique				CITES	X		LC		LC		NA	LC	LC
<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	II/1, III/1	III							LC			LC	LC
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire		II, III			X		NT		LC	NA	NA	LC	LC
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	I		II	CITES A	X	X	LC		LC		LC	LC	LC
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran		III	AEWa		X	X	VU	LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large		II, III	II, AEWa		X						NA	LC	LC
<i>Phasianus colchicus</i> (Linnaeus, 1758)	Faisan de Colchide	II/1, III/1	III					DD		LC			LC	LC
<i>Philomachus pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Combattant varié	I, II/2	II, III	II, AEWa						NA	NA	NT		LC
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir		II			X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc		II			X	X	VU		LC		NA	LC	LC
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce		II			X		LC		LC	NA	NA	LC	LC
<i>Phylloscopus inornatus</i> (Blyth, 1842)	Pouillot à grands sourcils		II			X						NA	LC	LC
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis		II			X		EN	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	II/2						LC		LC			LC	LC
<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	Pic cendré					X	X						LC	LC
<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Pic vert, Pivert		II			X		LC		LC			LC	LC
<i>Platalea leucorodia</i> (Linnaeus, 1758)	Spatule blanche	I	II	II, AEWa	CITES A	X	X		EN	NT	VU	NA	LC	LC
<i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle	I	II	II, AEWa		X				NT			LC	LC
<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	I, II/2, III/2	III	II, AEWa					LC		LC		LC	LC
<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	II/2	III	II, AEWa			X		LC		LC	NA	LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge						
		Directive Oiseaux	Berne	Bonn	Autres	France		Bretagne		France			Europe	Monde
								Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	De passage		
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé		III	AEWA		X	X	LC	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Podiceps grisegena</i> (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris		II	II, AEWA		X				CR	NA		LC	LC
<i>Podiceps nigricollis</i> (Brehm, 1831)	Grèbe à cou noir		III	AEWA		X	X		LC	LC	LC		LC	LC
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette		II, III			X		NT		LC			LC	LC
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée	I	II	II, AEWA		X	X			VU	NA	NA	LC	LC
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet		II			X		LC		LC	NA		LC	LC
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine		III			X		VU		VU	NA		LC	LC
<i>Rallus aquaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Râle d'eau	II/2	III	AEWA				EN	DD	NT	NA	NA	LC	LC
<i>Recurvirostra avosetta</i> (Linnaeus, 1758)	Avocette élégante	I	II	II, AEWA		X	X	VU	NT	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau		II			X	X	LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé		II			X		LC	DD	NT	NA	NA	LC	LC
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage		II			X	X	LC	DD	LC		DD	LC	LC
<i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle		III		OSPAR V	X	X	EN	DD	VU	NA	DD	VU	LC
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés		II			X	X	CR	DD	VU		DD	LC	LC
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre		II, III			X		LC		NT	NA	NA	LC	LC
<i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasse des bois	II/1, III/2	II, III	II, AEWA			X		LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini		II			X		LC		VU		NA	LC	LC
<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758)	Sittelle torchepot		II			X		LC		LC			LC	LC
<i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	Canard souchet	II/1, III/2	III	II, AEWA	CITES C			EN	LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	II/1	III	II, AEWA	CITES A			CR		VU		NT		LC
<i>Sterna hirundo</i> (Linnaeus, 1758)	Sterne pierregarin	I	II	II, AEWA		X	X	LC	DD	LC	NA	LC	LC	LC
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	II/2	III					LC		LC		NA	LC	LC
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	II/2	III	II	CITES A			LC	DD	VU		NA	VU	VU
<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758)	Chouette hulotte		II		CITES A	X		DD		LC	NA		LC	LC
<i>Sturnus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Etourneau sansonnet	II/2						LC	LC	LC	LC	NA	LC	LC
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire		II			X		LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins		II			X		LC	DD	NT		DD	LC	LC
<i>Sylvia communis</i> (Latham, 1787)	Fauvette grisette		II			X		LC	DD	LC		DD	LC	LC
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	I	II			X	X	LC		EN			NT	NT
<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux		II	AEWA		X	X	LC	DD	LC	NA		LC	LC
<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon		II	II, AEWA		X	X	LC	LC	LC	LC		LC	LC
<i>Thalasseus sandvicensis</i> (Latham, 1787)	Sterne caugek	I	II	II, AEWA	Barcelone II	X	X	NT	DD	NT	NA	LC	LC	LC
<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin	II/2	II	II, AEWA					DD		NA	DD	LC	LC
<i>Tringa glareola</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier sylvain	I	II	II, AEWA		X	X					LC	LC	LC
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	II/2	II, III	II, AEWA					DD		NA	LC	LC	LC
<i>Tringa ochropus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier culblanc		II	II, AEWA		X	X		DD		NA	LC	LC	LC
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	II/2	II	II, AEWA			X	EN	LC	LC	NA	LC	LC	LC
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon		II			X		LC		LC	NA		LC	LC
<i>Turdus iliacus</i> (Linnaeus, 1766)	Grive mauvis	II/2	III						DD		LC	NA	NT	NT
<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Merle noir	II/2	III					LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Turdus philomelos</i> (C. L. Brehm, 1831)	Grive musicienne	II/2	III					LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Turdus pilaris</i> (Linnaeus, 1758)	Grive litorne	II/2	III						DD		LC	LC	LC	LC
<i>Turdus torquatus</i> (Linnaeus, 1758)	Merle à plastron		II			X	X			LC		DD	LC	LC
<i>Turdus viscivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Grive draine	II/2	III					LC	DD	LC	NA	NA	LC	LC
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers		II		CITES A	X		DD		LC			LC	LC
<i>Upupa epops</i> (Linnaeus, 1758)	Huppe fasciée		III			X	X	LC		LC	NA		LC	LC
<i>Uria aalge</i> (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troil	I	III		OSPAR V	X	X	VU	DD	EN	DD	NA	NT	LC
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	II/2	III	II,AEWA			X	VU	DD	NT	LC	NA	VU	NT

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Gastéropodes											
<i>Ashfordia granulata</i> (Alder, 1830)	Veloutée moine									LC	LC
<i>Balea perversa</i> (Linnaeus, 1758)	Balée commune										
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies									LC	LC
<i>Cernuella virgata</i> (da Costa, 1778)	Caragouille globuleuse									LC	
<i>Cochlicella acuta</i> (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit									LC	
<i>Elona quimperiana</i> (Blainville, 1821)	Escargot de Quimper	II, IV	II			X				LC	LC
<i>Helicella itala</i> (Linnaeus, 1758)	Hélicelle trompette, Hélicelle des bruyères, le grand-ruban									LC	LC
<i>Quickella arenaria</i> (Potiez & Michaud, 1835)	Ambrette des sables										
<i>Theba pisana</i> (O.F. Müller, 1774)	Caragouille rosée									LC	
Isopode											
<i>Armadillidium depressum</i> (Brandt, 1833)											
Arachnides											
<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	Épeire de velours										
<i>Araneus diadematus</i> (Clerck, 1758)	Épeire diadème										
<i>Arctosa perita</i> (Latreille, 1799)											
<i>Argenna subnigra</i> (O. Pickard-Cambridge, 1861)											
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon										
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)											
<i>Bathypantes gracilis</i> (Blackwall, 1841)											
<i>Crustulina sticta</i> (O. Pickard-Cambridge, 1861)											
<i>Dolomedes fimbriatus</i> (Clerck, 1758)	Dolomède des marais, Dolomède bordé										
<i>Dysdera fuscipes</i> (Simon, 1882)											
<i>Enoplognatha mandibularis</i> (Lucas, 1846)											
<i>Enoplognatha mordax</i> (Thorell, 1875)											
<i>Enoplognatha thoracica</i> (Hahn, 1833)											
<i>Erigone atra</i> (Blackwall, 1833)	Érigone noire										
<i>Harpactea hombergi</i> (Scopoli, 1763)	Harpactée pattes-rayées										
<i>Heliophanus flavipes</i> (Hahn, 1832)											
<i>Hypsosinga alбовittata</i> (Westring, 1851)											
<i>Hypsosinga heri</i> (Hahn, 1831)											
<i>Hypsosinga pygmaea</i> (Sundevall, 1831)											
<i>Kaestneria pullata</i> (O. Pickard-Cambridge, 1863)											
<i>Larinioides cornutus</i> (Clerck, 1758)	Épeire des roseaux										
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille										
<i>Meta bourneti</i> (Simon, 1922)											
<i>Metellina segmentata</i> (Clerck, 1758)	Méta d'automne										
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable										
<i>Myrmarachne formicaria</i> (De Geer, 1778)	Saltique fourmi										
<i>Neoscona adianta</i> (Walckenaer, 1802)	Épeires fougères										
<i>Pachygnatha clercki</i> (Sundevall, 1823)											
<i>Panamomops sulcifrons</i> (Wider, 1834)											
<i>Pardosa proxima</i> (C.L. Koch, 1847)											
<i>Pellenes nigrociliatus</i> (Simon in L. Koch, 1875)											
<i>Philodromus pulchellus</i> (Lucas, 1846)											
<i>Phlegra bresnieri</i> (Lucas, 1846)											
<i>Phrurolithus festivus</i> (C.L. Koch, 1835)	Phrurolithus drôle										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Pirata piscatorius</i> (Clerck, 1758)											
<i>Pulchellodromus pulchellus</i> (Lucas, 1846)											
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)											
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	Tétragnathes										
<i>Tetragnatha pinicola</i> (L. Koch, 1870)											
<i>Thomisus onustus</i> (Walckenaer, 1805)	Thomise replet										
<i>Tibellus oblongus</i> (Walckenaer, 1802)	Philodrome oblong										
<i>Xysticus erraticus</i> (Blackwall, 1834)											
Insectes											
Odonates											
<i>Aeshna affinis</i> (Vander Linden, 1820)									LC	LC	LC
<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)									LC	LC	LC
<i>Aeshna isoceles</i> (O. F. Müller, 1767)									LC	LC	LC
<i>Aeshna mixta</i> (Latreille, 1805)									LC	LC	LC
<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)	Anax empereur								LC	LC	LC
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)									LC	LC	LC
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)									LC	LC	LC
<i>Ceriagrion tenellum</i> (Villers, 1789)									LC	LC	
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)									LC	LC	LC
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de mercure	II	II			X			LC	NT	NT
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)									VU	LC	LC
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon								LC	LC	LC
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate								LC	LC	LC
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)									LC	LC	LC
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)									LC	LC	LC
<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)									LC	LC	LC
<i>Gomphus pulchellus</i> (Selys, 1840)									LC	LC	LC
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)									LC	LC	LC
<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	Agrion nain								LC	LC	LC
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)									LC	LC	LC
<i>Libellula depressa</i> (Linnaeus, 1758)									LC	LC	LC
<i>Libellula fulva</i> (O.F. Müller, 1764)	Libellule fauve								LC	LC	LC
<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)									LC	LC	LC
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)									LC	LC	LC
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)									LC	LC	LC
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)									LC	LC	LC
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)									LC	LC	LC
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié								LC	LC	LC
Lépidoptères											
<i>Acontia lucida</i> (Hufnagel, 1766)	Collier blanc (Le)										
<i>Agapeta hamana</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')								LC	LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)								LC	LC	
<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)										
<i>Agrotis puta</i> (Hübner, 1803)	Noctuelle des Renouées (La)										
<i>Agrotis segetum</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle des Moissons (La)										
<i>Alcis repandata</i> (Linnaeus, 1758)	Boarmie recourbée (La)										
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')								LC	LC	
<i>Apamea monoglypha</i> (Hufnagel, 1766)	Monoglyphe (La)										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand mars changeant (Le), Grand Mars (Le), Chatoyant (Le)								LC	LC	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)								LC	LC	
<i>Arctia caja</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre (L'), Hérissone (La)										
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')										
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')								LC	LC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')								LC	LC	
<i>Aspitates ochrearia</i> (Rossi, 1794)	Aspilate ochracée (L')										
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)										
<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle putride (La)										
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')								LC	LC	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')								LC	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)								LC	LC	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)								LC	LC	
<i>Cosmia trapezina</i> (Linnaeus, 1758)	Trapèze (Le)										
<i>Cosmorhoe ocellata</i> (Linnaeus, 1758)	Lynx (Le)										
<i>Crocallis elinguaris</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène de la Mancienne (La), Crocalle commune (La)										
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sphinx de la Vigne (Le)										
<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	petit Sphinx de la Vigne (Le)										
<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune (Le), Lithosie aplatie (La)										
<i>Eilema griseola</i> (Hübner, 1803)	Lithosie grise (La)										
<i>Epiblema foenella</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	II									
<i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnaeus, 1758)	Cul-brun (Le)										
<i>Euthrix potatoria</i> (Linnaeus, 1758)	Buveuse (La)										
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)								LC	LC	
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée (La)										
<i>Hadena bicruris</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle capsulaire (La)										
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')								LC	LC	LC
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)								LC	LC	
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne (Le), Minime à bandes jaunes (Le)										
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit minime à bande (Le), Bombyx du Trèfle (Le)										
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)								LC	LC	
<i>Leucania punctosa</i> (Treitschke, 1825)	Leucanie éclaircie (La)										
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)								LC	LC	
<i>Luperina testacea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lupérine testacée (La)										
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)								LC	LC	
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)										
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce (Le), Polyphage (La)										
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)								LC	LC	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')								LC	LC	
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)								LC	LC	
<i>Mesoligia furuncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle furoncule (La)										
<i>Mythimna impura</i> (Hübner, 1808)	Leucanie souillée (La)										
<i>Mythimna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	Leucanie blafarde (La)										
<i>Mythimna straminea</i> (Treitschke, 1825)	Leucanie paillée (La)										
<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline (La)										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Noctua comes</i> (Hübner, 1813)	Hulotte (La)										
<i>Noctua janthina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Casque (Le)										
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou (Le)										
<i>Nycterosea obstipata</i> (Fabricius, 1794)	Escortée (L'), Phalène dimorphe (La)										
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)								LC	LC	
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)								LC	LC	
<i>Ochroleura plecta</i> (Linnaeus, 1761)	Cordon blanc (Le)										
<i>Oligia strigilis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Dactyle (La)										
<i>Operophtera brumata</i> (Linnaeus, 1758)	Cheimatobie hiémale (La), Phalène brumeuse (La)										
<i>Pandemis heparana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)											
<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)								LC	LC	
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')								LC	LC	
<i>Pasiphila rectangulata</i> (Linnaeus, 1758)	Eupithécie rectangulaire (L')										
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)										
<i>Petrophora chlorosata</i> (Scopoli, 1763)	Phalène de l'Aquiline (La), Pétrophore de la Fougère (La)										
<i>Phlogophora meticulosa</i> (Linnaeus, 1758)	Méticuleuse (La)										
<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie (L')										
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Chou (La), Grande Piérïde du Chou (La), Papillon du Chou (Le)								LC	LC	
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)								LC	LC	
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérïde du Chou (La)								LC	LC	
<i>Pleuroptya ruralis</i> (Scopoli, 1763)											
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)								LC	LC	
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')								LC	LC	
<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Épilobe (Le), Sphinx de l'Oenothère (Le)	IV				X					DD
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricain (L')								LC	LC	
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie du Chardon (L'), Tacheté (Le), Plain-Chant (Le), Hespérie Plain-Chant (L')								LC	LC	
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)								LC	LC	
<i>Rhodometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)										
<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit (Le)										
<i>Scoliopteryx libatrix</i> (Linnaeus, 1758)	Découpure (La)										
<i>Scopula emutaria</i> (Hübner, 1809)	Acidalie des sables (L')										
<i>Simyra albovenosa</i> (Goeze, 1781)	Noctuelle veineuse (La)										
<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille tigrée (L')										
<i>Thaumetopoea processionea</i> (Linnaeus, 1758)	Processionnaire du Chêne (La)										
<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Bouleau (La), Thècle du Bouleau (La), Porte-Queue à bandes fauves (Le)								LC	LC	
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)								LC	LC	
<i>Timandra comae</i> (Schmidt, 1931)	Timandre aimée (La)										
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')								LC	LC	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)								LC	LC	
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine (L'), Phalène ondée (La)										
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir (Le)										
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Comettes (La)										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Autres insectes											
<i>Anasimyia lineata</i> (Fabricius, 1787)											
<i>Aromia moschata</i> (Linnaeus, 1758)	Aromie musquée (L'), Capricorne musqué (Le)									LC	
<i>Athalia scutellariae</i> (Cameron, 1880)											
<i>Calephorus compressicornis</i> (Latreille, 1804)	Criquet des dunes									LC	
<i>Carabus intricatus</i> (Linnaeus, 1761)											
<i>Clonopsis gallica</i> (Charpentier, 1825)											
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des roseaux									LC	
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun									LC	
<i>Dolichopus andalusiacus</i> (Strobl, 1899)											
<i>Dolichopus notatus</i> (Stæger, 1842)											
<i>Doratopsylla dasyncnema dasyncnema</i> (Rothschild, 1897)											
<i>Enochrus bicolor</i> (Fabricius, 1792)											
<i>Ethiromyia chalybea</i> (Wiedemann, 1817)											
<i>Helophorus alternans</i> (Gené, 1836)											
<i>Hygrotus confluens</i> (Fabricius, 1787)											
<i>Hygrotus parallellogrammus</i> (Ahrens, 1812)											
<i>Ips sexdentatus</i> (Boerner, 1766)											
<i>Leiopus nebulosus</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Lucane cerf-volant (mâle), Biche (femelle)	II	III							NT	
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse										LC
<i>Ochthebius dilatatus</i> (Stephens, 1829)											
<i>Ochthebius marinus</i> (Paykull, 1798)											
<i>Ochthebius minimus</i> (Fabricius, 1792)											
<i>Ochthebius punctatus</i> (Stephens, 1829)											
<i>Ochthebius viridis fallaciosus</i> (Ganglbauer, 1901)											
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairèt									LC	
<i>Oedipoda caeruleascens</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre									LC	
<i>Otiorhynchus atroapterus</i> (De Geer, 1775)											
<i>Paracymus aeneus</i> (Germar, 1824)											
<i>Pherbina coryleti</i> (Scopoli, 1763)											
<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais									LC	
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire									LC	
<i>Saldula pilosella</i> (Thomson, 1871)											
<i>Sciapus laetus</i> (Meigen, 1838)											
<i>Sigara stagnalis</i> (Leach, 1817)											
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, E'dipode ensanglantée									LC	
<i>Syntormon filiger</i> (Verrall, 1912)											
<i>Syntormon monile</i> (Haliday in Walker, 1851)											
<i>Syntormon setosum</i> (Parent, 1938)											
<i>Syntormon tarsatum</i> (Fallén, 1823)											
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte									LC	
<i>Teuchophorus monacanthus</i> (Loew, 1859)											
<i>Tropidia scita</i> (Harris, 1780)											

➤ Faune spécifique à l'estran

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Bonn	Autres	France	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Actinia equina</i> (Linnaeus, 1758)	Tomate de mer										
<i>Chthamalus</i> sp.	Balane										
<i>Crepidula</i> sp.	Crépidule										
<i>Mytilus</i> sp.	Moules										
<i>Patella</i> sp.	Patelle										
<i>Sabellaria alveolata</i> (Linnaeus, 1767)	Récif d'hermelles						X				

Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire										
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Plantes à fleurs											
<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If									LC	LC
<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes										
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille							LC			
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753 **	Érable sycomore, Grand Érable										
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus							LC		LC	LC
<i>Aethusa cynapium</i> L., 1753	Petite cigüe, Faux Persil							LC			
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier							LC		LC	
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens							LC		LC	LC
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostis commun							LC			
<i>Agrostis curtisii</i> Kerguélen, 1976	Agrostide à soie, Agrostis à soies							LC			
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide Stolonifère							LC		LC	LC
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i> L., 1753								LC		LC	LC
<i>Agrostis x murbeckii</i> Fouill., 1933	Agrostide de Murbeck										
<i>Aira caryophyllea</i> L., 1753	Canche caryophyllée							DD			
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière							LC			
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne							LC			
<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée							LC		LC	LC
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun							LC		LC	LC
<i>Allium ampeloprasum</i> L., 1753	Ail Faux-Poireau, Carambole									LC	
<i>Allium</i> sp. L., 1753											
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde							LC		LC	
<i>Allium sphaerocephalon</i> subsp. <i>sphaerocephalon</i> L., 1753								LC			
<i>Allium triquetrum</i> L., 1753	Ail à trois angles, Ail à tige triquètre									DD	
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles							LC		LC	
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard							LC		LC	
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne							LC			LC
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux							LC			
<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Vulpin genouillé							LC		LC	
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés							LC		LC	
<i>Amaranthus blitum</i> L., 1753	Amarante livide, Amarante Blite										
<i>Amaranthus blitum</i> subsp. <i>emarginatus</i> (Salzm. ex Uline & W.L.Bray) Carretero, Muñoz Garm. & Pedrol, 1987	Amarante échancrée										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride										
<i>Amaranthus hybridus</i> subsp. <i>hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride										
<i>Amaranthus</i> sp.	Amarante										
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753 **	Ambroise élevée, Ambroise à feuilles d'Armoise, Ambrosie annuelle										
<i>Ammophila arenaria</i> (L.) Link, 1827	Oyat, Chiendent marin							LC			
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches			CITES B				LC	VU	LC	
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon			CITES B				LC	LC	NT	
<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis des marais					X	X	VU	VU		LC
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide			CITES B				LC	LC	LC	
<i>Anacamptis x alata</i> (Fleury) H.Kretzschmar, Eccarius & H.Dietr., 2007	Orchis			CITES B							
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage							LC			LC
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines							LC			
<i>Anisantha rigida</i> (Roth) Hyl., 1945	Brome raide							LC			
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile							LC			
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Anthémis des champs, Camomille sauvage							NT			
<i>Anthemis cotula</i> L., 1753	Camomille puante, Anthémis fétide, Anthémis puante							LC			
<i>Anthoxanthum aristatum</i> Boiss., 1842	Flouve aristée, Flouve de Puel							LC			
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante							LC			
<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres, Persil sauvage							LC			
<i>Anthriscus cerefolium</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil cultivé, Cerfeuil commun										
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois							LC			
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables							LC			
<i>Anthyllis vulneraria</i> var. <i>sericea</i> Bréb., 1835								LC			
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs							LC		LC	
<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits							LC			
<i>Aphanes microcarpa</i> (Boiss. & Reut.) Rothm., 1937	Aphane à petits fruits										
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames							LC			
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises					X	X			LC	
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules							LC			
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux fins							LC			
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs					X		LC			
<i>Arenaria serpyllifolia</i> var. <i>macrocarpa</i> J.Lloyd, 1844	Sabline à gros fruits					X		LC			
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies							LC			
<i>Armeria maritima</i> Willd., 1809	Gazon d'Olympe, Herbe à sept têtes							LC			
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français							LC		LC	
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834	Avoine à chapelets							LC		LC	
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu							LC		LC	
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau							LC			
<i>Arum italicum</i> var. <i>italicum</i> Mill., 1768	Pied-de-veau							LC			
<i>Arum italicum</i> var. <i>neglectum</i> F.Towns., 1883	Arum négligé							LC			
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tâcheté, Chandelle							LC			
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale							LC		LC	DD
<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb., 1894	Asperge prostrée, Asperge couchée						X				
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables							LC			
<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	Asphodèle blanc, Bâton royal							LC			
<i>Asphodelus macrocarpus</i> Parl., 1857								LC			
<i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>arrondeau</i> (J. Lloyd) Rivas Mart.	Asphodèle d'Arrondeau				X		X				
<i>Atriplex glabriuscula</i> Edmondston, 1845	Arroche de Babington							LC			
<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Halime, Arroche halime							LC			
<i>Atriplex laciniata</i> L., 1753	Arroche laciniée, Arroche des sables							LC			
<i>Atriplex longipes</i> Drejer, 1838	Arroche à long pédoncule, Arroche stipitée							LC	DD		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée							LC			
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche hastée							LC			
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue							LC		LC	
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle, Havenon							LC		LC	
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux							LC			
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753 *	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione										
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule							DD			
<i>Baldellia repens</i> (Lam.) Ooststr. ex Lawalrée, 1973								DD		NT	
<i>Baldellia repens</i> subsp. <i>cavanillesii</i> (Molina Abril, A.Galán, Pizarro & Sard.Rosc.) Talavera, 2008								DD			
<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire							LC		LC	
<i>Barbarea verna</i> (Mill.) Asch., 1864	Barbarée printanière, Barbarée du printemps									DD	DD
<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée						X	LC			
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette							LC			
<i>Berula erecta</i> (Hudson) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle						X	NT		LC	LC
<i>Beta vulgaris</i> L., 1753	Betterave commune, Bette-épinard							LC		LC	
<i>Beta vulgaris</i> subsp <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	Bette maritime							LC		LC	
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale							LC		LC	
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleaux verruqueux							LC		LC	LC
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent							LC		LC	LC
<i>Bidens cernua</i> L., 1753	Bident penché, Chanvre d'eau penché							LC		LC	LC
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu										
<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Bident trifolié, Eupatoire aquatique							LC	VU	LC	LC
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Centaurée jaune, Chlore non perfoliée					X	X	VU			
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée							LC			
<i>Bolboschoenus maritimus</i> (L.) Palla, 1905	Scirpe maritime, Rouche							LC		LC	LC
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné										
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois							LC			
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune							LC			
<i>Briza minor</i> L., 1753	Petite amourette, Brize mineure							LC			
<i>Bromopsis erecta</i> subsp. <i>erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé							LC			
<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Brome faux Uniola, Brome purgatif										
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou							LC			
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>ferronii</i> (Mabille) P.Sm., 1968	Brome de Ferron							LC			
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>thominei</i> (Hardouin) Braun-Blanq., 1929	Brome de Thomine-Desmazures							LC			
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe							DD			
<i>Bromus</i> sp											
<i>Bryonia cretica</i> L.								LC			
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge							LC			
<i>Bryophyte</i> sp											
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887 **	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons										
<i>Bupleurum baldense</i> subsp. <i>baldense</i> Turra, 1764								LC			
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque							LC			
<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé						X	NT		LC	LC
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent							LC		LC	
<i>Cakile maritima</i> Scop., 1772	Cakilier, Roquette de mer							LC			
<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787	Callitriche pédonculé						X	LC		LC	LC
<i>Callitriche obtusangula</i> Le Gall, 1852	Callitriche à angles obtus							LC		LC	
<i>Callitriche</i> sp	Callitriche										
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des marais							LC		LC	LC
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee							LC		LC	
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais, Sarbouillotte							LC		LC	LC
<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792								LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>rubella</i> (Reut.) Hobk., 1869	Bourse-à-pasteur rougeâtre							LC		LC	
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse à pasteur, Bourse-de-capucin							LC		LC	
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois							LC			
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille							LC			
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés							LC		LC	
<i>Carduus nutans</i> L., 1753	Chardon penché							LC			
<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses										
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules							LC			
<i>Carex acuta</i> L., 1753	Laïche aiguë, Laïche grêle							LC		LC	
<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laïche des sables, Salsepareille des pauvres							LC			
<i>Carex canescens</i> L., 1753	Laïche tronquée						X	NT		LC	
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps							LC			
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert-jaunâtre							LC			
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants, Laïche distante										LC
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique							LC		LC	
<i>Carex divisa</i> Huds., 1762	Laïche divisée							LC			LC
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche à utricules							DD			
<i>Carex elata</i> All., 1785	Laïche raide, Laïche élevée							LC		LC	LC
<i>Carex extensa</i> Gooden., 1794	Laïche étirée							LC			LC
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic							LC			
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée							LC			
<i>Carex laevigata</i> Sm., 1800	Laïche lisse							LC			
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres							LC			
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche vulgaire, Laïche noire							LC			LC
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée										LC
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira							LC			
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil							LC			
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laïche paniculée							LC		LC	LC
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante							LC			
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules							LC			
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet							LC		LC	LC
<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	Laïche ponctuée						X	LC			LC
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée							LC			LC
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives							LC		LC	LC
<i>Carex</i> sp.	Laïche										
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois										
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés							LC			
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Carex tardif							LC			
<i>Carex viridula</i> var. <i>viridula</i> Michx., 1803								LC			
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune, Chardon doré							LC			
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille							LC			LC
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun							LC		LC	
<i>Catapodium marinum</i> (L.) C.E.Hubb., 1955	Scléropoa marin							LC			
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide							LC			
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée de Debeaux										
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette										
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire							DD			
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée							LC		LC	LC
<i>Centaureum erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i> Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée							LC		LC	LC
<i>Centaureum maritimum</i> (L.) Fritsch, 1907	Petite centaurée maritime						X	LC			
<i>Centaureum pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate						X	LC			LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Centaureum</i> sp. Hill, 1756											
<i>Centaureum tenuiflorum</i> (Hoffmanns. & Link) Fritsch, 1907	Petite centaurée à petites fleurs							LC			
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge										
<i>Centranthus ruber subsp. ruber</i> (L.) DC., 1805	Valériane rouge										
<i>Cerastium diffusum</i> Pers., 1805	Céraiste diffuse, Céraiste à quatre étamines							LC			
<i>Cerastium diffusum subsp. diffusum</i> Pers., 1805	Céraiste à quatre étamines							LC			
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune							LC			
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun , Mouron d'alouette							LC			
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré							LC			
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable							LC			
<i>Cerastium</i> sp. L.											
<i>Ceratocapnos claviculata</i> (L.) Lidén, 1984	Corydale à vrilles							LC			
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil penchéChérophylle penché, Couquet							LC			
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine							LC		LC	LC
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse							LC			
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais							LC			
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère, Barbe-de-capucin							LC		LC	
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune							LC			
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs							LC			
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre							LC			
<i>Cirsium filipendulum</i> Lange, 1861	Cirse Filipendule							LC			
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable							LC			
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé							LC			
<i>Cladanthus mixtus</i> (L.) Chevall., 1827	Anthémis panaché							EN			
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais							LC		LC	LC
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux							LC			
<i>Clinopodium nepeta subsp. ascendens</i> (Jord.) B.Bock, 2012	Calament ascendent										
<i>Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum</i> (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008	Sarriette à feuilles de Menthe										
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic							LC			
<i>Cochlearia aestuaria</i> (J.Lloyd) Heywood, 1964	Cranson des estuaires, Cochléaire des estuaires				X		X	VU	NT		
<i>Cochlearia anglica</i> L., 1759	Cranson d'Angleterre							LC			
<i>Cochlearia danica</i> L., 1753	Cranson du Danemark							LC			
<i>Cochlearia officinalis</i> L., 1753	Cranson officinal						X	LC		LC	
<i>Coincy monensis</i> (L.) Greuter & Burdet, 1983								LC			
<i>Coincy monensis subsp. cheiranthos</i> (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée							LC			
<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Potentille des marais						X	LC			LC
<i>Conium maculatum</i> L., 1753	Grande cigüe, Ciguë tachée							LC			
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode							LC			
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée							LC			
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies							LC			LC
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes							LC			
<i>Conyza</i> sp. Less.											
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900 *	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier							LC			LC
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables							LC			
<i>Cotoneaster</i> sp	Cotonéaster										
<i>Crambe maritima</i> L., 1753	Chou marin, Crambe maritime				X		X	LC		LC	
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse, Mousse fleurie							LC			LC
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier							LC			
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai							LC		LC	
<i>Crataegus monogyna</i> var. <i>monogyna</i> Jacq., 1775											
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires							LC			
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bomm., 1913	Crépide de Nîmes										
<i>Crepis sancta subsp. nemausensis</i> (Vill.) Babç., 1941	Ptérothèque de Nîmes										
<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules							LC			
<i>Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit							LC			
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Cassepierre							LC		LC	
<i>Crocoshia x crocosmiiflora</i> (Lemoine) N.E.Br., 1932 **	Montbrétia										
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs							LC			
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs							LC			
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent							LC			
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale							LC			
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle							LC			
<i>Cyperus longus</i> L., 1753	Souchet long, Souchet odorant							LC		LC	LC
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse							LC			
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule							LC			
<i>Dactylis glomerata subsp. glomerata</i> L., 1753	Pied-de-poule							LC			
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis incarnat, Orchis couleur de chair			CITES B				NT	VU	LC	
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé			CITES B				LC	LC	LC	
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis négligé, Orchis oublié			CITES B				NT	NT		
<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize à feuilles larges			CITES B					LC	LC	LC
<i>Dactylorhiza x wintonii</i> (Druce ex A.Camus) P.F.Hunt, 1971	Dactylorhize			CITES B							
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie, Sieglingie retombante							LC			
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale										
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte							LC		LC	
<i>Daucus carota subsp. carota</i> L., 1753	Daucus carotte							LC			
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle des jardins										
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet							LC			
<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Éillet des dunes				X		X	LC			
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Oeillet de Montpellier										
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée							LC		LC	
<i>Digitaria ischaemum</i> (Schreb.) Mühl., 1817	Digitaire glabre, Digitaire filiforme							LC			
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune							LC			
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame							LC		LC	
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune							LC		LC	
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage							LC			
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps							LC			
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes				X		X	LC		LC	
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère male							LC			
<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Chénopode fausse Ambroisie										
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq							LC			LC
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire							LC			
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849 *	Égéria, Élodée dense										
<i>Elaeagnus</i> sp	Chalef										
<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe épingle, Héléocharis Épingle							LC		LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Eleocharis bonariensis</i> Nees, 1840	Souchet de Buenos Aires										
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	Scirpe à nombreuses tiges, Souchet à tiges nombreuses							LC		LC	
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais							LC		LC	LC
<i>Eleocharis parvula</i> (Roem. & Schult.) Link ex Bluff, Nees & Schauer	Petit Souchet, Petit scirpe							VU			
<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824	Scirpe à une écaille, Héléocharis à une écaille							NT		LC	LC
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Élodée du Canada										
<i>Elymus</i> sp											
<i>Elytrigia acuta</i> (DC.) Tzvelev, 1973	Chiendent du littoral							LC			
<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986	Chiendent des champs										
<i>Elytrigia juncea</i> (L.) Nevski, 1936	Agropyre à feuilles de joncs, Chiendent à feuilles de Jonc							LC			
<i>Elytrigia juncea subsp. juncea</i> (L.) Nevski, 1936	Chiendent à feuilles de Jonc							LC			
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant							LC			
<i>Elytrigia</i> sp.	Chiendent										
<i>Ephedra distachya</i> L., 1753	Éphèdre à chatons opposés, Éphèdre de Suisse, Raisin-de-mer							LC			LC
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié										
<i>Epilobium ciliatum</i> var. <i>adenocaulon</i> (Hauskn.) B.Bock, 2012											
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute							LC			LC
<i>Epilobium lanceolatum</i> Sebast. & Mauri, 1818	Épilobe à feuilles lancéolées							LC			
<i>Epilobium obscurum</i> Schreb., 1771	Épilobe vert foncé, Épilobe foncé							LC			
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Epilobe des marais							LC			LC
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs							LC			LC
<i>Epilobium</i> sp											
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles							LC			
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais			CITES B				LC	NT	LC	LC
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L., 1753	Bruyère ciliée							LC			
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane							LC		LC	LC
<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée							LC			
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette acre, Érigeron âcre							LC			
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada										
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	Vergerette à fleurs nombreuses										
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone										
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782	Linaigrette à feuilles étroites							LC		LC	LC
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire							LC			
<i>Erodium lebelii</i> Jord., 1852	Bec de grue glutineux, Érodium de Lebel							DD			
<i>Erodium maritimum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec-de-grue maritime, Erodium maritime							LC			
<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué, Bec-de-grue musqué							LC			
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon										
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre							LC			
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaud de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaud des dunes					X	X	LC		LC	
<i>Eschscholzia californica</i> Cham., 1820	Pavot de Californie, Eschscholzie de Californie										
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque							LC			
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau							LC			
<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum</i> L., 1753	Chanvre d'eau							LC			
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux							LC			
<i>Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides</i> L., 1753	Herbe à la faux							LC			
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues							LC			
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime, Euphorbe des sables							LC			
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde							LC			
<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons										
<i>Euphorbia segetalis subsp. portlandica</i> (L.) Litard., 1936	Euphorbe des estuaires							LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Euphrasia</i> sp.											
<i>Euphrasia tetraquetra</i> (Bréb.) Arrond., 1863	Euphrase de l'ouest							DD			
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fouteau							LC			
<i>Fagus sylvatica</i> f. <i>sylvatica</i>	Hêtre tortillard, Hêtre commun							LC			
<i>Fagus sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> L., 1753								LC			
<i>Fallopia aubertii</i> (L.Henry) Holub, 1971	Renouée de Chine, Renouée de Boukhara										
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron, Faux-liseron							LC			
<i>Festuca arenaria</i> Osbeck, 1788	Fétuque des sables							LC			
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire							LC			
<i>Festuca juncifolia</i> St.-Amans, 1821	Fétuque à feuilles de Jonc							LC			
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge							LC		LC	
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>pruinosa</i> (Hack.) Piper, 1906	Fétuque pruneuse							LC			
<i>Festuca</i> sp L., 1753											
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles							LC		LC	
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Immortelle d'Allemagne							LC			
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire							LC		LC	LC
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule						X	NT		LC	
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun							LC		LC	
<i>Foeniculum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil							LC			
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois							LC		LC	
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourgène									LC	
<i>Frankenia laevis</i> L., 1753	Frankénie lisse							LC			
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun							LC		NT	
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée							LC			
<i>Fumaria capreolata</i> subsp. <i>capreolata</i> L., 1753	Fumeterre capréolée							LC			
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des murs							LC			
<i>Fumaria muralis</i> subsp. <i>boraei</i> (Jord.) Pugsley, 1902	Fumeterre de Boreau							LC			
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve							LC		LC	
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre									LC	
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale							LC			
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante							LC		LC	
<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	Gaillet des sables							LC			
<i>Galium elongatum</i> C.Presl, 1822	Gaillet allongé							LC			
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine							LC			
<i>Galium neglectum</i> Le Gall ex Gren., 1850	Gaillet commun négligé					X	X	DD			
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais							LC			LC
<i>Galium saxatile</i> L., 1753	Gaillet du Harz, Gaillet des rochers							LC			
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile							LC			
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe						X	NT		LC	
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon							LC			
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées							LC			
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles							LC			
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre							LC			
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées										
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à robert							LC			
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette							LC			
<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,							LC		LC	
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît							LC		LC	
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucière jaune, Pavot jaune des sables							LC		LC	
<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	Chrysanthème des moissons, Chrysanthème des blés							LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre							LC		LC	
<i>Glyceria declinata</i> Bréb., 1859	Glycérie dentée							LC		LC	
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne							LC		LC	LC
<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie aquatique, Glycérie très élevée							LC		LC	LC
<i>Gnaphalium sylvaticum</i> L., 1753	Gnaphale des forêts							CR			
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais							LC			
<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen, 1938	Obione faux pourpier, Obione Pourpier							LC			
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean							LC		LC	
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune							LC		LC	
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle jaune							LC			
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine							LC			
<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache inondée, Céléri inondé							LC		LC	LC
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore							LC		LC	LC
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce							LC			
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L., 1753	Grande Berce							LC			
<i>Herniaria ciliolata</i> Melderis, 1957	Herniaire							LC			
<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Épervière en ombelle, Accipitrine										
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc			CITES B			X	LC	LC	LC	
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie			CITES B					LC	LC	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard							LC			
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle							LC			
<i>Honckenya peploides</i> (L.) Ehrh., 1788	Honckénys fausse-péplide, Pourpier de mer							LC			
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat							LC		LC	
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres						X	LC			
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres						X				
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant							LC		LC	
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée							LC			
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons							LC		LC	LC
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiamе noire							VU			
<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	Millepertuis Androsème							LC			
<i>Hypericum elodes</i> L., 1759	Millepertuis des marais							LC		LC	LC
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis							LC			
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl, 1790	Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires							LC			
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean							LC		LC	
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli							LC			
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles							LC			
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables							LC			
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée							LC			
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx							LC		LC	
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse							LC			
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant							LC			
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris d'Allemagne										
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais							LC		LC	LC
<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult., 1817	Souchet penché							LC			LC
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe flottant							LC		LC	LC
<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé, Isolépis sétacé							LC			LC
<i>Jacobaea aquatica</i> (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon aquatique							LC			LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques							LC			
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi							LC			
<i>Jasione montana</i> subsp. <i>montana</i> L., 1753	Herbe à midi							LC			
<i>Jasione montana</i> var. <i>littoralis</i> Fr., 1814								LC			
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier										NT
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore							LC		LC	
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants							LC		LC	LC
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds							LC		LC	LC
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	Jonc couché, Jonc bulbeux							LC		LC	
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré							LC			LC
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus							LC		LC	LC
<i>Juncus foliosus</i> Desf., 1798	Jonc feuillé, Jonc feuillu							LC			
<i>Juncus gerardi</i> Loisel., 1809	Jonc de Gérard							LC			
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque							LC			LC
<i>Juncus maritimus</i> Lam., 1794	Jonc maritime							LC			
<i>Juncus ranarius</i> Songeon & Perrier, 1860	Jonc ambigu							DD			
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin										
<i>Kali soda</i> Moench, 1794	Salsovie							LC			
<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	Linaira élatine							LC			
<i>Kickxia elatine</i> subsp. <i>elatine</i> (L.) Dumort., 1827	Kickxia Élatine							LC			
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne							LC			
<i>Koeleria albescens</i> DC., 1813											
<i>Koeleria glauca</i> (Spreng.) DC., 1813	Koélérie glauque, Koélérie des sables							LC			
<i>Koeleria glauca</i> subsp. <i>glauca</i> (Spreng.) DC., 1813	Koélérie des sables							LC			
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole							LC		LC	
<i>Lactuca</i> sp											
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage							LC		DD	
<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet										
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte							LC		LC	
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule							LC			
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon							LC			
<i>Lamium hybridum</i> Vill., 1786	Lamier hybride							LC			
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge							LC			
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline							LC			
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé, Gesse sans feuilles							LC			
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée, Gesse hirsute							LC		LC	LC
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753 *	Gesse à larges feuilles, Pois vivace									LC	
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissolle							LC			
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés							LC			
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Macusson, Gland-de-terre									LC	
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce									LC	
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Léersie faux Riz							LC		LC	
<i>Lemna gibba</i> L., 1753	Lentille d'eau bossue, Canillée							LC		LC	LC
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau							LC		LC	LC
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816 *	Lentille d'eau minuscule										
<i>Lemna trisulca</i> L., 1753	Lentille d'eau à trois sillons							LC		LC	LC
<i>Leontodon hirtus</i> L., 1759	Liondent de Villars										
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers							LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Leontodon saxatilis</i> subsp. <i>saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent des rochers, Léontodon des rochers							LC			
<i>Lepidium didymum</i> L., 1767	Corne-de-cerf didyme										
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave , Pain-blanc										
<i>Lepidium heterophyllum</i> Benth., 1826	Passerage hétérophylle							LC		LC	LC
<i>Lepidium squamatum</i> Forssk., 1775	Corne-de-cerf écailleuse , Sénebière Corne-de-cerf							LC		DD	
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun							LC			
<i>Ligustrum japonicum</i> Thunb., 1780	Troène du Japon										
<i>Ligustrum ovalifolium</i> Hassk., 1844	Troène du Japon, Troène à feuilles ovales										
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien							LC			
<i>Limbarda crithmoides</i> (L.) Dumort., 1827	Inule faux crithme							LC			
<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	Linaire des sables					X	X	LC	LC		
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante							LC			
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune							LC			
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif							LC			
<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	Lin cultivé							LC			
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel							LC			
<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine							LC			
<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich., 1817	liparis de Loesel	II, IV	I	CITES A,B	X			VU	VU	NT	
<i>Liquidambar styraciflua</i> L., 1753	Liquidambar										
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles							VU			
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815 **	Lobulaire maritime, Alysse maritime										
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine, Gnaphale nain							LC			
<i>Logfia</i> sp. Cass., 1819											
<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie									LC	
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace							LC		LC	
<i>Lolium</i> sp											
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon										
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier							LC			
<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites							LC			LC
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée							LC		LC	
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Sabot-de-la-mariée							LC			
<i>Lotus glaber</i> Mill., 1768	Lotier à feuilles ténues							LC			
<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	Lotier hispide							LC			
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais							LC		LC	
<i>Lotus</i> sp.											
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre							LC			
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster							LC			
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs							LC			
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps, Luzule printanière							LC			
<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches							LC			
<i>Luzula sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811								LC			
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix							LC			
<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopside des champs							LC			
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau							LC		LC	LC
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline							LC			
<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L., 1753	Astéroline en étoile						X	LC			
<i>Lysimachia maritima</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Herbe au lait							LC			
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus							LC		LC	LC
<i>Lysimachia punctata</i> L., 1753	Lysimaque ponctuée										LC
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	Mouron délicat							LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire							LC		LC	LC
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	Salicaire à feuilles d'hyssope, Salicaire à feuilles d'Hysope							LC		LC	LC
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre							LC		LC	LC
<i>Malus domestica</i> Borkh., 1803	Pommier cultivé										
<i>Malus sylvestris</i> Mill., 1768	Pommier sauvage, Boquettier							LC		DD	DD
<i>Malva arborea</i> (L.) Webb & Berthel., 1837	Mauve en arbre										
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée							LC			
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve							LC		LC	
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve							LC		LC	
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire Camomille							LC		LC	
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde										
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) R.Br., 1812	Matthiole à feuilles sinuées							LC			
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée							LC		LC	
<i>Medicago littoralis</i> Rohde ex Loisel., 1810	Luzerne littorale, Luzerne du littoral							LC		LC	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette							LC		LC	
<i>Medicago marina</i> L., 1753	Luzerne marine, Luzerne maritime							NT		LC	
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine							LC		LC	
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux							LC		LC	
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée									LC	
<i>Medicago tornata</i> subsp. <i>striata</i> (Bastard) Kerguélen, 1987	Luzerne striée										
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés							LC			
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore							LC			
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc									LC	
<i>Melilotus indicus</i> (L.) All., 1785	Mélicot des Indes, Mélicot d'Inde										
<i>Melissa officinalis</i> L., 1753	Mélisse officinale									LC	
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique							LC		LC	LC
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs							LC			
<i>Mentha spicata</i> L., 1753	Menthe en épi, Menthe verte									LC	LC
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes							LC			LC
<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	Trèfle d'eau, Ményanthe						X	LC		LC	LC
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette							LC			
<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine							LC			
<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride							DD			
<i>Minuartia mediterranea</i> (Ledeb. ex Link) K.Maly, 1908	Alsine du Midi							DD			
<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	Muflier des champs, Tête-de-mort							LC			
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures							LC			
<i>Moenchia erecta</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799	Moenchie commune, Céraiste dressée							LC			
<i>Moenchia erecta</i> var. <i>erecta</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799	Céraiste dressée							LC			
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue							LC			
<i>Montia fontana</i> L., 1753	Montie des fontaines									LC	LC
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu							LC			
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs							LC			
<i>Myosotis balbisiana</i> Jord., 1852	Myosotis de Balbis										
<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Myosotis bicolore, Myosotis changeant							DD			
<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	Myosotis cespiteux							LC		LC	LC
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant							LC			
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux							LC			
<i>Myosotis secunda</i> A.Murray, 1836	Myosotis rampant, Myosotis unilatéral							LC		LC	LC
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791	Myosotis des forêts							LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire										
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Myrica gale</i> L., 1753	Piment royal, Bois-sent-bon, Piment aquatique						X	LC			
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC., 1815	Myriophylle à feuilles alternes							LC		LC	
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973 *	Myriophylle aquatique, Myriophylle du Brésil										
<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle à épis							LC		LC	LC
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds., 1762	Narthécie des marais, Ossifrage, Brise-os						X	LC			
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson des fontaines							LC		LC	LC
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère			CITES B				LC	LC	LC	
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nénuphar blanc, Lys des étangs							LC		LC	LC
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge, Euphrase rouge							LC			
<i>Odontites vernus subsp. vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge							LC			
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir., 1798	Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique							LC		LC	LC
<i>Oenanthe crocata</i> L., 1753	Oenanthe safranée							LC		LC	
<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse							LC		LC	
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal							LC			
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire							LC			LC
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou										
<i>Ononis reclinata</i> L., 1763	Bugrane à fleurs pendantes						X	NT			
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf							LC		LC	
<i>Ononis spinosa subsp. maritima</i> (Dumort. ex Piré) P.Fourn., 1937	Bugrane maritime							LC		LC	
<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Onopordon faux-acanthe, Chardon aux ânes							VU			
<i>Onopordum acanthium subsp. acanthium</i> L., 1753	Chardon aux ânes							VU			
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille			CITES B		X	X	LC	LC	LC	
<i>Ophrys passionis</i> Sennen, 1926	Ophrys de la passion			CITES B				LC	LC		
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre			CITES B				LC	LC	LC	
<i>Orchis mascula subsp. mascula</i> (L.) L., 1755	Herbe à la couleuvre			CITES B				LC			
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat							LC			
<i>Orobanche amethystea</i> Thuill., 1799	Orobanche violette, Orobanche du Panicaut							LC			
<i>Orobanche caryophyllacea</i> Sm., 1798	Orobanche giroflée, Orobanche à odeur d'Oeillet							LC			
<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	Orobanche du trèfle, Petite Orobanche							LC			
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride, Orobanche du Picris							EN			
<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie							LC		LC	LC
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia							LC			
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune										
<i>Oxybasis glauca</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode glauque							LC			
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge							LC			
<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx., 1803	Panic à fleurs dichotomes, Panic dichotome										
<i>Panicum miliaceum</i> L., 1753	Panic faux-millet										
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone										
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux							NT			
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride							LC			
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot							NT			
<i>Parapholis strigosa</i> (Dumort.) C.E.Hubb., 1946	Lepture raide							LC			
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à larges feuilles					X	X	LC			
<i>Parentucellia viscosa</i> (L.) Caruel, 1885	Bartsie visqueuse							LC			
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse							LC			
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922 **	Vigne-vierge commune										
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier							DD			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.) Celak., 1875	Panais brûlant							DD			
<i>Pedicularis palustris</i> L., 1753	Pédiculaire des marais, Tartarie rouge							NT			LC
<i>Pedicularis palustris</i> subsp. <i>palustris</i> L., 1753	Pédiculaire des marais, Tartarie rouge						X	NT			
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux							LC			
<i>Pedicularis sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> L., 1753	Herbe aux poux							LC			
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire flottante							LC		LC	LC
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau							LC		LC	LC
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée							LC		LC	LC
<i>Persicaria lapathifolia</i> subsp. <i>brittingeri</i> (Opiz) Soják, 1974	Renouée du Danube							LC			
<i>Persicaria lapathifolia</i> subsp. <i>lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée gonflée							LC			
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire							LC		LC	LC
<i>Persicaria minor</i> (Huds.) Opiz, 1852	Petite Renouée							LC			
<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Fuss, 1866	Persil commun										
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau							LC		LC	LC
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i> L., 1753	Fromenteau							LC			
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables							LC			
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni							DD			
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés							DD		LC	
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais							LC		LC	LC
<i>Picris echioides</i> L., 1753	Picride fausse Vipérine										
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux							LC			
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle							LC			
<i>Pinguicula lusitanica</i> L., 1753	Grassette du Portugal						X	LC			
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen									LC	LC
<i>Pinus radiata</i> D.Don, 1836	Pin de Monterey										EN
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre									LC	LC
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau							LC			
<i>Plantago coronopus</i> subsp. <i>coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de-cerf							LC			
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures							LC		LC	
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet							LC		LC	
<i>Plantago maritima</i> L., 1753	Plantain maritime							LC			
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel							LC			LC
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux							LC			
<i>Poa infirma</i> Kunth, 1816	Pâturin grêle							LC			
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés							LC		LC	LC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>Latifolia</i> (Weihe) Schübl. & G.Martens, 1834	Pâturin humble							LC		LC	LC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753								LC			
<i>Poa sp</i>											
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre							LC			
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753	Gazon d'Angleterre							LC			
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles							LC			
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché							LC			
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire							LC			
<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Polygala vulgaire							LC			
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse							LC		LC	
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime					X	X	NT			
<i>Polypogon monspeliensis</i> (L.) Desf., 1798	Polypogon de Montpellier							LC			LC
<i>Polytrichum formosum</i> Hedw.											
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc									LC	CR

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble							LC			
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain										
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold							NT		LC	LC
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre						X	VU		LC	LC
<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues							LC		LC	LC
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	Potamot nageant							LC		LC	LC
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	Potamot à feuilles de renouée							LC			
<i>Potamogeton pusillus</i> L., 1753	Potamot fluet						X	NT		LC	LC
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räusch., 1797	Potentille tormentille							LC		LC	
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille							DD			
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier, Potentille stérile							LC			
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus						X	VU			
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés							LC			
<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule							LC			
<i>Primula vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule							LC			
<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982	Scille d'automne							LC			
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier							LC		LC	
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois							LC		LC	
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753 *	Laurier-cerise, Laurier-palme							LC			
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier							LC		LC	
<i>Prunus x fruticans</i> Weihe, 1826	Prunellier à gros fruits										
<i>Pseudosclerochloa rupestris</i> (With.) Tzvelev, 2004	Glycérie rupestre						X	NT			
<i>Puccinellia distans</i> (Jacq.) Parl., 1848	Atropis distant, Chardon							EN			
<i>Puccinellia distans</i> subsp. <i>distans</i> (Jacq.) Parl., 1848	Atropis à épillets espacés							EN			
<i>Puccinellia fasciculata</i> (Torr.) E.P.Bicknell, 1907	Atropis fasciculé						X	NT			
<i>Puccinellia maritima</i> (Huds.) Parl., 1850	Atropis maritime							LC			
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique							LC			
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 **	Buisson ardent										
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780	Poirier sauvage, Aigrin							DD			
<i>Pyrus cordata</i> Desv., 1818	Poirier à feuilles en cœur, Poirasse	II, IV						LC		DD	CR
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert										
<i>Quercus ilex</i> subsp. <i>ilex</i> L., 1753	Chêne vert										
<i>Quercus palustris</i> Münchh., 1770	Chêne des marais, Chêne à épingles										LC
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin							LC		LC	LC
<i>Quercus robur</i> var. <i>robur</i> L., 1753	Gravelin							LC		LC	LC
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq							LC			
<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>acris</i> L., 1753	Pied-de-coq							LC			
<i>Ranunculus aquatilis</i> L., 1753	Renoncule aquatique						X	LC		LC	
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse							LC			
<i>Ranunculus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse							LC			
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammule, Petite douve, Flammule							LC		LC	LC
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de lierre, Renoncule lierre							LC		LC	
<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	Renoncule langue, Grande douve				X		X	LC		LC	LC
<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs							LC			
<i>Ranunculus peltatus</i> subsp. <i>baudotii</i> (Godr.) Meikle ex C.D.K.Cook, 1984	Renoncule de Baudot						X	NT		LC	LC
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante							LC		LC	
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	Renoncule sarde, Sardonie							LC			
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Cèleri							LC		LC	
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet							LC		LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Ravenelle, Radis sauvage							LC		LC	
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>landra</i> (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens, 1894	Radis maritime							LC			
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>raphanistrum</i> L., 1753	Radis sauvage							LC			
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard							LC			
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonette jaunâtre							LC			
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon										
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel., 1806	Rhinanthe à grandes fleurs, Rhinanthe à feuilles étroites							VU			
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe							LC			
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé, Sumac Amarante										
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes							LC			
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753 **	Robinier faux-acacia, Carouge										LC
<i>Romulea columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée de Colonna, Romulée à petites fleurs							LC			
<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	Romulée à petites fleurs							LC			
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie							LC		LC	LC
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe faux-cresson, Cresson des marais							LC		LC	
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant							LC			
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies									LC	
<i>Rosa obtusifolia</i> Desv., 1809	Rosier à folioles obtuses, Églantier à folioles obtuses										
<i>Rosa pouzinii</i> Tratt., 1823	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin										
<i>Rosa rugosa</i> Thunb., 1784 **	Rosier rugueux										
<i>Rosa spinosissima</i> L., 1753	Rosier à feuilles de Boucage							LC			
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance							LC			
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram, Ronce commune									LC	
<i>Rubus pruinosis</i> Arrh., 1839	Ronce à feuilles de Noisetier										
<i>Rubus</i> sp L., 1753											
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme							DD			
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille							LC			
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis							LC		LC	
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée							LC			
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue							LC		LC	
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience d'eau, Grande Parelle							LC		LC	LC
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage							LC			
<i>Rumex obtusifolius</i> subsp. <i>obtusifolius</i> L., 1753	Patience sauvage							LC			
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Rumex joli							LC			
<i>Rumex pulcher</i> subsp. <i>pulcher</i> L., 1753	Rumex joli							LC			
<i>Rumex rupestris</i> Le Gall, 1850	Oseille des rochers, Rumex des rochers, Patience des rochers	II, IV	I		X		X	NT	VU	VU	VU
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine							LC			
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	V						LC		LC	
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales							LC			
<i>Sagina maritima</i> G.Don, 1810	Sagine maritime							LC			
<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl., 1833	Sagine noueuse					X	X	VU			
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée							LC			
<i>Sagina procumbens</i> subsp. <i>procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée							LC			
<i>Sagina</i> sp											
<i>Sagina subulata</i> (Sw.) C.Presl, 1826	Sagine subulée							LC			
<i>Salicornia appressa</i> Dumort., 1866	Salicorne										
<i>Salicornia europaea</i> L., 1753	Salicorne d'Europe										
<i>Salix arenaria</i> L., 1753	Saule des sables						X				
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier							LC			
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes							DD			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Salix babylonica</i> L., 1753	Saule pleureur, Saule de Babylone, Paradis des jardiniers										
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres										
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré							DD			LC
<i>Salix fragilis</i> L., 1753	Saule fragile							LC			
<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule à feuilles étroites, Saule rampant							LC			
<i>Salix repens</i> subsp. <i>dunensis</i> Rouy, 1910	Saule des sables						X	LC			
<i>Salix viminalis</i> L., 1753	Osier blanc										
<i>Salix x rubens</i> Schrank, 1789	Osier jaune										
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine							LC			
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéchier							LC		LC	
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau							LC		LC	LC
<i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771	Pimprenelle à fruits réticulés										
<i>Sarcocornia perennis</i> (Mill.) A.J.Scott, 1978	Salicorne vivace							LC			
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage							LC			
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau							LC			
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers							LC		LC	LC
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Tabernaemontanus							LC		LC	LC
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753.	Choin noirâtre						X	LC			LC
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble							LC			
<i>Scorzoneroides autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne							LC			
<i>Scorzoneroides autumnalis</i> subsp. <i>autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne							LC			
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis							LC			
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse							LC		LC	
<i>Scrophularia scorodonia</i> L., 1753	Scrophulaire à feuilles de Germandrée							LC			
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque							LC			LC
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire, Scutellaire naine							LC			
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre							LC		LC	
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc							DD			
<i>Sedum anglicum</i> Huds., 1778	Orpin anglais, Orpin d'Angleterre							LC			
<i>Sedum anglicum</i> f. <i>anglicum</i>	Orpin d'Angleterre							LC			
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers							LC			
<i>Senecio sylvaticus</i> L., 1753	Séneçon des bois, Séneçon des forêts							LC			
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun							LC			
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i> (O.F.Müll.) P.D.Sell, 1967	Séneçon des dunes							LC			
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun							LC			
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs			CITES B			X	LC	NT	LC	
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine							LC			
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé							LC			
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri							LC			
<i>Sibthorpia europaea</i> L., 1753	Sibthorpie d'Europe							LC			
<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique							LC			
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge, Robinet rouge							LC			
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre							LC			
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges							LC			
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc, Silène des prés							LC			
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché							LC			
<i>Silene uniflora</i> subsp. <i>uniflora</i> Roth, 1794	Silène à une seule fleur, Silène de Bastard							LC			
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte							LC			LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal							LC		LC	
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde							LC		LC	
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire							LC			
<i>Solanum nigrum subsp. nigrum</i> L., 1753	Morelle noire							LC			
<i>Solanum physalifolium</i> Rusby, 1895	Morelle à feuilles de coqueret										
<i>Solanum sarachoides</i> Sendtn., 1846	Morelle fausse Saracha										
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs							LC		LC	
<i>Solidago virgaurea subsp. virgaurea</i> L., 1753	Herbe des Juifs							LC			
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs							LC			NT
<i>Sonchus arvensis subsp. arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs							LC			
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant							LC			
<i>Sonchus maritimus</i> L., 1759	Laiteron maritime							VU			
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse							LC			
<i>Sonchus</i> sp											
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage							LC		LC	
<i>Sorbus aucuparia subsp. aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage							LC			
<i>Sparganium emersum</i> Rehmman, 1871	Rubaniér émergé							LC		LC	LC
<i>Sparganium erectum</i> L., 1753	Rubaniér dressé, Ruban-d'eau							LC		LC	LC
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc										
<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	Spergule des champs, Espargoutte des champs, Spargelle							LC			
<i>Spergula marina</i> (L.) Bartl. & H.L.Wendl., 1825	Spergulaire du sel							LC			LC
<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	Sabline rouge							LC			
<i>Spergularia rupicola</i> (Lebel ex Le Jol.) G.López, 2010	Spergulaire des rochers										
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	IV	I	CITES A,B	X		X	NT	VU	DD	
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Fragon, Petit houx, Buis piquant			CITES B				LC	NT	LC	
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace										
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L., 1763	Épiaire des champs							LC			
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière							LC		LC	LC
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des bois, Ortie à crapauds							LC			
<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire des sources							LC			
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée							LC			
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée							LC			
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline							LC		LC	
<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré, 1863	Mouron pâle, Stellaire pâle, Stellaire sans pétales							LC			
<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912	Potamot de Suisse							LC		LC	LC
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable							LC			
<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé										
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude							LC		LC	
<i>Symphytum tuberosum subsp. tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules							LC			
<i>Syntrichia ruralis</i> var. <i>ruraliformis</i> (Besch.) Delogne											
<i>Tamarix gallica</i> L., 1753	Tamaris de France, Tamaris commun							DD			
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon							LC			
<i>Taraxacum erythrospermum</i> Andrz. ex Besser, 1821	Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses										
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit										
<i>Taraxacum</i> section <i>Erythrosperma</i> Dahlst.	Pissenlit section à fruits rouges										
<i>Taraxacum</i> sp. F.H Wiggers	Pissenlit										
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies							LC			LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	Téesdalie à tige nue							LC			
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine							LC		LC	
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché							LC			
<i>Thymus drucei</i> Ronniger, 1924	Serpolet de Druce										
<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	Thym à pilosité variable							LC			
<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couchet										
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs							LC			
<i>Torilis arvensis subsp. arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs							LC			
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse							LC			
<i>Torilis nodosa subsp. nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis noueuse							LC			
<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm., 1849	Scirpe en touffe, Souchet gazonnant							LC			
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre							LC		LC	
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance							LC			
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	rèfle douteux, Petit Trèfle jaune							LC			
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle Porte-fraises							LC			
<i>Trifolium glomeratum</i> L., 1753	Trèfle aggloméré, Petit Trèfle à boules							LC			
<i>Trifolium michelianum</i> Savi, 1798	Trèfle de Micheli						X	VU			
<i>Trifolium micranthum</i> Viv., 1824	Trèfle à petites fleurs							LC			
<i>Trifolium occidentale</i> Coombe, 1961	Trèfle occidental, Trèfle de l'ouest							LC			
<i>Trifolium ornithopodioides</i> L., 1753	Trèfle faux Pied-d'oiseau							LC			
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet							LC		LC	LC
<i>Trifolium pratense</i> var. <i>pratense</i>								LC			
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande							LC		LC	
<i>Trifolium resupinatum</i> L., 1753	Trèfle renversé, Trèfle de Perse						X	LC		LC	
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre							LC			LC
<i>Trifolium</i> sp											
<i>Trifolium squamosum</i> L., 1759	Trèfle écailleux						X	LC			
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié							LC			
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide						X	NT			
<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur							LC		LC	LC
<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	Trèfle étranglé							LC			
<i>Triglochin maritima</i> L., 1753	Troscart maritime										
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troscart des marais						X				LC
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore							LC			
<i>Tripleurospermum maritimum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1847	Matricaire maritime							LC			
<i>Tripolium pannonicum</i> (Jacq.) Dobroc., 1962	Aster maritime, Aster de Hongrie							LC			
<i>Tripolium pannonicum subsp. tripolium</i> (L.) Greuter, 2003	Aster maritime							LC			
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Carum verticillé							LC		LC	LC
<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles étroites							LC		LC	LC
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles							LC		LC	LC
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau , Landier							LC			LC
<i>Ulex europaeus subsp. europaeus</i> L., 1753	Landier							LC			
<i>Ulex gallii</i> Planch., 1849	Ajonc de Le Gall							LC			
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin							LC			
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié							LC			
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Nombril de Vénus, Oreille-d'abbé							LC			
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie							LC		LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire							DD		LC	LC
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille, Maurette							LC			
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines							LC		LC	
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus							LC			
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache							LC			
<i>Valerianella locusta f. carinata</i> (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005	Mâche à carène							LC			
<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	Molène blattaire, Herbe aux mites							LC			
<i>Verbascum nigrum subsp. nigrum</i> L., 1753	Cierge maudit							LC			
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre							LC		LC	
<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787	Molène fausse-blattaire, Molène effilée							LC			
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale							LC		LC	
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvote sauvage							LC			
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux							LC		LC	LC
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée							LC			
<i>Veronica hederifolia subsp. hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de Lierre							LC			
<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes							LC			
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres							LC		LC	
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse										
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson							LC		LC	LC
<i>Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de Serpolet							LC			
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorme aquatique							LC		LC	
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites							DD			
<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Vesce de Bithynie							LC		LC	
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse							LC			
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu							LC			
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce printannière, Vesce fausse Gesse							LC		LC	
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune							LC		LC	
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette							LC		LC	
<i>Vicia sativa subsp. sativa</i> L., 1753	Poisette							LC			
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons							DD			
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies							LC		LC	
<i>Vinca major</i> L., 1753	Grande pervenche										
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent							LC		LC	
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Pensée des champs							LC		LC	
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée							LC			DD
<i>Viola kitaibeliana</i> Schult., 1819	Pensée de Kitaibel							LC			
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante							LC		LC	
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin							LC			
<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Pensée sauvage, Pensée tricolore							LC		LC	
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus							LC		LC	
<i>Viscum album subsp. album</i> L., 1753	Gui des feuillus							LC			
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome							LC			
<i>Vulpia ciliata subsp. ambigua</i> (Le Gall) Stace & Auquier, 1978	Vulpie ambiguë							NT			
<i>Vulpia fasciculata</i> (Forssk.) Fritsch, 1909	Vulpie à une seule glume, Vulpie à une glume							DD			
<i>Vulpia membranacea</i> (L.) Dumort., 1824	Vulpie à une seule glume, Vulpie des dunes							DD			
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris							LC			
<i>Yucca</i> sp.	Yucca										
<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	Zannichellie des marais, Alguette							LC		LC	LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection					Znieff	Liste rouge			
		Directive Habitat Faune Flore	Berne	Autres	France	Bretagne	Bretagne	Bretagne	France	Europe	Monde
Plantes sans fleurs (fougères, mousses, prêles, algues)											
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir							LC			
<i>Asplenium obovatum subsp. billotii</i> (F.W.Schultz) Kerguélen, 1998	Asplénium lancéolé							LC			
<i>Asplenium obovatum</i> Viv., 1824	Doradille obovales, Doradille à feuilles ovales, Doradille à feuilles obovales					X	X	LC			
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale							LC			
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie							LC		LC	
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle							LC			
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	Blechnum en épi, Blechne							LC			
<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske											
<i>Corallina</i> sp.	Coralline										
<i>Dicranum scoparium</i> Hedw.											
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle							LC			
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse							LC			
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée							LC			
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard							LC		LC	LC
<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	Prêle des eaux							LC		LC	
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais							LC		LC	LC
<i>Equisetum x litorale</i> Kuhlew. ex Rupr., 1845	Prêle du littoral										
<i>Grateloupia turuturu</i> Yamada, 1941	Grateloupe										
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw.											
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire							LC			
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Régliasse des bois, Polypode vulgaire							LC		LC	
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides							LC			
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle							LC			
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages						X	LC			LC
<i>Ulva lactuca</i> L., 1753	Laitue de mer										



Atlas de la biodiversité communale ●

2017

